MÉDECINS

ET

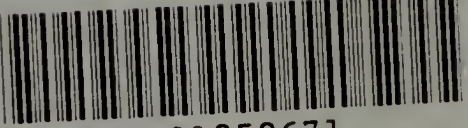
CLIENTS

PAR

LE D[r] NOTTA
Président de l'Association médicale du Calvados
Chevalier de la Légion-d'Honneur
Chirurgien de l'hôpital de Lisieux, etc.

PARIS
V[e] A. DELAHAYE ET C[ie], LIBRAIRES-ÉDITEURS
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1876



MÉDECINS ET CLIENTS

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

MÉDECINS

ET

CLIENTS

PAR

LE Dr NOTTA

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION MÉDICALE DU CALVADOS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHIRURGIEN DE L'HOPITAL DE LISIEUX, ETC.

PARIS
V. DELAHAYE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

—

1876

AU LECTEUR

Médecins et Clients : Dire ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être, tel est le but que je me suis proposé dans ces lettres. Écrites au courant de la plume à mesure que les divers sujets qu'elles traitent se présentaient à mon esprit, elles ont été en grande partie publiées dans l'*Union médicale.* Je me suis décidé à les réunir dans ce petit volume, sur les instances de quelques amis peut-être trop bienveillants; je leur en laisse donc toute la responsabilité.

J'y ai joint deux lettres à M. Jolly sur le tabac et l'alcoolisme. Elles touchent d'assez près les choses de la médecine pour trouver place à côté de celles qui les précèdent.

MÉDECINS ET CLIENTS

PREMIÈRE LETTRE

A UN JEUNE MÉDECIN.

Mon cher ami,

Vous venez de passer votre thèse et avant de choisir votre résidence vous me demandez mon avis sur les relations que vous allez avoir désormais avec vos confrères et avec le public. Vos questions, je vous l'avoue, sont des plus délicates; je suis flatté de la confiance que je vous inspire : mais je ne me trouve ni assez d'expérience, ni assez d'autorité pour vous tracer une ligne de conduite. Je me permettrai seulement de vous exprimer, sur la profession médicale, les idées qui m'ont été suggérées par une pratique de vingt années; et je m'en rapporte à la sagacité de votre esprit pour ac-

cepter ce qui est juste et vrai et pour écarter tout ce qui, n'envisageant qu'un seul côté des questions, peut être par cela même entaché d'erreur.

On fait de la médecine pour trois motifs : par amour de la science, par amour de l'humanité, enfin pour gagner de l'argent. De ces trois mobiles, le dernier, si l'on a une aisance suffisante, n'est pas indispensable quoiqu'il soit souvent le plus puissant, et cependant, c'est une grande erreur d'embrasser la carrière médicale dans le but de faire fortune; il y a bien, il est vrai, quelques exceptions, mais elles sont en assez petit nombre pour que l'on puisse, à juste titre, regarder ceux qui en sont l'objet comme très-privilégiés et encore beaucoup d'entre eux ne sont arrivés à ce résultat que parce qu'ils avaient, à un haut degré, l'amour de la science et l'amour de l'humanité, qualités essentielles qui ne sont autre chose que ce que l'on appelle la vocation et sans lesquelles on ne saurait être un médecin dans la véritable acception de ce mot. Ajoutez-y le

désintéressement, vous serez un médecin accompli.

Il en est qui sont médecins pour avoir un état, une profession; ils auraient été aussi bien avocats, receveurs de l'enregistrement, fabricants de chocolat: je les plains sincèrement, ils ne sortiront jamais de la médiocrité où ils végètent, et il n'y aura pas pour eux de compensation à tous les ennuis professionnels.

Je maintiens que l'amour de la science est une qualité essentielle, bien qu'elle ne soit pas des plus communes. En effet, lorsqu'on a quitté les bancs de l'école depuis un certain temps, lorsqu'on est en possession d'une clientèle plus ou moins étendue, mais toujours absorbante, lorsqu'on habite la province, loin de tout mouvement scientifique qui vivifie et qui stimule, on se contente d'une situation acquise et non disputée; on a quelques formules qui sont toujours les mêmes, et, au bout de dix ou quinze ans, on n'a rien ajouté à son bagage scientifique : on est bien abonné à un journal de médecine, mais on ne le lit guère; la fa-

mille, la clientèle, parfois la politique, souvent le cercle, ne vous en laissent pas le temps. Cependant, la science marche, des idées sinon toujours originales, au moins rajeunies, surgissent, des procédés nouveaux se produisent, des progrès incontestables se réalisent; pour suivre ce mouvement, pour lutter contre l'action déprimante du milieu qui nous entoure, pour, après une journée laborieuse, s'arracher aux douceurs du coin du feu et de la causerie en famille, et s'enfermer solitaire dans son cabinet, consulter ses auteurs, rédiger des notes, il faut une rude énergie, et elle ne peut être entretenue que par un vif amour de la science; mais aussi celui qui le possède y trouvera bien des jouissances et bien des consolations. Au milieu de tous les ennuis et de tous les déboires de la profession, il sera soutenu par l'intérêt scientifique, et, d'un autre côté, la somme de ses connaissances augmentant sans cesse, il en fera profiter ses malades et sa réputation grandira chaque jour.

L'amour de l'humanité, du prochain, comme

dit le Catéchisme, doit être un des mobiles, une des qualités du médecin. Le début de cet alinéa va peut-être vous effrayer, mon cher ami; vous n'aimez pas, avec raison, cette sensiblerie moderne que je compare volontiers à la sensibilité pleureuse des paralytiques, et qu'il est de mode aujourd'hui de vous servir à tout propos; rassurez-vous, je tâcherai de rester dans la réalité.

Si l'homme de l'art ne sort pas du domaine de la médecine spéculative, cette qualité n'est pas nécessaire; mais, aussitôt qu'il aborde la pratique, elle devient indispensable : elle est naturelle, d'ailleurs. On éprouve de la satisfaction à soulager un être qui souffre. L'amour de la science a donné le remède, l'amour de l'humanité donnera le moyen de l'appliquer en atténuant autant que possible les souffrances du patient. Tous les jours, le praticien assiste à des drames émouvants, à des douleurs cruelles, et, quelque habitué qu'il soit à cette sorte de spectacle, il est impossible qu'il ne prenne pas part aux maux dont il est té-

moin, et, plus d'une fois, une larme qu'il essuie à la dérobée, un sanglot qui entrecoupe sa voix, trahira une émotion mal contenue derrière un visage impassible. Mais on n'a pas toujours devant les yeux le tableau de misères aiguës, si je puis m'exprimer ainsi. Il en est de chroniques, et c'est là surtout que se révèle l'âme du médecin. Quand, tous les jours, vous passez à l'hôpital devant le lit d'un incurable, dépourvu de tout intérêt scientifique, voué à une mort fatale, vous ne pouvez rien pour lui, et cependant un mot de consolation, une prescription insignifiante, mais qui lui fait croire que l'on espère encore, n'est-ce pas un sentiment de bienveillance, de sensibilité pour ce malheureux qui vous les dicte? C'est surtout dans les affections incurables et de longue durée que le médecin, s'il n'est pas naturellement bon et compatissant, restera infailliblement au-dessous de la tâche qu'il doit remplir. L'homme de l'art véritablement humain ne renverra pas de l'hôpital, ainsi que je l'ai vu faire, de pauvres phthisiques qui n'ont plus

que huit jours à vivre, uniquement pour que, à la fin de l'année, le chiffre des décès de son service soit moins élevé que celui de ses collègues. Malgré ces quelques ombres au tableau inhérentes à la nature humaine, ce n'est pas sans un sentiment d'orgueil que je pense au dévouement et au désintéressement du médecin. Dans la plupart des professions, tout n'est pas profit. Il y a des pertes d'argent à subir; on tâche de les éviter le plus possible; aussi, avant de s'engager, on prend ses précautions, on va aux informations; dans la nôtre, au contraire, et c'en est le beau côté, on s'engage d'abord, on soigne le malade, l'argent vient après, ou il ne vient pas.

Le désintéressement du médecin doit être complet, absolu; je ne veux pas dire par là que vous ne devez pas demander pour vos soins une rémunération convenable; mais, derrière le conseil que vous donnez au malade, il ne doit jamais y avoir la question d'argent; vous ne devez avoir d'autre but que son intérêt, c'est-à-dire sa guérison. Est-il avantageux

pour lui qu'il s'éloigne de vous, qu'il se mette entre les mains d'un confrère qui, par la nature de ses travaux, est à même de lui rendre plus de services que vous, n'hésitez pas à l'y engager; en un mot, faites pour celui qui vous consulte ce que vous feriez pour votre mère, pour votre femme, pour votre enfant, et ne voyez jamais dans le malade une mine à exploiter. Croyez-le bien, en agissant ainsi il vous en restera toujours assez; si vous perdez un peu d'argent, vous gagnerez beaucoup de considération, vous acquerrez une grande indépendance, une grande liberté d'action, et, en même temps, vos conseils seront d'autant plus recherchés que l'on sera certain en s'adressant à vous qu'ils ne seront jamais dictés par un autre intérêt que celui de la vérité.

Je n'ai fait qu'esquisser les principaux mobiles qui poussent vers l'étude de la médecine et les qualités essentielles au médecin : vous avez à un haut degré ces qualités; aussi, puis-je vous prédire qu'un brillant avenir vous est réservé; mais, en commençant, vous allez

vous heurter aux mille et une difficultés de l'exercice de la profession.

Si vous étiez resté à Paris, je vous aurais dit : suivez la carrière des concours; mais, puisque vous êtes décidé à vous établir dans une ville de province, fixez-vous autant que possible dans un centre d'une certaine importance. S'il y a une école secondaire ou une faculté libre, tant mieux pour vous qui aimez l'étude : cependant, il y a certaines sous-préfectures, voire même certains chefs-lieux de canton où l'on peut se faire une situation très-honorable.

Si vous avez l'intention de choisir votre résidence à la campagne, prenez bien vos renseignements avant de prendre un parti, étudiez le terrain avec soin. Sans doute il y a des contrées en France, où un médecin peut, dans un bourg, se créer une position convenable, mais il en est beaucoup où dans les conditions actuelles de l'existence il lui est impossible de vivre (1), et c'est pour ce motif que certaines

(1) Si l'on veut entrer dans les détails on touchera du

campagnes se dépeuplent de médecins. Nos législateurs, voulant remédier à ce mal, ont cru qu'en multipliant le nombre des facultés, ils augmenteraient le nombre des médecins. Ici, comme presque toujours quand il s'agit de la médecine, ils ont été mal inspirés. Le niveau des études qui déjà n'est pas trop élevé, sera certainement abaissé, mais il n'y aura pas un médecin de plus dans les campagnes.

doigt la triste réalité de ce que j'avance. Je prendrai pour exemple les campagnes de la Normandie, c'est-à-dire d'une contrée réellement privilégiée au point de vue de la richesse. J'y ai connu, il y a vingt-cinq ans, beaucoup de médecins qui, bon an mal an, recevaient 3000 francs. Quand ils arrivaient au chiffre de 4000 francs, c'était une année exceptionnelle. Or, ils payaient alors le sac d'avoine 10 à 12 francs, le foin 25 francs le cent, un cheval 300 à 350 francs. Aujourd'hui ces prix moyens ont plus que doublé et je ne parle pas des autres choses essentielles à la vie. Or, les honoraires du médecin de campagne, quand il est payé, sont loin d'avoir suivi la même progression. Il en résulte que sa position n'est plus tenable. Le sort d'un contre-maître dans une fabrique est mille fois préférable : au moins il a ses nuits !

DEUXIÈME LETTRE

A UN JEUNE MÉDECIN.

A votre arrivée dans la résidence que vous aurez choisie, je vous engage à commencer par faire une visite à vos confrères : c'est un acte de déférence que vous leur devez. Vous ferez aussi une visite aux pharmaciens, non pas pour solliciter leur protection, mais, destiné à avoir des relations plus ou moins directes avec eux, il est naturel que, nouveau-venu, vous alliez vous faire connaître à eux. Vient ensuite la question des visites générales. Quand on se fixe dans une ville et que l'on désire entrer en relation avec les principaux habitants de la cité, avec ce que l'on est convenu d'appeler la société, on fait une visite à chacune des personnes qui la composent. C'est une dure corvée, mon cher ami, mais je n'hésite pas à vous la conseiller. Vous trouverez des gens très-polis (il en est encore),

très-aimables, qui vous accueilleront avec bienveillance, d'autres seront plus froids, d'autres enfin vous diront sottement : J'ai mon médecin et n'ai point envie de le changer (*sic*). Je vous préviens, vous avez de l'esprit, de la repartie, ne craignez point, ayez votre réponse prête, plus vous les tancerez vertement, mieux vous ferez, et sachez-le bien : il en est plus d'un, parmi ceux que vous aurez le plus mal menés, qui deviendra un jour votre client, et un client dévoué.

Je ne sais pas quelles sont vos idées religieuses; mais si vos convictions vous font aller à la messe, tant mieux, vous aurez pour vous le clergé, et son appui n'est point à dédaigner. Il a une grande influence; qui sait? il vous mariera peut-être, et vous découvrira une riche héritière. Si vous n'avez pas la foi, je ne vous ferai pas l'injure de supposer un instant que vous irez à l'église pour gagner les faveurs du clergé, ce qui n'est pas difficile. Il se contente de la manifestation extérieure, mais il y tient. Laissez ce soin à ces caractères bas et

vils, à ces tartuffes qui ne croient à rien, mais qui, le dimanche, un gros livre à la main, dans le banc-d'œuvre, psalmodient avec les chantres, à la grande édification de quelques dévotes, et qui, dans leur vie privée, donnent le scandale de tous les désordres.

Si vous ne fréquentez pas l'église, le clergé naturellement sera mal disposé à votre égard; mais lorsque votre réputation aura grandi et sera incontestée, vous ne serez consulté que par les prêtres, dont l'esprit élevé et libéral saura apprécier votre talent et votre honorabilité, et aussi par quelques bons curés de campagne qui, avec quelque apparence de sagesse, placent le désir d'être guéri avant toute autre considération; mais les cléricaux purs, ultramontains, vous tiendront toujours en suspicion.

Puisque nous parlons du clergé, finissons-en de suite avec lui; le prêtre et le médecin se rencontrent souvent au lit du malade; mais la tâche de chacun d'eux est bien nette, bien distincte. Notre mission est de guérir et,

quand nous ne le pouvons pas, de soulager. Rien de plus, rien de moins. Nous devons jusqu'au dernier moment aborder notre malade avec une parole d'espérance, elle sera toujours bien accueillie, car l'homme espère toujours, même à sa dernière heure. La tâche du prêtre, j'en conviens, est souvent fort difficile, mais il ne nous appartient pas de lui en faciliter l'accomplissement; nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans les choses de la religion; une fois lancés dans cette voie, où sera la limite?

Toutefois, il est des situations délicates : lorsque, par exemple, le malade prie le médecin de l'avertir quand il sera temps de demander les secours de la religion. En général, on se tire d'affaire en s'inspirant des circonstances dans lesquelles on se trouve, et l'on conclut, pour dégager sa responsabilité, en engageant à recevoir la visite du prêtre. Une fois, j'ai rencontré un terrible logicien. Permettez-moi de vous conter comment je tournai la difficulté. Je donnais des soins à un

jeune homme de 20 ans atteint d'une phthisie pulmonaire arrivée à sa dernière période. Il avait déjà reçu plusieurs visites de l'abbé X..., mais sans résultat. Sa mère, extrêmement pieuse et convaincue, voyait son chagrin s'accroître à la pensée qu'une crise fatale pouvait le surprendre. Un jour, il me dit : — Docteur, franchement, puis-je guérir? On veut que je me confesse. Si je dois me rétablir, c'est inutile, on me demandera de faire des promesses que je ne tiendrai pas; si, au contraire, je dois mourir, j'y suis tout disposé.

— Mon cher enfant, lui répondis-je, vous guérirez; pour moi, ce n'est pas douteux : mais vous ne pouvez pas vous dissimuler que vous avez une affection rebelle, sérieuse. Depuis plus de deux ans vous souffrez. Madame votre mère s'inquiète; elle s'afflige de voir que la guérison se fait attendre; vous savez combien elle est pieuse, combien sa foi est vive; elle est convaincue que si vous approchez des sacrements, vous hâterez votre guérison; c'est une croyance qui, du reste, est enseignée par

la religion; je comprends le sentiment de votre mère, et, en vérité, il me semble que, si j'étais à votre place, je lui donnerais cette satisfaction. Vous la rendriez si heureuse!

Le lendemain, il me dit en me tendant la main : — Ma foi! docteur, j'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit; j'ai suivi votre conseil.

Vingt-quatre heures après, il était mort.

Depuis ce jour, j'ai fait la conquête de l'abbé X... Dans plus d'une circonstance, il a pris ma défense, et, quand il me rencontre, il me donne toujours une poignée de main d'une façon toute cordiale.

Brillat-Savarin juge son homme par ce qu'il mange, je le jugerais volontiers par le choix de son médecin.

Votre réputation d'homme instruit n'est pour rien dans la détermination de beaucoup de gens, le motif le plus futile, des considérations tout à fait secondaires décident leur choix; il en est qui vous disent : Je n'ai aucune confiance dans mon médecin, et si j'étais sérieusement malade, j'en voudrais cer-

tainement un autre. Comme si au début d'une maladie on pourra savoir quelle en sera la durée et la gravité! Vous ne pouvez rien contre la sottise et l'imprévoyance humaines, acceptez les clients quel que soit le mobile qui les attire vers vous. Parmi ceux que le hasard ou la curiosité vous ont amenés quelques-uns vous resteront : ceux qui réfléchissent et qui trouvent dans votre instruction et votre honorabilité des garanties sérieuses vous seront fidèles et dévoués : enfin il en est qui vous quitteront comme ils sont venus, sans trop savoir pourquoi, après même que vous leur aurez rendu les plus grands services.

Je vois d'ici votre indignation contre tant d'ingratitude, et cependant vous avez tort. Quand vous avez soigné un client, une fois que la maladie est terminée et qu'il vous a rémunéré de vos soins, il est quitte envers vous. Il ne vous doit plus rien, — plus rien, — entendez-vous bien ; — mais la reconnaissance? la reconnaissance est l'apanage des âmes d'élite, la demander à tout le monde,

ce n'est pas connaître l'humanité. Si vous y comptez, vous aurez des déceptions continuelles. Quand elle viendra et vous la trouverez sous les formes les plus délicates dans tous les rangs de la société, vous y serez d'autant plus sensible que vous ne la regarderez pas comme une chose due. Pénétrez-vous bien de cette manière de voir, ayez-la toujours présente à l'esprit et elle vous permettra de supporter avec calme, souvent avec indifférence, des ingratitudes qui autrement vous rendraient malheureux. Mais si vous faites des élégies sur la reconnaissance et l'ingratitude des malades, comme j'en ai quelquefois entendu, vous perdrez votre temps, vous ne changerez pas la marche des choses et vous assombrirez votre esprit qui a déjà bien assez de sujets de tristesse ; suivez les conseils du proverbe : Prenez les hommes pour ce qu'ils valent ; à ceux qui vous témoignent de la confiance vous devez tout ce que vous avez d'intelligence, de dévouement ; à ceux qui vous prennent aujourd'hui et vous

quittent demain, vous êtes tenu à moins d'abnégation. Vous allez les voir quand vous n'avez rien de mieux à faire. Cependant, si vous avez commencé à soigner une maladie, vous devez aller jusqu'au bout. Quand on vous a quitté soit par caprice, soit parce que, ayant donné des soins dévoués, mais impuissants, votre présence rappelle un douloureux souvenir, soit pour tout autre motif, ne témoignez jamais de mauvaise humeur, n'imitez pas ces médecins qui ne saluent plus leurs clients infidèles, qui ne leur parlent plus et refusent d'être leur partner au whist. Ils sont simplement ridicules. Au contraire, que rien ne puisse faire soupçonner dans le monde que vos relations comme médecin sont rompues, vous n'empêchez pas ainsi le client égaré de revenir à vous, et vous conservez sur lui l'avantage de la situation.

Je ne dois pas terminer le chapitre de la reconnaissance des malades sans vous faire remarquer combien le client est mauvais appréciateur du service que vous lui rendez.

Un homme se casse la jambe, vous la lui remettez sans le faire souffrir, et grâce, aux progrès de la science moderne, vous lui permettez au bout d'une quinzaine de jours de se lever et de passer ses journées assis dans son fauteuil, jusqu'à parfaite guérison. Vous ne lui avez fait qu'un petit nombre de visites. A peine vous saura-t-il gré de votre habileté et vous n'êtes pas certain qu'il n'émettra pas un doute sur la réalité de la fracture. — Ce n'est pas comme moi, dira le voisin, qui avec la même fracture aura eu un autre chirurgien, parlons-en de ma fracture. Je suis resté cinquante jours sans dormir, j'ai eu des plaies au talon. Il faut en avoir eu pour savoir ce que c'est! mais, je dois le reconnaître, mon médecin m'a parfaitement soigné, il venait tous les jours et même deux fois par jour. J'ai été bienheureux de l'avoir, — tant il est vrai que ce qu'on oublie le moins c'est la douleur. C'est probablement pour cela que le peuple ne connaît pas même le nom de ses bienfaiteurs, mais qu'il conserve la mémoire de ceux

qui ont été prodigues de son or et de son sang.

Cependant il faut être juste, le public est dans beaucoup de cas absolument incapable de juger le médecin. Ainsi le malade pourra-t-il jamais croire qu'en enlevant l'épithélioma gros à peine comme un pois, vous lui sauvez la vie, et que vous lui rendez un plus grand service que le chirurgien qui, ayant laissé le mal prendre un plus grand développement, est obligé de faire une opération qui frappera les yeux de tous. Cette incapacité du client à nous juger, à nous apprécier, est une des principales causes d'injustice et de déboires dans notre profession; aussi est-ce surtout dans la satisfaction du bien accompli que nous devons avant tout chercher la récompense de nos actes.

TROISIÈME LETTRE

A UN JEUNE MÉDECIN.

Ne donnez jamais une consultation sans prendre le temps nécessaire pour bien examiner votre malade. Il y a des clients maladroits qui ne manquent jamais de venir vous demander un avis en dehors de vos heures, au moment où vous partez pour un rendez-vous. C'est très-urgent, — il y a deux mois qu'ils souffrent. — Ne vous débarrassez jamais de ces fâcheux par une ordonnance faite à la hâte. Vous vous exposez ainsi à faire des erreurs de diagnostic, et, si par malheur cela vous arrivait, ils ne manqueraient pas de vous le reprocher amèrement. Si vous n'avez pas le temps de les examiner sérieusement, renvoyez-les au lendemain.

Avant tout, vous devez être consciencieux. Vous n'imiterez pas ce confrère important qui cumule toutes les places. Il est à la fois

médecin de l'hôpital, du bureau de bienfaisance, de la crèche, de la salle d'asile, des pompiers, de la prison, des épidémies. de toutes les sociétés de secours mutuels présentes et futures, etc., etc. De tous ces emplois il ne tient qu'aux titres. Il s'est fait ainsi un dossier respectable auprès de l'administration qui ne peut juger le sac que d'après l'étiquette. Il est au mieux avec le préfet qui le regarde comme l'homme providentiel du département. Aussi l'a-t-il fait décorer; quant aux malades, il les visite peu. N'acceptez une ou plusieurs de ces fonctions honorifiques que si vous avez l'intention formelle d'en remplir toutes les obligations.

Ne faites à vos malades que le nombre de visites qui leur est strictement nécessaire, quelle que soit d'ailleurs leur situation de fortune. Quand on souffre, on trouve que le médecin ne vient jamais assez souvent; une fois guéri, quand le quart d'heure de Rabelais arrive, on trouve qu'il a fait beaucoup de visites.

Vous devez toujours témoigner à votre ma-

lade une sécurité complète. Réfléchissez bien avant de faire une prescription et ne laissez jamais paraître la moindre hésitation dans votre thérapeutique. C'est le moyen de lui inspirer une confiance entière, absolue, confiance qui doit exister jusqu'à la fin. Si un jour, par un motif quelconque que vous n'avez pas même à rechercher, votre client ou ceux qui l'entourent paraissent un peu moins confiants, et cela se voit de suite, immédiatement mettez-les au pied du mur, demandez une consultation. Votre insistance souvent la fera rejeter et vous redonnera toute autorité auprès du malade et de sa famille. Si, au contraire, vous attendez qu'on vous la propose, et que la maladie tourne mal, on pourra quelquefois vous faire sentir que, si la consultation avait eu lieu plus tôt, on aurait peut-être pu, avec d'autres moyens, conjurer le fatal dénoûment.

Si vous devez affecter une grande sécurité auprès du malade, votre conduite doit être différente auprès de la famille : elle ne doit

rien ignorer; sans doute, il faut toujours laisser une porte ouverte à l'espérance, mais il ne faut pas dissimuler la gravité du mal, et cela dès le début. Si la famille veut une consultation, ce n'est pas quand la maladie est arrivée à sa dernière période qu'un second avis peut être utile; or on n'a pas le droit de l'en priver.

On entend parfois certains médecins, surpris par une mort qu'ils n'avaient pas prévue, soutenir gravement qu'ils savaient parfaitement à quoi s'en tenir, mais qu'ils n'avaient pas eu le courage de dévoiler l'horrible vérité. C'est un procédé honnête pour pallier une erreur de diagnostic; il y a des médecins, plus habiles qu'instruits, qui érigent en principe cette manière de faire et ils trouvent dans le public des niais qui croient à cette sensiblerie.

Quand vous êtes agréé, je dirai presque entré dans une famille, vous pourrez en devenir l'ami, évitez d'en être le conseil; qu'une dissension survienne, vous ne devez prendre

parti pour personne, vous êtes médecin et vous vous devez également à tous. Autant que possible, ne soyez pas le dépositaire des secrets de famille, excepté de ceux qui vous sont imposés par votre profession. En un mot, ne remplissez pas le rôle de ce médecin qui s'implante dans la famille : est le confident du mari, le conseil de la femme, dirige l'éducation du fils, marie la fille, choisit les domestiques. Ce rôle, qui n'a d'autre but que de se rendre nécessaire, indispensable et de s'assurer la clientèle de la génération suivante qui souvent échappe, ce rôle est mesquin et je le trouve indigne de la profession.

Il est des gens (remarquez que je ne dis pas tous, seulement je vous avertis) il est des gens qui, ayant le privilége de la naissance, regardent le médecin comme faisant partie de leur maison. Ils ont avec vous une certaine familiarité : vous arrivez, ils viennent au-devant de vous, vous serrent les mains, vous êtes dans le tête-à-tête; mais entrez dans leur salon au milieu d'une réunion des leurs, ils vous

font un salut poli, pas un ne vous tendra la main, vous n'êtes pas de leur monde. Chaque fois que vous êtes appelé au château, on vous invite à déjeuner ou à dîner ; votre couvert est toujours mis, comme celui du facteur, seulement vous mangez à la table des maîtres ; et, en effet, votre présence est une bonne fortune, vous apportez les nouvelles de la ville, et puis, à la campagne, les soirées sont longues, vous rompez la monotonie d'un tête-à-tête conjugal. Acceptez si telle est votre humeur. Moi, je refuse toujours.

Il y a des clients qui sont d'une exigence intolérable; dès que leur personnalité est en jeu, vous ne devez penser qu'à eux. Ils vous dérangent à des heures impossibles; ils vous font relever la nuit, et si vous leur faites observer qu'ils ne sont pas seuls au monde, que vous avez d'autres malades non moins intéressants qu'eux, que vous n'avez pas pu vous rendre immédiatement à leur appel : « Mais, monsieur, il me semble que, quand on paye un médecin, on a bien le droit... » Je ne finis pas

la phrase, car je vous vois, vous avez déjà pris votre chapeau et tourné les talons. Après une ou deux de ces exécutions, car cela se raconte de proche en proche, on trouvera peut-être que vous êtes susceptible, quand vous n'aurez été que digne; mais on ne s'y frottera plus.

Vous trouverez des gens qui auront l'air de vous faire une grande faveur en venant vous consulter : vous supporterez cela dans les commencements; mais, comme tout à un terme en ce monde, il viendra un moment où vous leur rappellerez qu'ils sont vos obligés et que vous n'êtes pas le leur.

Il en est d'autres qui, à peine dans votre cabinet, se croient dans la nécessité de dire du mal du médecin qui leur a précédemment donné des soins. Ne les laissez pas achever : hors de chez vous, ils vous traiteront de même; il n'est pas mauvais de le leur dire de temps en temps.

Un soir, à L..., je rencontre B..., un de mes anciens camarades, que je n'avais pas revu depuis notre séjour à Paris. Il me raconte

qu'il est dans une bonne position, tellement occupé qu'il n'a pas le temps de lire un journal politique. Il y avait un quart d'heure que nous causions quand je lui vois tirer sa montre. — Neuf heures! le boston de la marquise. « Pardon! il faut que je te quitte; voilà une demi-heure qu'elle m'attend. » Et tous les jours, depuis dix ans, le malheureux, quand il n'en est pas empêché par un accouchement, passe ainsi sa soirée. Aussi son bagage scientifique ne s'est guère accru, ou, pour être exact, s'est fort amoindri; mais il n'a pas son égal pour le picolo, et souvent il fait perdre à la vieille marquise la misère des quatre as qui est son coup favori.

Il est neuf heures du soir, il fait un temps affreux. Vous avez couru toute la journée. Vous êtes brisé de fatigue. Enfin, vous venez de vous asseoir au coin du feu, les pieds dans vos pantoufles. Votre soirée est à vous. Vous avez une opération grave à faire le lendemain, vous êtes bien aise d'y réfléchir, d'étudier le procédé opératoire qui peut le mieux conve-

nir à votre malade ; tout à coup un formidable coup de sonnette se fait entendre : c'est la femme de chambre de madame X... qui vous prie de venir de suite. Sa maîtresse est très-mal. Vous vous rhabillez à la hâte ; vous accourez chez votre cliente ; vous la trouvez dans son salon ; elle a même la gracieuseté de venir au-devant de vous. Depuis une dizaine de jours elle souffre d'un léger bobo pour lequel elle vous aurait bien fait demander demain matin ; mais, ce soir, il fait si mauvais, qu'elle est seule, elle s'ennuie et elle vous a envoyé chercher. Vous êtes, quand vous le voulez, un causeur agréable, et l'on espère bien vous garder le reste de la soirée. La première fois, je me dérange et ne reste que le temps strictement nécessaire pour examiner la malade et écrire mon ordonnance ; la seconde fois, je ne fais ma visite que le lendemain.

Quand on vient vous demander, si vous n'êtes pas disposé à recevoir, ne faites jamais répondre que vous dînez ou que vous reposez ;

faites dire que vous êtes sorti. Le malade n'admet pas que le médecin ait besoin de manger, boire, dormir ni d'accomplir les diverses fonctions essentielles à la vie des autres mortels; le médecin doit être à toute heure nuit et jour à sa disposition. Quand on lui a dit que vous n'êtes pas chez vous, cela coupe court à toute prétention de sa part. Si, au contraire, il sait que vous y êtes, quelle que soit la situation dans laquelle vous vous trouvez, il franchit tous les obstacles, sous prétexte qu'il n'a qu'un seul mot à vous dire. Je me rappelle avoir été ainsi persécuté par un fâcheux pendant que je prenais un bain.

Rien n'égale l'indiscrétion de certains clients : l'un vous arrête dans la rue et vous demande une consultation pour sa femme, l'autre monte dans le même wagon que vous pour vous entretenir de sa santé; un autre vous aperçoit à la gare et vous persécute jusqu'au départ du train. Défiez-vous particulièrement des gares de chemin de fer, vous y serez toujours traqué. C'est du reste un peu

partout le sort du médecin. Un de mes confrères me racontait que, chargé un jour de demander la main de la fille d'un riche négociant, ce dernier termina la séance en le consultant pour un malaise dont il souffrait depuis une quinzaine de jours. Le confrère se soumit de la meilleure grâce. Quand on est ambassadeur il faut bien être un peu diplomate.

QUATRIÈME LETTRE

A UN JEUNE MÉDECIN.

Un mot sur vos relations avec vos confrères au point de vue de la clientèle.

Lorsque, dans le cours d'une maladie, survient un accident imprévu qui nécessite un secours immédiat, si le médecin ordinaire est absent, celui auquel on s'adresse s'abstient de toute réflexion, prescrit seulement ce qu'il faut pour remédier au plus pressé, et sa visite

devant être portée au compte du médecin habituel, refuse toute espèce d'honoraires; mais il arrive parfois que la famille saisit cette occasion pour demander une consultation. Répondez alors d'une manière évasive, que sur un simple aperçu vous ne pouvez vous prononcer; que le temps vous manque, et que vous auriez besoin de vous entendre avec le médecin traitant; évitez tout ce qui pourrait paraître une critique de la conduite de votre confrère, et, si vous ne partagez pas sa manière de voir, ne le laissez pas paraître; seulement, si vous croyez avoir reconnu une erreur de diagnostic grave, compromettante pour la vie du malade, prévenez-en le confrère, mais que la famille ignore votre démarche.

Un autre cas peut se présenter; je le spécifie parce qu'il me permet de mieux rendre ma pensée : Un accident survient; une fracture, par exemple. Vite, un médecin tout de suite. On court chez le sien, il n'y est pas. On va frapper à toutes les portes. Enfin on vous trouve. Quel devra être votre rôle? Après les

premiers soins donnés, vous devez vous retirer en déclarant au blessé que son médecin pourra à son retour continuer ce que vous avez commencé. Cette façon d'agir est, à mon sens, la seule possible, la seule digne. Vous ne vous imposez pas, et vous laissez au malade toute sa liberté. Il arrivera alors de deux choses l'une : ou le blessé, très-heureux de cette circonstance pour changer de médecin, insistera pour que vous lui continuiez vos soins; vous pouvez alors le faire en toute conscience; ou bien il reprendra son médecin, mais il vous saura gré de votre procédé, et vous aurez gagné en considération ce que vous aurez perdu en argent, et, quoi qu'on en dise, c'est un bon placement que vous retrouverez plus tard. Cette manière d'agir n'est pas universellement adoptée. J'ai en pareil cas assisté, comme spectateur, croyez-le bien, à une véritable course au clocher, où la place est au premier occupant. Le premier arrivé s'est emparé du membre, c'est son bien, c'est sa propriété. Il permet, il est vrai, au

malade d'appeler en consultation le médecin de la maison, qui arrive à la seconde heure; mais il faut le subir jusqu'à la fin, à moins que le pauvre patient n'ait l'énergie et le bon sens de remercier cet accapareur dès le premier jour. Bien des malades n'ont pas ce courage, et j'en ai vu plus d'un s'en repentir amèrement quand il n'était plus temps.

Si, parfois, on rencontre chez quelques médecins cette *invidia*, qui est devenue un adage, il faut avouer, comme circonstance atténuante, que les clients font bien tout ce qu'il faut pour chercher à l'exciter, même chez les natures qui ont le moins de propension pour ce vilain défaut. On ne manque pas de gens qui viennent vous rapporter un propos désobligeant tenu sur votre compte par un confrère; d'autres vous envoient chercher, vous consultent; vous croyez être leur médecin, puis un beau jour vous découvrez que vous n'en êtes que la doublure; ou bien, si le vrai médecin vient à apprendre que vous naviguez dans ses eaux, et s'il en fait l'observation au

malade, on vous sacrifie, on prétend que vous vous êtes imposé, que l'on n'a pu se débarrasser de vous, que vous faisiez des visites d'ami; que sais-je? Vous n'avez encore là qu'une règle de conduite: agir franchement, ouvertement, donner des explications au confrère qui se croit blessé et traiter les gens de cette sorte comme ils le méritent.

Vous trouverez des personnes qui vous donneront le conseil d'aller une fois par semaine, le jour du marché, donner des consultations dans tel ou tel gros bourg du voisinage. « Vous vous ferez ainsi connaître, vous dira-t-on, et puis vous aurez beaucoup de monde, d'autant plus qu'il n'y a dans ce bourg qu'un officier de santé ou un médecin qui n'inspire aucune confiance. » Gardez-vous de suivre cet avis. D'abord, le médecin est comme le notaire, il doit rester chez lui, attendre le client et non pas courir après. Laissez cette manière aux pédicures, aux dentistes, aux spécialistes de troisième ou de quatrième ordre qui vont de ville en ville, annonçant leur arrivée à

grand renfort d'affiches et offrant leurs services comme des commis voyageurs. Le cabinet du médecin ne doit pas être dans une auberge.

Maintenant quand bien même votre dignité ne serait pas en jeu, au nom de votre intérêt, je vous dirais : abstenez-vous.

En effet, tout d'abord, vos consultations pourront avoir quelque succès et, comme en débutant vous serez peu occupé, cette journée passée loin de chez vous ne vous sera pas préjudiciable, au contraire. Mais, lorsque le prestige de la nouveauté aura disparu, le nombre des consultations diminuera ; puis lorsque votre clientèle sera constituée, lorsqu'elle sera nombreuse, ces absences à jour fixe pourront vous créer des ennuis; ensuite le confrère sur les brisées duquel vous viendrez, vous verra d'un fort mauvais œil et au lieu de vous appeler en consultation dans les cas graves, il fera venir un confrère d'une autre ville ; vous serez même heureux, s'il ne cherche pas à vous jouer quelque autre mauvais tour. En sorte que,

tout bien considéré, ces consultations ne vous rapporteront pas grand profit, et le mieux à tous les points de vue est de rester chez vous.

Dans certains cas graves, difficiles, lorsqu'on a sur les bras une lourde responsabilité, les consultations ont leur raison d'être et leur utilité; mais le plus souvent elles sont provoquées ou par un caprice du malade, ou par l'insistance de l'entourage auquel vous n'inspirez pas une confiance entière, ou encore par le zèle d'héritiers qui, tout en guettant leur proie, veulent donner au moribond un dernier témoignage de leur sollicitude. J'appellerai tous les médecins de la ville en consultation, me disait l'un d'eux, auprès d'un vieil oncle qui devait lui laisser un fort bel héritage. Les bons, les médiocres, les mauvais, tout y a passé. Il lui fallait le tas. En pareille circonstance, les consultations ne servent à rien. Elles ne peuvent être qu'une satisfaction pour la famille ou pour le malade. C'est d'ailleurs leur droit : il n'y a donc pas lieu de s'y opposer; il serait même de mauvais goût d'en paraître contrarié.

Il en est de la médecine comme de toutes les autres professions. Parmi ceux qui l'exercent, il en est d'instruits, d'habiles; mais il en est aussi qui ne savent rien, et entre ces deux extrêmes se trouvent tous les degrés intermédiaires. Si donc à vous qui êtes un médecin sérieux et capable, on propose une consultation avec un confrère ignorant, que ferez-vous? Il n'y a pas à hésiter, vous devez accepter. De même encore, si le consultant est un officier de santé, je prétends que vous n'avez pas le droit de le récuser. En effet, est-ce que le public, et je parle ici de ce public bête qui ne raisonne pas plus en médecine qu'en politique et qui forme, hélas! la majorité, sait faire la différence entre le médecin instruit et celui qui ne l'est pas, entre un officier de santé et un docteur? Il ne voit là qu'un médecin de plus. Or, on lui a dit que ce médecin avait guéri un malade atteint de la même affection que celui que vous soignez, cela suffit pour qu'il désire vous l'adjoindre. A tout prendre, son raisonnement n'est pas faux : il ne doit

pas y avoir de médecins ignorants. Ne sont-ils pas tous reçus par la Faculté après examen? Si elle leur a donné le diplôme, c'est qu'ils sont capables. Quoi qu'il en soit, le confrère ou l'officier de santé qui se trouvera avec vous vous saura gré de votre condescendance; il la reconnaîtra en n'entravant pas votre traitement. Vous dirigerez, d'ailleurs, la consultation et souvent vous vous ferez un ami d'un confrère que votre supériorité tendait à indisposer contre vous.

Cette condescendance à l'égard de tout ce qui a le titre de médecin, ce respect de la volonté du malade a cependant une limite. Si l'on vous propose une consultation avec un homœopathe, un rebouteur, en un mot avec tout individu qui n'a pas de titre légal pour exercer la médecine, vous devez refuser net. Vous ne parlez pas la même langue, vous ne pourriez pas vous comprendre; et si de semblables guérisseurs sont admis au chevet de votre client, vous devez leur céder le pas et vous retirer.

Maintenant, qu'elle sera votre attitude dans les consultations? La situation est parfois assez délicate. Si vous avez le bonheur d'être avec un maître, votre rôle est tout tracé : vous écoutez. Si vous vous trouvez avec un confrère instruit, comme vous appartenant à la même génération médicale, vous arriverez toujours, sinon à tomber complétement d'accord, à vous entendre parfaitement; mais si vous avez affaire à un ignorant, et par cela même à un entêté ou bien à un médecin d'un autre âge, à un Broussaisien, par exemple, — et on en rencontre encore; c'est si commode cette doctrine de Broussais! — vous n'avez qu'un moyen de vous tirer d'affaire : Tâchez de parler le dernier, évitez toute discussion ou toute démonstration, ne cherchez à combattre aucune hérésie, on ne vous comprendrait pas. Dites en deux mots votre diagnostic et votre traitement, soyez coulant pour les moyens insignifiants, sans conséquence, mais tenez ferme pour que ce qui vous paraît urgent, indispensable, soit exécuté, et si vous trouvez dans votre confrère

une résistance opiniâtre, exposez franchement votre désaccord à la famille, et demandez un troisième consultant; mais celui-là doit avoir une autorité telle que son opinion ne puisse pas être discutée.

Les bons pharmaciens sont pour vous de puissants auxiliaires; mais il ne faut pas se dissimuler qu'ils ne sont pas aussi communs qu'on pourrait le désirer. Lors donc que vous connaîtrez le meilleur pharmacien de votre ville, prenez-le pour vous et les vôtres, mais ne l'imposez à aucun de vos clients. D'abord, vous ne réussiriez pas; ensuite, les malveillants ne manqueraient pas de dire qu'il vous fait une remise par malade que vous lui adressez, ce qui, malheureusement, n'est que trop vrai de la part de certains médecins avec lesquels je ne vous confonds pas. Enfin, vous indisposeriez contre vous tous les autres pharmaciens qui ne laisseraient échapper aucune occasion d'éloigner de vous votre clientèle. Si on veut vous faire sortir de la réserve que vous vous êtes imposée, défiez-vous : souvent, c'est un

piége qui vous est tendu. Je vois cela fréquemment, en particulier chez les paysans, sous une forme assez piquante qui donne toujours lieu au dialogue suivant : « Chez quel pharmacien faut-il aller? — Chez le vôtre. — Je n'en ai pas d'attitré. — Chez qui prenez-vous habituellement? — Chez M. X... — Eh bien! allez chez M. X... — C'est qu'il y a des médecins qui ont leur pharmacien. — Je ne suis pas de ces médecins. » Si vous aviez la simplicité de leur indiquer un pharmacien, ils retourneraient chez le leur, où ils diraient que vous avez fait tout votre possible pour les en détourner, et cela pour obtenir un rabais de 2 sous sur une potion, et, en conscience, le moyen de refuser un client qui donne une semblable preuve d'attachement.

CINQUIÈME LETTRE

A UN JEUNE MÉDECIN.

Que vous dirai-je de votre attitude à l'égard des charlatans, rebouteurs, maréchaux-ferrants, prêtres, religieuses, guérisseurs de toutes sortes n'ayant pas le droit d'exercer la médecine, et par cela seul l'exerçant d'autant plus? Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de n'avoir avec eux aucune espèce de relation. Quant à les déférer aux tribunaux, abstenez-vous-en. L'association qui, de nos jours, a la prétention de résoudre certains problèmes insolubles parce qu'ils sont la conséquence même de nos passions, l'association appliquée au Corps médical a cru pouvoir réprimer l'exercice illégal de la médecine, et si, par-ci par-là, elle enregistre avec un certain bruit quelques condamnations le plus souvent dérisoires, il faut reconnaître qu'elle est complétement impuissante, et que le plus effronté charlatanisme

prospère tout autour de nous. Et, en effet, vouloir supprimer le charlatanisme, le merveilleux; vouloir empêcher d'avoir confiance dans le maréchal du coin ou dans la religieuse dépositaire d'un onguent fameux, c'est vouloir supprimer la bêtise humaine. C'est tout bonnement demander l'impossible; mais, direz-vous, il y a une loi qui protége la médecine. D'abord, cette loi est illusoire; ensuite, ne perdez pas de vue que la France est le pays du monde où les lois sont le moins exécutées. On a toujours un prétexte pour ne pas appliquer la peine qui est, en définitive, la sanction de la loi. Maintenant, est-ce avec une loi que vous décréterez que tel guérisseur ne doit pas inspirer confiance? Mais le malade ne va que là où il espère trouver la guérison. Or, si la confiance ne se donne pas, pour le plus grand nombre elle ne se raisonne pas. Et puis, ce qui fait la fortune des charlatans, ce sont les malades eux-mêmes qui font grand bruit de leur guérison, qu'ils trouvent d'autant plus merveilleuse qu'elle a été obtenue en dehors

des moyens ordinaires. S'ils la devaient à leur médecin, ils n'en parleraient même pas. Si, au contraire, ils n'ont pas à se louer du traitement de l'empirique, ils se gardent bien d'avouer leur mésaventure. Il résulte de là que les succès des guérisseurs sont seuls connus. Maintenant, il faut encore l'avouer, les erreurs de diagnostic des médecins habilement exploitées donnent à certains rebouteurs une réputation hors ligne. Aussi n'hésitez jamais, lorsque vous êtes en présence d'une fracture ou d'une luxation, pour peu qu'il y ait pour vous un doute, appelez un confrère en consultation. En général, on n'apprend pas assez la chirurgie; sous prétexte que les maladies chirurgicales sont plus facilement accessibles aux divers moyens d'investigation, on croit pouvoir se dispenser de les étudier à fond. C'est une grande faute. Les erreurs chirurgicales sont d'autant plus préjudiciables à la réputation du médecin qu'elles entraînent avec elles des conséquences permanentes parfois irremédiables et qui sautent aux yeux de tout le monde.

Il est des circonstances qui donnent, en vérité, gain de cause aux empiriques. Un magistrat éminent et fort au courant des choses de la médecine me citait un fait dont il avait été témoin. Une épidémie d'angines couenneuses sévissait dans la ville qu'il habitait et faisait beaucoup de ravages, particulièrement chez les enfants. Les médecins de la localité les traitaient par les saignées, les sangsues, la diète : presque tous mouraient. Un empirique du pays en guérissait beaucoup ; il leur touchait la gorge avec une poudre (probablement de l'alun) et leur donnait à manger. On le faisait venir dans les familles la nuit, en cachette. Or, je le demande, quel eût été le rôle des médecins s'ils avaient cité ce guérisseur devant un tribunal, et quel eût été le juge qui eût prononcé une condamnation?

Ce n'est pas sans un sentiment pénible que je vois la piteuse figure du médecin dénonçant au parquet les agissements du rebouteur qui lui fait concurrence, le magistrat écoutant ses griefs d'un air narquois, et, le plus souvent,

ne donnant aucune suite à des plaintes que le public ne sanctionne pas. On vous dit bien : Mais l'Association est derrière vous qui vous soutiendra. C'est vrai ; mais il n'en faut pas moins que le médecin qui se croit lésé se porte partie civile. Là est le côté faible, je dirai presque ridicule de la situation.

Quelle digue opposer à ce charlatanisme qui nous déborde de toutes parts? D'abord, comme je vous le disais, faire de bonne médecine et de bonne chirurgie et pour cela toujours travailler et beaucoup travailler, élever le niveau des études, montrer plus de sévérité aux examens, avoir des professeurs moins soucieux de leur popularité, et ne délivrer des diplômes qu'à ceux qui font preuve d'une instruction solide et pratique ; ensuite, par votre manière d'agir à l'égard des malades qui vous arrivent estropiés de chez les rebouteurs, vous pouvez créer à ces derniers des embarras qui leur donneront à réfléchir. Je m'explique. Si un malade se présente à vous, ainsi que je le voyais dernièrement, avec une jambe gan-

grenée par un appareil mal mis ou avec un bras cassé à la suite de tractions insensées pour réduire une luxation qui n'existait pas, il y aurait inhumanité à refuser vos soins; d'autant plus que là les résultats du traitement antérieur sont malheureusement trop évidents pour tout le monde; mais, si le patient est atteint d'une affection à laquelle vous ne pouvez plus remédier, comme une luxation trop ancienne, une perte de la vue, refusez absolument toute ingérence dans le traitement; quand on demanderait au malade qui lui a donné des soins, il vous nommerait et se garderait bien de citer le charlatan auteur de ses maux. J'ai pour habitude, en pareil cas, de le renvoyer avec le conseil de porter plainte au tribunal et de demander des dommages et intérêts.

Si, en commençant, je vous ai parlé de désintéressement, je vais finir en vous disant un mot de la question d'argent, des honoraires du médecin.

Soyez bon, généreux, mais faites rémunérer

vos soins d'une façon convenable, en rapport avec le service rendu et la position de fortune de vos clients. Les usages varient suivant les localités. Ne prenez jamais un prix inférieur à celui de vos confrères; c'est un mode de concurrence que l'on ne saurait traiter de déloyal, mais que je trouve indigne du caractère du médecin, et qui ne vous donne aucune considération auprès du malade. Il y a des gens qui, venant vous consulter, se plaignent du chiffre des honoraires de leur médecin; j'ai pour principe de ne jamais leur en prendre moins, mais souvent davantage. Les pauvres, les mauvais ouvriers, les besoigneux de toutes sortes, vous ne les faites pas payer : d'abord, ils ne pourraient rien vous donner; ensuite, c'est un devoir de la profession de donner à celui qui est déshérité de la fortune des soins aussi assidus, aussi empressés que s'il était dans une autre position. Vous trouverez dans la satisfaction du devoir accompli votre récompense. A part quelques exceptions, ne vous attendez pas à la reconnaissance de cette caté-

gorie de clients. En général, ils sont exigeants, et ils regardent que vous êtes obligé de les soigner sans même qu'ils soient tenus à vous adresser un remerciement. Les pauvres gens! il ne faut pas trop leur en vouloir. Depuis que nous vivons sous le régime du suffrage universel, on leur a adressé tant de flatteries, on leur a tant parlé de leurs droits, si peu de leurs devoirs, qu'ils en arrivent à croire que tout leur est dû.

A propos des nécessiteux, vous serez exploité surtout dans vos débuts par des dames dites de charité, qui trouvent fort agréable de faire de bonnes œuvres à vos dépens et de s'en faire attribuer tout le mérite. Celui que vous soignez est convaincu que vous y trouvez un bénéfice et ne vous en sait aucun gré. On peut s'en passer; mais, c'est égal, à la longue, on s'ennuie de ce procédé.

Il est une catégorie de clients que je vous recommande : ce sont les ouvriers honnêtes, les petits rentiers, les petits fonctionnaires de l'État, chargés de famille. Cette classe de la

société, profondément honnête, tient à faire honneur à ses affaires; elle paye son médecin; mais qu'une maladie de longue durée survienne, qu'une opération devienne nécessaire, voilà l'équilibre rompu dans ce modeste budget, les économies sont vite épuisées, la gêne se fait sentir, et cependant on la dissimule, on veut être honorable. Vous ne pouvez pas toujours faire la remise complète de vos honoraires, vous les blesseriez, mais vous pouvez oublier une partie de vos visites, et, vous inspirant des circonstances, vous trouverez mille moyens de ne pas aggraver la situation dans laquelle ils se trouvent; pour cela, je m'en rapporte à votre cœur.

On paye son médecin par deux motifs : ou parce qu'on est honnête, ou parce que, ayant en lui une confiance absolue, on craint qu'il ne mette moins d'empressement et de sollicitude à donner ses soins. Rien de plus facile que de ne jamais s'acquitter envers lui; le médecin qui se respecte, à moins de cas tout à fait exceptionnels, n'aura jamais recours aux

voies judiciaires, il aime mieux perdre ses honoraires.

Un mot des abonnements. Je n'ai jamais compris cette sorte de marché. Il ne peut-être avantageux à votre client qu'en vous étant préjudiciable. Si c'est le contraire, pourquoi recevoir des honoraires que vous n'avez pas mérités? Et puis, en général, les abonnés sont fort exigeants; ils trouvent toujours que vous ne vous gênez guère pour gagner votre argent (*sic*); il y a là une situation qui ne saurait me convenir. Avec les couvents, ou les grands établissements industriels, l'abonnement n'est presque jamais suffisamment rémunérateur; le plus souvent même, la somme allouée est dérisoire. Si vous avez le temps nécessaire pour faire très-consciencieusement le service auquel vous vous engagez, acceptez cette situation; mais, aussitôt que vous ne pouvez plus le faire convenablement, retirez-vous. Ne faites pas comme certains médecins, qui reçoivent l'argent, mais ne soignent guère les malades.

Je n'ai jamais été le médecin d'aucun couvent et ne le serai jamais. Les couvents, quoique riches, veulent qu'on agisse avec eux comme s'ils étaient pauvres; or, je les traiterai toujours comme des clients aisés, sans abonnement, faisant payer chaque consultation individuellement. Il faut distinguer le couvent et la religieuse : autant l'un a des rentes, autant l'autre en possède peu ou plutôt ne possède rien; aussi, ma manière d'agir ne sera plus la même : elle sera parfaitement désintéressée si c'est la religieuse qui, à ses risques et périls, vient me demander un conseil.

Les Sociétés de secours mutuels, que l'on appelle aussi de prévoyance, je ne sais pourquoi, seraient, jusqu'à un certain point, préjudiciables aux médecins, si, par la force même des choses, elles ne venaient pas dans une certaine mesure servir leurs intérêts. Je m'explique. Souvent, les honoraires accordés par ces Sociétés ne sont pas assez élevés; d'un autre côté, un certain nombre d'individus qui

ont une aisance suffisante font partie de ces Sociétés pour ne pas payer le médecin; là est le préjudice; mais il ne faut pas perdre de vue que la majorité des sociétaires ne s'acquitterait jamais envers le médecin si la Société ne s'en chargeait pas; là est l'avantage. Une fois qu'ils font partie de la Société, comme ce ne sont plus eux qui payent, ils sont fort exigeants; il leur faut beaucoup de visites, beaucoup de médicaments; ils vous le disent bien haut. C'est là un des résultats inévitables de l'association. Or, si vous ne faites que les visites strictement nécessaires, on vous quittera pour un confrère qui prodiguera des soins plus multipliés. Il y a des médecins qui exploitent cette catégorie de malades avec un remarquable succès. J'en connais un que l'on a surnommé dans le pays le docteur *Vingt-Sous.* Comme son sobriquet l'indique, le prix de ses visites et de ses consultations est des plus modiques, mais c'est un niveau sous lequel il faut que tout le monde passe. Vous venez demander chez lui un billet d'hôpital, vingt

sous; vous n'avez que dix sous dans votre poche : allez en emprunter dix autres et vous aurez l'ordonnance. Il entre chez un ouvrier, avant d'écrire son ordonnance, il demande sa pièce. Du reste, on connaît sa manière, et, le plus souvent, il trouve son obole sur la table, à côté de l'écritoire. Eh bien, malgré de tels procédés, il est de tous les médecins le plus recherché par les membres de Sociétés de secours mutuels; c'est que, en effet, il ne leur ménage pas ses visites; la quantité remplace la qualité. Vous, l'homme consciencieux, vous ne pourrez guère convenir à cette clientèle; mais, en vérité, je ne le regrette pas pour vous.

Je crois, mon cher ami, avoir répondu à toutes les questions que vous m'avez adressées; je me suis permis de vous donner quelques conseils sur des sujets dont vous ne me parliez pas. Je ne sais si vous partagerez toujours les idées que j'ai émises dans ces lettres qui ont pris les proportions d'un mémoire; tout ce que je puis vous affirmer, c'est qu'il n'en est

pas une d'elles que je ne mette journellement en pratique, et, jusqu'à présent, cela ne m'a pas mal réussi.

I

LES MÉDECINS ET LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Les Sociétés de secours mutuels qui se multiplient de tous côtés deviennent un véritable danger pour la profession médicale, et il n'est peut-être pas inopportun d'examiner les conséquences de ce développement, au point de vue de notre intérêt professionnel.

Primitivement, les Sociétés de secours mutuels avaient été créées pour les ouvriers; c'étaient, passez-moi l'expression, des Sociétés de bienfaisance; l'ouvrier payait bien sa cotisation, mais le patron y ajoutait la sienne qui, souvent, était la plus grosse; puis il y avait

les membres honoraires; bref, chacun de son côté encourageait une institution qui devait développer chez l'ouvrier le sentiment de l'ordre, de l'économie, de la prévoyance. Il était naturel que le corps médical, lui aussi, contribuât à ce résultat si désiré et si désirable, mais qui, selon moi, n'a guère été atteint; et, comme toujours, quand il s'agit d'une idée généreuse, son concours ne se fit pas attendre. Il accepta les tarifs de ces Sociétés à prix réduits. Jusque-là tout était pour le mieux.

Mais le système des Sociétés de secours mutuels a pénétré dans des couches sociales plus élevées, plus fortunées, et aujourd'hui nous sommes en présence d'un état de choses qui, si nous n'y prenons garde, menace nos intérêts.

Dans la lettre suivante, que j'avais écrite en réponse à une demande qui m'était faite d'accepter les tarifs d'une de ces Sociétés, j'ai résumé les motifs qui doivent, à mon sens, faire rejeter de semblables propositions.

« Monsieur,

» Vous me demandez mon concours pour une Société de secours mutuels des instituteurs que l'on est en train de fonder, et vous me proposez un tarif de visites à prix réduit.

» Les instituteurs rendent de grands services, presque toujours mal rémunérés; souvent ils sont chargés de famille, il faut leur venir en aide. Ces sentiments, je les partage; aussi n'avais-je pas attendu les considérations que vous me faites valoir pour tendre la main à ces pionniers méritants de l'instruction primaire. Mais, laissez-moi vous le dire : à mon point de vue de médecin, je ne puis envisager les choses comme vous, et il m'est impossible d'accepter vos tarifs réduits, pas plus que ceux d'une foule d'autres Sociétés de secours mutuels qui se créent journellement autour de nous, nous englobent et finiront par nous annihiler. Je vais vous exprimer sur ce sujet toute ma pensée.

» Qu'est-ce qu'une Société de secours mutuels? C'est une collection d'individus qui, pour une somme relativement minime, évitent les conséquences pécuniaires de la maladie, ou, en d'autres termes, se mettent à même de payer leur médecin et leur pharmacien. De même, par les assurances sur l'incendie, pour une somme annuelle insignifiante, on met sa propriété à l'abri des dangers de l'incendie. Par suite de cette association, de cette solidarité, chaque individu peut ce qu'isolé il ne pourrait pas, ou, du moins, ne pourrait que pour une somme relativement considérable. C'est l'histoire de la table d'hôte à 3 francs où l'on vous sert un dîner qui, chez vous, en coûterait 8 ou 10. Or, puisque cette Association rend les soins médicaux moins onéreux pour le malade, pourquoi faut-il que le médecin soit moins payé? Il en résulterait que toute association serait faite contre le médecin au profit du sociétaire. Cela n'est pas admissible, et j'ai toujours protesté contre cette tendance des Sociétés de secours mutuels à réduire les

honoraires des médecins, tendance qui est également préjudiciable aux malades; car je pourrais nommer tels médecins qui, consentant à se soumettre aux exigences de ces Sociétés, leur en donnent, comme l'on dit vulgairement, pour leur argent. Ce n'est pas que j'approuve cette manière de faire, aussi blâmable que contraire à la dignité professionnelle, mais je cite simplement le fait que personne ne pourra me contester.

» Je ne prétends pas dire que les médecins doivent profiter de l'existence des Sociétés de secours mutuels pour demander des honoraires exagérés ou pour multiplier leurs visites, mais je trouve juste qu'ils prennent aux sociétaires ce qu'ils leur prendraient s'ils ne faisaient pas partie de la Société. Pour moi, l'association ne doit être qu'une garantie pour le malade d'être soigné, et pour le médecin de recevoir la rémunération de ses soins.

» Maintenant, revenons à nos instituteurs. Leur situation m'a toujours paru digne d'intérêt, et, depuis longtemps, voici quelle est

ma règle de conduite à leur égard : Quand ils viennent à ma consultation, je ne leur demande pas d'honoraires; quand je vais chez eux, à la campagne, je leur fais payer le prix ordinaire de mes visites; maintenant, ces visites, je tâche d'en faire le moins possible; s'il s'agit d'une maladie qui en exige un certain nombre, je n'inscris pas celles que je leur fais quand je vais voir un malade dans leur voisinage, en sorte que, finalement, je sauvegarde le principe de la rémunération normale de la visite, et je ménage la bourse du malade; d'un autre côté, j'évite qu'il n'abuse de mes visites, ce qui arrive fatalement lorsqu'il n'y a pas le frein de l'honorarium. Ce système, je suis tout disposé à ne pas le changer et à le continuer avec votre association. Vous me direz, je le sais : Comme toutes vos visites et toutes vos consultations, à prix réduit il est vrai, vous seront payées, il y aura en fin de compte autant et peut-être plus d'avantage pour vous à accepter notre tarif et notre combinaison. C'est possible; mais il me répugne

de ne plus être le médecin libre de ses allures, juge de ce qu'il doit faire dans tel cas donné; car, parmi les instituteurs, s'il en est qui sont dans une situation précaire, j'en connais qui ont épousé des filles de cultivateurs et qui ont une véritable aisance; il me répugne, dis-je, d'abdiquer ma spontanéité, de ne plus être que l'agent médical de l'association, tarifé d'avance, auquel on ne saura aucun gré du sacrifice qu'il fait. N'est-ce pas un marché conclu, librement débattu et accepté de part et d'autre? Non, mille fois non; plus j'y réfléchis, plus je trouve cette transaction incompatible avec les habitudes du médecin, avec son caractère, et je dirai même avec la dignité professionnelle. »

II

A PROPOS DE LA NOMINATION D'UN CHIRURGIEN D'HOPITAL DE PROVINCE.

Lettre à un administrateur de cet hôpital.

Monsieur,

Je conçois vos hésitations et celles de vos collègues; mais, puisque vous voulez bien me demander mon avis, permettez-moi d'entrer de suite dans le vif de la question.

Vous avez à X... sept médecins : sur les sept, un, dites-vous, est impossible, un est officier de santé, deux sont âgés, restent donc trois compétiteurs pour la place de chirurgien de l'hôpital; de ces trois compétiteurs, deux ont des titres sérieux; ils habitent la ville depuis vingt ans, ils se partagent à peu près la meilleure clientèle, parmi laquelle figurent naturellement les administrateurs de l'hôpital. Leurs nombreuses occupations ne leur permettront de consacrer qu'un temps très-restreint à leur

service nosocomial. C'est cependant sur l'un d'entre eux que l'administration arrêtera évidemment son choix. La lutte sera vive, car tous les deux emploient leur influence pour arriver; non pas qu'ils tiennent beaucoup à cette situation dont ils n'ont aucun besoin et qui, d'ailleurs, n'est pas spécialement dans leurs goûts et leurs aptitudes, puisque toutes les fois qu'ils ont un cas grave de chirurgie dans leur clientèle, ils font venir un chirurgien de la ville voisine, mais uniquement pour empêcher le docteur Z... d'occuper cette place. Le docteur Z..., qui est votre troisième candidat, est fixé à X... depuis deux ans seulement, il a fait de brillantes études, a été interne des hôpitaux de Paris, et vous a été chaudement recommandé par plusieurs professeurs éminents de la Faculté dont il a eu l'honneur d'être l'élève. Ses débuts dans la pratique ont été heureux, et plusieurs opérations couronnées de succès l'ont mis en évidence.

Vous qui envisagez les choses avec un esprit élevé, vous l'appuierez, mais vous serez seul

de votre opinion, et j'entends déjà la série d'objections de vos collègues : — Il y a trop peu de temps qu'il habite la ville; ses confrères ont des droits acquis; il est bien jeune, et n'a pas encore assez d'expérience pour que nous puissions lui confier le sort de nos pauvres malades. — Et puis, les internes des hôpitaux font des études trop spéciales (1), il nous faut en province des praticiens dont les connaissances soient plus variées. Vous ne pourrez pas vaincre tous ces raisonnements plus faux les uns que les autres, et vous aurez pour chirurgien de votre hôpital, dans une ville manufacturière où il arrive de nombreux accidents, un médecin déjà âgé, n'ayant aucun goût pour la chirurgie, et ce qui est pis, n'en sachant pas le premier mot.

Il y a cependant un moyen de sortir de cette impasse; donnez la place au concours. Je vois d'ici l'ébahissement que ce mot va causer dans

(1) Ces objections ne sont malheureusement pas une fiction, je les ai entendu formuler par les membres d'une commission administrative.

votre commission administrative. Néanmoins rien de plus simple. Le concours aurait lieu à l'École de médecine secondaire la plus voisine, qui ne refuserait pas de fournir un jury pris parmi ses professeurs. Maintenant, les épreuves se composeraient d'une épreuve de médecine opératoire et de deux épreuves cliniques. S'il s'agissait d'une place de médecin, on pourrait remplacer l'épreuve de médecine opératoire par une composition écrite sur un sujet de thérapeutique. Serait appelé à concourir tout médecin muni du diplôme de docteur exerçant depuis trois ans. Serait dispensé de ces trois années d'exercice tout médecin qui, ayant été interne des hôpitaux de Paris, aurait obtenu la médaille de bronze.

A ce mode de nomination je verrais d'immenses avantages, surtout si une loi le rendait obligatoire pour tous les hôpitaux de la France, quelle qu'en fût l'importance. D'abord on y trouverait des garanties sérieuses d'instruction et de capacité. Le plus digne aurait de grandes chances pour être nommé.

Avec un concours public, l'intrigue et les cabales de la petite ville seraient sans influence sur le jury qui, par sa constitution même serait indépendant; enfin les jeunes médecins qui, après de longues et laborieuses études, vont s'établir en province, seraient attirés par ces concours, et, pour mon compte, je verrais avec grande satisfaction un de ces jeunes gens reçus d'hier, étranger à la ville, l'emporter sur ses compétiteurs. Tout le monde y gagnerait : les malades auraient un médecin instruit, débutant il est vrai, mais par cela même plein de zèle et d'activité; la ville compterait un bon médecin de plus, ce qui n'est jamais à dédaigner; enfin le jeune médecin trouverait à ses débuts une situation qui le poserait honorablement dans l'esprit de ses nouveaux concitoyens, et le mettrait à même de se faire connaître et apprécier.

Mais, me direz-vous, et les vieux médecins de la localité qui ont des droits acquis? Je ne reconnais pas ces droits. Je ne reconnais

que ceux du travail et de la capacité. Que dans le concours ils se montrent supérieurs à leurs jeunes confrères, et ils les écarteront. Or la nature même des épreuves que je propose est en faveur des vieux praticiens. Le diagnostic et la thérapeutique sont tout. Il y a bien une épreuve de médecine opératoire qui pourra embarrasser plus d'un praticien ; mais ne faut-il pas qu'un chirurgien d'hôpital, quoique en province, sache couper un membre et ne laisse pas mourir un homme de hernie étranglée parce qu'il ne sait pas l'opérer !

Si le concours était universellement adopté, on ne verrait plus de ces nominations insensées comme il y en a trop souvent, et qui tiennent à la nature même des choses. Ainsi, un de mes amis, nommé chirurgien de l'hôpital d'une ville de certaine importance, fait ouvrir de grands yeux à tout le monde parce qu'il soigne les rétrécissements de l'urèthre. Jamais, avant lui, on n'avait entendu parler de cette maladie qui, cependant, ne paraît

pas être absolument rare, puisque, depuis quinze ans, il a eu l'occasion d'en soigner dans ce même hôpital plus de cent cas. Je connais un autre hôpital où l'on n'opère jamais la hernie étranglée ! Ces exemples pris au hasard suffisent. Mais que j'en aurais long à dire si je voulais citer toutes les conséquences de certains choix déplorables faits par des commissions administratives qui sont fatalement incompétentes !

Le concours, qui est le seul mode de nomination offrant des garanties réelles, a de nombreux ennemis. D'abord, les commissions administratives auront toujours quelque peine à se dessaisir d'un droit qu'elles possèdent. Ensuite, les compétiteurs eux-mêmes se soucient peu de cette manière de parvenir. La médiocrité toujours si nombreuse qui encombre la carrière médicale aussi bien que toutes les autres carrières, s'opposera sans cesse au concours qui permet au plus digne d'arriver. On met en avant une foule d'objections plus spécieuses que réelles.

Le concours ne donne pas, dit-on, la juste mesure de la capacité. Un vieux praticien voudra-t-il jamais entrer en lutte avec un jeune homme qui n'a rien à perdre et tout à gagner, qui vient de passer ses examens et qui est pour ainsi dire rompu au concours? Cela est vrai, si on en fausse l'application. Que veut-on, en effet, dans le cas particulier qui nous occupe? Avoir des médecins qui sachent reconnaître une maladie, puis la guérir s'il est possible, ou faire une opération si elle est utile. Il faut alors leur demander la preuve qu'ils sont capables d'exécuter ce que l'on exige d'eux, et pour cela soumettez-les simplement à des épreuves de clinique et de médecine opératoire, épreuves dans lesquelles le meilleur praticien aura toujours l'avantage. J'avoue que si l'on donnait comme épreuve du concours des minuties anatomiques, des structures d'organes, des descriptions micrographiques, il est évident que l'on n'atteindrait pas le but. Mais, encore une fois, ce n'est pas l'institution qui serait défec-

tueuse, mais bien son application. Vous voulez des praticiens, établissez des épreuves pratiques.

Ainsi compris, ma raison se demande avec étonnement pourquoi ce mode de nomination n'est pas généralement adopté, surtout quand on voit les admirables résultats qu'il donne là où il est en vigueur. Ainsi les médecins des hôpitaux de Paris sont tous nommés au concours. Or est-il dans l'État un corps dont le niveau scientifique et moral soit plus uniformément élevé? Et je ne parle pas seulement de l'ensemble, mais de chacun de ses membres en particulier. En province, quelques grandes villes comme Grenoble, Bordeaux ont adopté ce mode de nomination. Caen, dernièrement, sous l'inspiration éclairée et libérale de son maire, le docteur Rouland, a établi le concours pour la nomination des médecins de son hôpital, et l'on ne peut que s'applaudir du résultat obtenu (1). Pour être moins considérables que

(1) Depuis la publication de cette lettre dans l'*Union médicale* (mai 1874), le docteur Rouland a été enlevé par

les hôpitaux des grandes villes que je viens de citer, il est en France un grand nombre de services nosocomiaux qui, comme le vôtre, ne manquent pas d'importance, et il serait bien à désirer que la nomination de leurs médecins présentât les mêmes garanties.

Mais, hélas! je crois que loin de nous rapprocher de ce but si désirable pour les malades et les médecins, nous nous en éloignons. Il y a quelques années à peine, les médecins et chirurgiens des hôpitaux de province étaient nommés par le préfet qui choisissait sur une liste de trois noms présentée par la commission administrative, de telle sorte que le préfet, libre de tout engagement, indépendant par sa situation, au besoin éclairé par des renseignements pris à Paris auprès des professeurs de l'École de médecine, pouvait prendre le plus digne parmi les trois candidats. D'après la nouvelle loi, la nomination des médecins et

une mort prématurée à l'affection de ses confrères et de ses concitoyens, et la commission administrative des hôpitaux de Caen a supprimé le concours.

chirurgiens appartient exclusivement aux commissions administratives, dont les préfets n'ont plus la possibilité de corriger les erreurs. Cette loi est donc un peu plus mauvaise que celle qu'elle remplace. Ainsi on trouve naturel qu'une réunion de magistrats, d'avocats, de prêtres, de négociants, absolument étrangère aux choses de la médecine et subissant plus ou moins l'influence locale, soit compétente, sans appel, pour apprécier la valeur de tel médecin ou de tel chirurgien. C'est simplement absurde. Autant charger les médecins de la nomination des évêques. Il eût été pourtant bien facile à nos législateurs d'instituer le concours! Mais il faut leur rendre cette justice qu'ils se sont fort peu préoccupés de l'élément médical et qu'ils ont même affecté de le tenir à l'écart.

Je ne sais si les idées que je viens d'émettre seront favorablement accueillies par vos collègues. Cependant il me semble qu'à une époque comme la nôtre, où nous nous piquons de faire mieux que nos devanciers, où sur-

tout nous professons bien haut l'abolition des priviléges, la liberté et l'égalité comme moyen d'arriver, je suppose, nous aurions là une excellente occasion d'appliquer ces principes en instituant le concours.

III

DU CHARLATANISME PROFESSIONNEL.

Lecture faite à la séance de l'Association des médecins du Calvados, décembre 1872.

Dans ses tentatives pour lutter contre le charlatanisme, ne peut-on pas dire avec justesse que notre Association ressemble à Sisyphe roulant son rocher? Lorsqu'en effet tous les ans, à pareille époque, nous sommes réunis dans cette enceinte, la question du charlatanisme médical se représente toujours aussi menaçante pour les intérêts professionnels, toujours aussi funeste pour la santé des malades, et, il faut bien l'avouer, nos efforts sont restés jus-

5.

qu'à ce jour à peu près impuissants. Est-ce une raison pour nous décourager? Je ne le crois pas. Si donc il y a quelque témérité à venir à mon tour aborder un sujet aussi périlleux, je pense que vous me saurez gré de ne pas désespérer de la bonté de notre cause, et qu'à ce titre seul vous voudrez bien m'accorder quelques minutes de votre bienveillante attention.

Le charlatanisme, au point de vue médical, se présente sous deux aspects bien distincts : le charlatanisme extra-professionnel et le charlatanisme professionnel.

Le charlatanisme extra-professionnel comprend les rebouteurs et la plupart des guérisseurs qui se livrent à l'exercice illégal de la médecine; je dis la plupart, et non pas tous, car on n'est pas charlatan par cela seul que l'on se croit capable de guérir telle ou telle maladie dans un but purement humanitaire; pour qu'il y ait charlatanisme, il faut que l'exercice illégal de la médecine soit fait en vue d'un profit quelconque, soit moral, soit pécuniaire. De cette classe de charlatans, je ne vous

dirai rien; je ne veux pas d'ailleurs courir sur les brisées de notre honorable secrétaire, qui, sentinelle vigilante, vous dénonce chaque année leurs agissements. Je laisse à sa parole si honnête et si sympathique le soin de flétrir leur conduite, et d'appeler sur eux toutes les rigueurs de la loi, si toutefois on peut donner ce nom à cet ensemble de décrets et d'ordonnances qui régissent la médecine et qui font semblant de la protéger.

Je veux aujourd'hui vous entretenir de la seconde forme de charlatanisme médical, du charlatanisme professionnel. Comme l'indique son nom, il est exercé par des médecins. C'est le charlatanisme patenté, légalisé, par conséquent le plus perfide et le plus dangereux. Comment, en effet, s'en garder? Permettez-moi de me placer un instant au point de vue du public intelligent, mais ignorant des choses de la médecine : je suis malade depuis un temps plus ou moins long; mon médecin, dans lequel j'ai du reste confiance et qui le mérite à tous égards, me conseille de prendre une con-

sultation à Paris, et m'indique un ou deux professeurs de l'École de médecine auprès desquels il me recommande; mais, arrivé dans la capitale, des parents, des amis m'entraînent chez un autre médecin, c'est un spécialiste, il est professeur aussi; les titres et les décorations ne lui manquent pas, et puis il a guéri un malade atteint du même mal que moi. Au bout d'un mois, je reviens au logis un peu plus malade que je n'étais, et mon médecin m'apprend que j'ai été indignement exploité; et cependant, j'ai été à Paris, où, assure-t-on, se trouve la plus haute expression de la science; j'ai consulté un médecin de Paris qui paraît avoir des titres sérieux qui le recommandent au public. Voilà ce dont nous sommes témoins tous les jours. Il y a là un scandale véritable; il ne faut pas craindre de le dévoiler et d'en scruter tous les détails.

Mais, me dira-t-on, vous paraissez viser ici particulièrement le charlatanisme professionnel à Paris; cependant, il existe aussi en province. J'avoue que je ne me sens pris d'aucune ten-

dresse pour celui de province, mais il offre de moindres dangers. Il s'exerce sur une petite échelle; celui qui y a recours ne tarde pas à être jugé comme il le mérite, et il finit par ne plus faire de victimes que parmi les niais qui, à force de l'être, cessent d'être intéressants; tandis que dans la capitale, placés sur un grand théâtre, ayant un public qui se renouvelle chaque jour, vus à travers le prisme de l'éloignement, bénéficiant du prestige légitime des maîtres de la science qui rayonne jusque sur eux, affublés de titres qui n'ont de scientifique que l'apparence, les charlatans patentés attirent à eux tous nos pauvres malades qui espèrent trouver auprès des médecins de Paris une guérison qu'ils nous demandent en vain, et, éblouis par cet éclat factice, ils vont, comme l'alouette fascinée par le miroir de l'oiseleur, se faire prendre dans des filets habilement tendus. C'est contre cette indigne exploitation que je viens ici protester devant vous, au nom de l'humanité et de la dignité professionnelle odieusement outragées.

Le charlatanisme, quel que soit son théâtre, procède toujours de la même manière : la réclame, la mise en scène et l'exploitation. C'est toujours Mangin, avec ses tambours, son casque et sa cuirasse.

Le charlatanisme professionnel, lui aussi, a ses tambours. À la quatrième page des journaux, à côté des mariages riches de madame de Saint-Just, s'étalent les réclames les plus scandaleuses; on y proclame les guérisons les plus merveilleuses; les noms des habiles médecins qui en sont les auteurs y sont accompagnés d'un cortége de décorations et de titres scientifiques qui dépasse de beaucoup ceux d'un membre de l'Institut. On s'intitule membre de l'Académie (on ne dit pas de laquelle et on a raison), professeur de chirurgie spéciale, professeur de médecine, etc., etc. Nous autres médecins, nous connaissons la valeur de ces pseudo-titres, et nous savons parfaitement que ces professeurs en chambre n'ont rien de commun avec nos illustres maîtres qui font la gloire et l'orgueil de notre Faculté; mais le public est

incapable d'apprécier ces différences; il y a là véritablement une confusion déplorable qui ne saurait être tolérée plus longtemps.

Les très-habiles sont moins bruyants, ils craindraient de ternir un certain vernis d'honorabilité qu'ils ménagent avec soin. Ils ont un autre système de réclame, ils emploient la méthode des diagnostics mensongers, méthode sûre, et infaillible surtout quand on l'applique avec intelligence aux maladies de la femme, toujours si impressionnable et toujours si facilement enthousiaste.

La réclame, quelle que soit la forme sous laquelle elle se produise, amène le client; cela ne suffit pas; alors apparaît la mise en scène dont le but est de frapper fortement l'imagination. Les moyens varient à l'infini : tantôt ce sont des procédés de traitement étranges : on remplace, par exemple, dans les maladies utérines, le cautère de fer par un cautère d'or, sous prétexte que ce dernier agit plus énergiquement; tantôt on a recours à des exhibitions que j'appellerai honteuses : témoin ce méde-

cin qui a dans un coin de son cabinet un immense bocal renfermant une énorme tumeur ovarique, discrètement recouvert d'une calotte de velours, mais qu'il ne manque pas d'exhiber lorsqu'il s'agit de décider une volonté hésitante.

Je n'insiste pas davantage; si j'entrais dans plus de détails, je ne ferais que répéter ce que chacun sait.

Une fois le malade fasciné, arrive l'exploitation. La confiance, la crédulité, le désir de guérir, et pourquoi ne pas le dire, l'apparence de garanties scientifiques rendent la mine inépuisable; tous les moyens sont bons : opérations inutiles dont on a démontré la nécessité et l'urgence (amputation du col utérin, caustiques sur des cancers inopérables, etc.); pansements quotidiens prolongés non sans arrière-pensée; médication nécessitant le séjour du malade à Paris, et à côté de cela la question financière, toujours traitée avec une sûreté de vue incomparable. Tantôt le chiffre des honoraires est fixé d'avance. D'avance il est déposé. Tantôt on en donne la moitié avant le traite-

ment; la seconde moitié ne sera exigible qu'après la cure, si l'on est content; or, on doit l'être toujours. Les plus habiles, quand ils ont affaire à un certain monde dont la naïveté est un des apanages, mettent de leur côté toutes les apparences de l'honorabilité; mais ils ont donné des soins si particuliers, si exceptionnels, qu'on ne saurait leur contester le chiffre de leurs honoraires. Et puis, ils font un si bon usage de leur fortune! Ne sont-ils pas présidents de quelque Société humanitaire, dont ils ont plus d'une fois entretenu leurs clients attendris?

Je n'entrerai pas dans de plus grands développements sur ce triste sujet. Je n'aurais rien à vous dire que vous ne sachiez parfaitement. En présence de faits aussi scandaleux, aussi blessants pour l'honneur et la dignité de notre profession, ne devons-nous pas nous demander s'il n'est pas nécessaire de mettre une digue à ce charlatanisme qui se développe et grandit chaque jour sous l'influence de besoins surexcités et d'appétits insatiables? Aujour-

d'lui tous les crimes inspirent l'indulgence; toutes les lâchetés s'abritent derrière une excuse; toutes les défaillances trouvent une explication. Suivrons-nous ce courant d'idées fatal qui, énervant les sociétés, amène leur dissolution? N'aurons-nous pas l'énergie de dire à ces hommes qui salissent le noble titre de médecin : Retirez-vous, vous n'êtes plus des nôtres, nous ne voulons plus avoir rien de commun avec vous?

Ces considérations, messieurs, m'amènent naturellement à vous demander s'il n'y aurait pas lieu de créer au sein de l'Association un conseil de discipline qui connaîtrait des faits contraires à l'honneur professionnel et aurait à se prononcer sur eux en prenant modèle sur les conseils semblables qui existent pour le barreau et qui ne sont pas sans influence sur l'honorabilité de la corporation des avocats. Je ne me dissimule pas les objections que l'on peut faire à cette proposition, les difficultés qu'elle soulève; elles ne sont cependant pas insurmontables; et si un jour nos législateurs

s'occupent de nous, il faudrait demander à la nouvelle loi, pour les décisions prises par ces conseils de discipline, une sanction sans laquelle elles seraient complétement illusoires.

La proposition que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre a des précédents dans l'histoire de notre profession, et, sans entrer dans des détails rétrospectifs sur ce sujet, qu'il me soit permis de terminer par quelques lignes saisissantes que j'emprunte au docteur A. Latour :

« Qu'est devenue cette ancienne Faculté de » Paris, dont notre collaborateur A. Chereau » nous disait naguère ici-même la sollicitude » et la vigilance ! Avec quelle ardeur elle ac- » courait au secours de celui de ses membres » injustement accusé ! Avec quelle impi- » toyable sévérité elle expulsait de son sein » celui qui avait failli à ses devoirs profes- » sionnels, et avec quelle dignité, quelle solen- » nité s'accomplissaient ces confraternels et » rigoureux devoirs ! » (*Union médicale*, feuilleton du 10 août 1872.)

IV

SAVOIR-FAIRE ET CHARLATANISME.

— Ah! oui, vous m'y reprendrez à consulter le docteur Z...

— Et pourquoi, je vous prie?

— C'est un grossier personnage.

— Vous m'étonnez.

— Eh bien! vous allez en juger. D'après votre conseil, je lui demandais son avis sur cette petite glande qui me donne tant de souci; il m'adresse diverses questions que je trouve toutes naturelles, et entre autres celle-ci : — Avez-vous eu des enfants? — Je lui réponds que j'ai deux filles, et, un instant après, il me demande si je suis mariée. Pour qui donc me prend-il? Est-ce que, dans ma toilette, dans mon attitude, il y a quelque chose... comment dirai-je, d'équivoque?

— Voyons, calmez-vous. Le docteur Z... n'a pas voulu vous blesser. Ne lui attribuez pas

une pensée qui, certainement, n'a pu venir à son esprit. C'est une distraction de sa part, croyez-le bien.

— Vous direz tout ce que vous voudrez, je ne remettrai jamais les pieds chez lui.

Et voilà pourtant comment un mot malheureux peut faire au médecin une ennemie irréconciliable. Le docteur Z... aura une cliente de moins, et voilà tout. Sa situation, qui est inattaquable, n'en souffrira pas autrement; mais que pareille mésaventure arrive à un jeune médecin avec une femme du monde, il n'en faut pas davantage pour lui interdire la clientèle de ce même monde où, en définitive, nous trouvons les relations les plus agréables.

C'est que, de toutes les professions, la médecine est celle qui exige le plus de tact, le plus de discernement, le plus de connaissance des usages, et même le plus de respect des préjugés, qu'on ne saurait heurter impunément. Cet ensemble de qualités constitue le savoir-faire, qu'il faut bien se garder de confondre avec le charlatanisme, quoiqu'il arrive

un moment où la limite devient difficile à saisir; c'est qu'il y a deux espèces de savoir-faire : l'un parfaitement avouable et que le censeur le plus austère ne peut blâmer; l'autre maladroit, souvent ridicule, côtoyant parfois le charlatanisme, parfois aussi se confondant avec lui.

Le véritable savoir-faire consiste d'abord à éviter les maladresses.

Vous êtes libre penseur, — soit, — puisque c'est de mode. Mais gardez pour vous et pour un petit nombre d'amis votre manière de voir, et n'allez pas débiter vos théories dans une famille où l'on a des croyances religieuses sincères, en y mettant la ferveur d'un apôtre et l'intolérance familière aux personnes de votre opinion. J'en connais qui ont ainsi perdu la clientèle de maisons où ils avaient été tout d'abord parfaitement accueillis. On craignait, après les avoir entendus, que, le cas échéant, ils ne voulussent pas prévenir de l'opportunité des secours de la religion.

Une jeune dame me racontait que, lors de

ses premières couches, le travail avait été fort long. Comme il arrive toujours en pareil cas, elle se désolait de l'impuissance de ses efforts, d'atroces douleurs lui arrachaient des cris affreux. Sa mère, effrayée, contenait avec peine ses larmes; son père, qui venait à chaque instant prendre de ses nouvelles, témoignait la plus vive anxiété; pendant cela, le médecin (un docteur!), trouvant la température trop élevée, s'était mis en chemise, avait ouvert la fenêtre, sur laquelle il s'était accoudé, et sifflait des airs variés, avec un entrain qui dénotait évidemment chez lui une parfaite quiétude d'esprit, mais qui n'en était pas moins irritant pour la patiente. — Vous ne vous figurez pas ce qu'il m'a fait souffrir, me disait cette dame; plusieurs fois ma mère l'a rappelé pour lui demander un renseignement. Aussitôt donné, il reprenait son poste et sa musique. Il y a de cela plusieurs années, et je suis encore à me demander si l'agacement nerveux qu'il m'a causé n'était pas aussi pénible que les douleurs de l'enfantement. Aussi, une fois rétablie, je

l'ai payé et n'ai plus voulu le revoir. Il ignore le motif pour lequel je l'ai quitté; il est d'ailleurs incapable de le comprendre, et il ne me pardonne pas ce qu'il appelle mon ingratitude.

Dire les maladresses à éviter serait un chapitre bien long et en même temps bien inutile; car signaler celles que l'on connaît n'empêcherait pas celles qui restent à faire, et le nombre en est infini. Sans doute, tout le monde, dans notre profession, n'en a pas à se reprocher d'aussi grossières que celles que je viens de citer; mais il en est peu d'entre nous qui n'en aient commis dans le cours de leur carrière, et celui qui en fait le moins est le plus habile. C'est là évidemment un des côtés du savoir-faire qui, quoique négatif, n'en a pas moins une grande importance.

Avoir des égards et des prévenances pour un confrère âgé et influent, accepter à propos une invitation à dîner, ne pas manquer à une soirée où l'on se trouvera en rapport avec certaines personnes considérables qui peuvent vous être utiles dans le monde; faire valoir, sans

prétention, les facultés dont on est doué; savoir être aimable sans bassesse, profiter sans afféterie des avantages physiques que l'on peut avoir, sont, à mon sens, choses permises et parfaitement avouables. — Tout son succès vient de ce qu'il est beau garçon, me disait un Aristarque jaloux en parlant d'un confrère très-répandu, il plaît aux femmes. — Je ne nie pas que son physique n'ait puissamment contribué à sa fortune; il en a profité, et il a bien fait; mais il faut être juste : ses dehors étaient accompagnés d'une véritable science, et l'on trouvait réunis en lui le savant et l'homme du monde.

La toilette, le physique, ne sont pas tout chez le médecin, et on n'exige de lui qu'une mise convenable, le *decens habitus* des anciens, mais on l'exige. En définitive, le savoir, quelque étendu qu'il soit, n'autorise pas une tenue impossible. Je vous le demande : mettez au chevet d'un malade, à quelque catégorie de la société qu'il appartienne, un médecin à tête barbue, hérissée et inculte, comme celle de

Pierre Leroux, de légendaire mémoire, ou bien une figure correcte, gracieuse et avenante, comme était celle de Blache, l'impression pourra-t-elle être la même, en supposant une science égale? Le premier fera peur aux bébés, le second aura de suite toutes leurs sympathies : or une mère vous sait toujours gré de plaire à son enfant.

R... est instruit, bon observateur, son esprit est judicieux, bref il a les qualités requises pour être un médecin répandu; mais sa tenue laisse beaucoup à désirer : son linge est sale, ses mains sont d'une propreté douteuse, l'extrémité de ses doigts est jaunie par l'usage de la cigarette, ses ongles sont ornés d'une bordure noire comme une lettre de décès. Il fume continuellement et toute sa personne exhale une odeur de tabac qui passe inaperçue dans un estaminet, mais qui dans la chambre d'une femme du monde prend à la gorge et est véritablement insupportable. Aussi, malgré tout son mérite, le niveau de sa clientèle ne s'élève pas. — Comment en serait-il autrement? me

disait quelqu'un qui sait l'apprécier, jamais on ne voudra de lui dans le monde. Dites-lui donc d'avoir plus de soin de sa personne. — C'est délicat. — D'accord. — Mais n'êtes-vous pas son ami?

X... est grand et mince, sa figure pâle a quelque chose d'ascétique; toujours vêtu de noir; sa chemise est dissimulée derrière une large cravate sur laquelle brille une petite croix en or. Pourquoi ce joyau? Est-ce une réclame? Est-ce une affirmation de ses opinions religieuses? Est-ce depuis qu'il est le médecin du clergé et des congrégations religieuses qu'il a adopté le signe de la rédemption pour épingle? On n'a pu me le dire. Après tout, il l'a peut-être prise dans ce même écrin où l'on trouve la fleur de lis et le bonnet phrygien et tant d'autres bijoux-étiquettes d'un goût douteux, car le titre de médecin ne met pas à l'abri d'un travers. Au demeurant, X... est un bon et honnête confrère; il a cru faire preuve de savoir-faire, il s'est simplement donné un ridicule.

K... est gros et gras, il a deux mentons; nous l'avons tous vu dans son cabinet, enveloppé dans sa robe de chambre de couleur sombre, taillée sur le patron d'un froc. Une cordelière ceint ses larges reins. En entrant, vous croyez être chez un moine; il n'en est rien. Il est marié, père de famille, et qui plus est médecin et même homœopathe à volonté. Au-dessus de son bureau est un christ, presque une œuvre d'art, ce qui serait son excuse si ce n'était une enseigne. Cette mise en scène, chez un médecin qui fait de l'homœopathie ou de l'allopathie, au gré de ses clients, n'est plus ce savoir-faire ridicule ou maladroit que nous citions tout à l'heure; c'est évidemment du charlatanisme. On voit par quelles transitions insensibles on passe de l'un à l'autre.

T... est au mieux avec les journalistes de son département. Il les invite souvent à dîner. Il n'y a pas de prévenances qu'il n'ait pour eux. Aussi quand un accident arrive et qu'il se trouve appelé auprès du blessé, vous êtes certain de lire dans le journal un éloge pom-

peux de l'habileté avec laquelle les premiers soins ont été donnés; puis un beau jour, soit excès de zèle, soit tout autre motif, à propos d'une circonstance quelconque, apparaît un grand article où l'on se livre sur le mode majeur à l'admiration « d'un homme qui sait si habilement mettre au service de l'humanité souffrante les merveilleuses conquêtes de la science sur la nature ». La note est trop forte, elle dépasse la mesure et nécessite, le lendemain, de la part du docteur, une lettre rectificative pleine de modestie. La charité chrétienne me fait un devoir de croire qu'il est de bonne foi, mais tout le monde n'en est pas convaincu. Il est des médecins auxquels de pareils ennuis n'arrivent jamais, et je regrette pour T... qu'il ne soit pas de ceux-là.

Lorsque vous vous présentez, le matin, chez le docteur A... avant dix heures, on vous répond invariablement : « Monsieur est à son hôpital », et cela depuis vingt ans. Aussi, dans le quartier, beaucoup croient que A... est

médecin des hôpitaux. J'ai plus d'une fois entendu rire de cette supercherie, qui ne lui a pas été d'un grand profit, si j'en juge par sa clientèle, qui est, comme sa réputation, des plus modestes.

Les hardiesses chirurgicales de D... remplissent les journaux de médecine et les comptes rendus des sociétés savantes. L'observation est publiée le lendemain de l'opération, de sorte que le résultat est toujours des plus satisfaisants; mais ceux qui vont aux renseignements apprennent que ces succès d'un jour ont eu une terminaison fatale. A quelqu'un qui lui en faisait la remarque en termes un peu vifs, il répondit : « Vos réflexions sont justes; mais, que voulez-vous? cela m'amène de la clientèle. » — Cela rapporte, comme dirait un marchand de la rue Saint-Denis. — Triste expression du mercantilisme de notre époque! Cela rapporte, tout est là!

Je lis dans le journal d'une petite ville : Le docteur B..., en faisant hier ses visites à ses malades, a perdu ses lunettes d'or. Il prie la

personne qui les retrouvera de les rapporter à son domicile, rue... n°... Je regrette que ses lunettes n'aient pas mieux tenu sur le nez du docteur B..., car il n'habite la ville que depuis trois mois, et chacun de voir dans cet entrefilet une réclame maladroite.

Lorsque vous avez à votre table le docteur C..., il est bien rare que le dîner se passe sans qu'on vienne le chercher en toute hâte pour quelque grande dame du noble faubourg. Une fois par hasard, soit; mais cette plaisanterie se renouvelle trop souvent, on n'y croit plus.

Je connais un médecin de province qui, de temps en temps, les jours de marché, traverse la ville en déjeunant dans sa voiture au milieu des paysans ébahis. Il est tellement occupé qu'il n'a pas le temps de prendre son repas chez lui. Je le plains.

Je n'en finirais pas si je racontais toutes les formes de ce savoir-faire de mauvais aloi qui frise le charlatanisme. Non-seulement il répugne à tout homme vraiment délicat, mais il

est bien rare qu'il profite à celui qui en fait usage. Tôt ou tard, la vérité est connue, et ce jour-là on devient ridicule. Le public n'est pas bienveillant pour le médecin ; il est toujours disposé à rechercher le côté faible de nos actes, même lorsqu'ils sont irréprochables; il ne faut donc pas donner des armes sérieuses à ses critiques. Aussi le véritable savoir-faire consiste-t-il à marcher droit son chemin en évitant ces petites manœuvres qui, toutes plus ou moins entachées de mensonge, sont indignes d'un caractère qui se respecte. C'est là, quoi qu'on puisse dire, le savoir-faire qui conduit le plus sûrement et le plus rapidement à la considération toujours et à la fortune quelquefois, et c'est à lui que j'appliquerai la devise d'un illustre homme d'État :

Omnium recta brevissima.

V

DE CERTAINS FLÉAUX DE LA PROFESSION MÉDICALE

A Paris, dans la rue.

— A... C'est toi, cher ami? Que je te serre les deux mains!

— B... Quelle heureuse chance de se retrouver, depuis le temps que nous ne nous sommes vus!

— A... En effet, il y a déjà deux longues années que nous sommes reçus docteurs et que nous avons quitté notre petite chambre de l'hôpital pour aller en province jouir des avantages de notre nouveau titre.

— B... Peuh! Mais, dis-moi donc, qu'est-ce qui me procure le bonheur de te rencontrer?

— A... C'est bien simple. Tu le sais, je suis loin de Paris, les communications étaient difficiles. Hier, on a inauguré le chemin de fer qui nous réunit à la capitale; sept heures seulement m'en séparaient; la tentation était

trop grande; j'ai succombé, et me voilà!

— B... Et tes malades?

— A... Mes confrères les verront pour moi. Je n'y tenais plus. J'avais besoin de revoir nos maîtres, nos anciens camarades qui, plus heureux que nous, n'ont pas encore commencé le rude apprentissage de la pratique médicale; j'avais besoin de causer un peu médecine, et de m'assurer par moi-même si certaines nouveautés thérapeutiques, très-vantées dans nos journaux, tiennent les merveilles qu'elles promettent; car, dans ma petite ville, je suis obligé de me replier sur moi-même au point de vue scientifique; mais, en revanche, je fais aux malades des visites le jour et la nuit, cela s'appelle de la pratique; je vais à la campagne; je respire le grand air; je suis bien un peu grillé par le soleil, mais c'est sain. Vois comme je me porte! Je crois même que, sans mes clients, je serais déjà quelque peu obèse.

— B... Comment?

— A... Eh! parbleu! ils m'empêchent de dormir. Les environs de ma cité sont très-peu-

plés, et tous ces bons paysans, quand ils ont besoin du médecin, viennent le chercher la nuit pour ne pas perdre leur journée. Mais nous allons y mettre bon ordre. A partir du 1er janvier prochain, nous ferons payer nos visites de nuit doubles. Ce n'a pas été sans peine que j'ai pu amener mes confrères à prendre ce parti : ils ont fini cependant par s'y décider, parce que, dans la ville voisine, où les médecins se sont mis sur ce pied, on ne va plus jamais les déranger la nuit; ils dorment maintenant comme les plus humbles mortels. C'est un joli résultat, n'est-ce pas? — Mais, dis-moi, cher ami, quel est le motif qui t'amène ici? Viens-tu chercher quelque héritière?

— B... Je n'y songe guère en ce moment. Avant tout, il faut que je sois casé quelque part; je quitte L...

— A... Pourquoi donc?

— B... Parce que cette ville possède deux confrères qui font de la médecine en amateurs.

— A... Eh bien! fais-la sérieusement; un

homme instruit comme toi réussira nécessairement. C'est seulement une affaire de temps.

— B... Théorie que tout cela! Je vois bien que tu ne connais pas le médecin amateur. Tant mieux pour toi, et que Dieu t'en garde! Moi, malheureusement, j'ai été à même de le voir de près. Eh! laisse-moi te dire que c'est un fléau pour la profession et pour les malades eux-mêmes. En général, il est négligent; il faut l'envoyer chercher trois fois avant qu'il se dérange, et ne vous en plaignez pas. Ne vous fait-il pas une faveur en vous donnant des soins? Il n'est guère au courant de la science. Il lit peu ou point les auteurs et les journaux de médecine. A quoi bon? Un amateur n'en sait-il pas toujours assez? Aussi fait-il le plus souvent la médecine du symptôme: Vous avez de la fièvre, il vous saigne; — vous êtes pris d'une douleur, il vous met des sangsues et des cataplasmes; — vous vous plaignez de la constipation, il vous purge; — si, en son absence, vous faites venir un autre médecin, il est mécontent; — si, par hasard,

on lui demande d'appeler un confrère en consultation, il se fâche tout rouge. — C'est que, par une de ces contradictions si fréquentes de l'esprit humain, il est jaloux et tient énormément à sa clientèle. Pourquoi? je ne saurais le dire, puisqu'il n'en a pas besoin pour vivre, et que d'ailleurs il ne se fait pas payer; car, si vous voulez vous acquitter envers lui, il vous présente une note d'honoraires ridicule. Un des clients plus que dans l'aisance d'un de mes ex-confrères, dont il avait accouché la femme, soigné le fils d'une fièvre typhoïde, guéri la mère d'un catarrhe, lui demandait à la fin de l'année le chiffre de ses honoraires. Jugez de sa surprise quand il vit qu'il s'élevait à la somme de trente-cinq francs! Voilà tout le secret de ses succès.

— A... Quel peut donc être le mobile de cette jalousie et de cette âpreté, je ne dirai pas au gain, mais à la clientèle?

— B... Le médecin amateur tient à avoir de nombreux clients, comme ceux qui aiment le jardinage tiennent à avoir un bel assortiment

des plantes plus ou moins rares. Il collectionne les malades comme on collectionne les tulipes; seulement, il y a cette différence : l'horticulteur cherche les plus belles et les plus rares espèces; lui, il prend tout, il n'apprécie que le nombre, il n'est animé d'aucun esprit scientifique; mais, tout en faisant la médecine en amateur, il veut être cité comme le médecin le plus occupé du pays. Simple question d'amour-propre!

— A... Tu charges le tableau.

— B... Il n'est malheureusement que vrai; et j'ai appris trop tard que, avant moi, un jeune médecin de mérite avait été obligé de quitter la place. Tu es bien heureux, si tu as trouvé des confrères avec lequels tu peux t'entendre.

— A... Oui, nous vivons en bonne intelligence. Il y en a un cependant qui nous cause certains ennuis : c'est un vieux médecin qui depuis longtemps n'exerce plus. Depuis vingt ans, il n'a pas ouvert un livre de médecine; il ne sait pas ce que c'est que l'ovariotomie, et

il s'étonne que l'on traite les diabétiques autrement qu'avec du gras de lard. Néanmoins, dans le monde, il jouit d'un certain prestige, on le consulte. Vous avez un malade en évidence auquel vous prodiguez les soins les plus empressés. Naturellement on en cause, et, au whist, une vieille dame en distribuant ses cartes : « Comment va donc ce cher général? Il paraît qu'on ne l'a pas saigné? Qu'en pensez-vous, docteur? » Et voilà votre réputation entre les mains d'un confrère souvent plus inepte que malveillant.

Une de mes clientes avait une tumeur du sein. Je lui avais proposé de la lui enlever; elle était presque décidée, et cette opération devait me poser comme chirurgien. Mais voilà qu'un beau jour cette dame me refuse net. Elle avait entendu dire au médecin retiré, qui n'a jamais su tenir un bistouri, qu'il ne faut pas enlever les tumeurs.

— B... Ton médecin me rappelle un fait dont j'ai été témoin. Appelé en consultation auprès d'un malade dyspeptique atteint de manie

aiguë, je me trouvai avec trois confrères qui lui donnaient des soins très-éclairés et un ancien médecin, ami de la famille, ayant abandonné depuis longtemps la médecine pour se livrer au perfectionnement des charrues. Une discussion s'engage, et, pendant une heure, il parle pour nous démontrer que le malade a une inflammation du cerveau et qu'il faut le saigner. Je lui réplique que nous avons affaire à une manie aiguë, et qu'elle doit être traitée par les bains prolongés, quelques laxatifs et une alimentation tonique. Mes autres confrères partagent mon opinion, et nous rédigeons une consultation en conséquence. Je vois encore ce médecin tout furibond, refusant de la signer, et s'écriant : « Je ne sais pas ce que c'est que la manie aiguë ; du reste, quoi que vous fassiez, votre malade succombera. » Cette algarade intempestive jette le trouble dans la famille. Grisolle, mandé sur-le-champ, approuve notre consultation, et le malade guérit, malgré la sinistre prédiction de son vieil ami.

Mais, nous voici devant l'Hôtel-Dieu, c'est

l'heure de la visite du professeur Béhier, veux-tu venir la suivre?

— A... Volontiers; cela nous sera plus profitable que de parler des fléaux de la profession.

VI

MON DIMANCHE.

A M. J... P...

Il y a des moments où la patience du médecin est soumise à de terribles épreuves. Vous allez en juger par la journée que je viens de passer. Ce récit jettera un peu d'eau froide sur le feu de votre enthousiasme, ô imprudent ami, vous qui avez envié si souvent mon indépendance et le charme de mes longues excursions champêtres.

Or donc, ce matin, je m'étais levé frais et dispos, heureux de vivre; la température était tiède, le soleil magnifique; aujourd'hui di-

manche, j'avais quelques chances de n'être pas dérangé par les malades; la veille, du reste, j'avais visité tous ceux qui pouvaient avoir besoin de mes soins, et par une de ces circonstances qui se rencontrent de temps en temps, je me trouvais dans une période d'accalmie morbide; je pouvais, par conséquent, prendre une journée de vacances sans manquer à aucun de mes devoirs professionnels, condition favorable pour avoir le cœur léger et content et pour jouir dans toute sa plénitude du bonheur de ne rien faire, quand on a d'ordinaire une existence fort occupée.

Je demeure, vous le savez, à une heure de Trouville. Je formai le projet d'aller passer ma journée sur cette plage. Par un heureux hasard, le bateau à vapeur pouvait, grâce à la marée, me conduire au Havre, où j'aurais quelques heures pour voir un ami d'enfance, commandant un navire de l'État qui venait d'y relâcher, et me ramener à Trouville à temps pour reprendre le train du soir qui retournait chez moi. Dans mon programme, ce petit

voyage sur mer avait un attrait tout particulier. Je me dirige donc vers la gare, d'un pas presque juvénile, je crois que le souvenir de mon ancien camarade de collége me rajeunit; grâce à mon privilége de médecin du chemin de fer, je pénètre sur le quai avant les voyageurs pour éviter les fâcheux, et je me blottis au fond d'un wagon. Je venais de recevoir dans mon journal la discussion du projet de loi sur la liberté de l'enseignement; de beaux et bons discours avaient été prononcés à la Chambre; c'était un morceau friand qui devait charmer ma route. A peine avais-je commencé les premières lignes, qu'un flot de voyageurs se précipite de tous côtés. Un client ennuyeux et bavard m'aperçoit. Il vient, le traître, se placer au-devant de moi. — Ah! cher docteur, quelle bonne fortune! nous allons voyager ensemble. Et voilà mon homme qui me parle de ses maux et de ceux de sa famille. Obligé de le subir, je me soumets et replie mon journal sur lequel je ne puis m'empêcher de jeter de temps en temps un regard où la tristesse se mêle au

désir. Enfin! au bout d'une demi-heure, arrivé à une station, mon compagnon m'exprime ses regrets de me quitter. Dieu merci, me voilà délivré! Je reprends mon journal, quand un groupe de dames, que je ne connais pas, monte dans le wagon avec un monsieur auquel j'ai donné autrefois quelques consultations. Nous échangeons simplement un salut. Il me paraît très-occupé de ces dames, leur conversation est fort animée; il est, d'ailleurs, à l'autre extrémité du wagon, je puis donc être assuré de continuer ma lecture. Par une de ces fatalités qui n'arrivent qu'à moi, je ne sais à quel propos mes voisines viennent à parler de la rage; et j'entends une de ces dames affirmer que son curé a contre cette maladie un remède infaillible qu'une vieille marquise lui a donné à son lit de mort.

Un des aïeux de la marquise l'avait rapporté de Constantinople lors de la prise de cette ville par les croisés. Depuis, ce secret avait été transmis aux aînés de la famille ; mais comme la vieille dame n'avait pas d'héritier, elle avait

cru ne pas pouvoir mieux le placer qu'en le léguant à son directeur, mais après lui avoir fait jurer de ne le révéler qu'au prêtre qui lui donnerait les derniers sacrements. A la connaissance de ma compagne de voyage, le curé a déjà guéri dans le pays plus de quarante personnes qui seraient certainement mortes sans lui. On vient le consulter de plus de cinquante lieues à la ronde. Ce remède est bien simple : Une omelette de deux œufs pondus du jour, dans laquelle il met une pincée d'une poudre inconnue. — Est-ce l'omelette qui agit ou la poudre ? hasarda timidement ma voisine. — Je ne sais, répond la dame enthousiaste, mais le résultat est merveilleux et constant. — Le gouvernement devrait forcer ce prêtre à livrer son secret, reprend une troisième dame humanitaire qui, je crois bien, rêvait déjà la présidence de l'œuvre des chiens enragés ; car il est triste de penser, ajouta-t-elle, que tous les ans il meurt de cette horrible maladie un grand nombre de personnes qu'il serait si facile de guérir. — Impossible à cause du serment

du prêtre. Et puis, si le gouvernement s'en mêlait, vous verriez tous les médecins qui n'ont pas su trouver le remède, protester et causer toute espèce d'avanies à ce digne prêtre. — Vous avez donc bien mauvaise opinion des médecins? reprend ma voisine. Je lève alors les yeux sur elle et je m'aperçois qu'elle est vraiment jolie. D'ailleurs, je lui sais gré de cette phrase en notre faveur. A ce moment, mon client, qui probablement craignait quelque sortie de la dame enthousiaste, juge à propos d'intervenir. — Prenez garde, vous êtes ici devant le docteur X... — Mais j'en ai beaucoup entendu parler. — C'est vous, monsieur, qui avez si bien soigné mademoiselle D..., ma petite nièce. Que je suis heureuse de vous rencontrer! Eh bien, vous allez nous donner votre opinion sur le traitement de mon curé. Vous êtes un médecin trop éclairé pour rejeter un bon médicament quelle qu'en soit la provenance.

Interpellé aussi directement, il n'y avait pas deux partis à prendre. Je replie mon

journal et je me trouve obligé de faire une véritable leçon de pathologie sur la rage et de répondre à une foule de questions plus saugrenues les unes que les autres. Mais au moins j'avais affaire à des dames du meilleur monde et j'étais dédommagé par l'appui sympathique de ma jolie voisine qui n'adoptait pas toutes les idées absurdes qui étaient émises.

Enfin nous arrivons à Trouville. Au moment de descendre de wagon, la dame humanitaire dont, à ce qu'il paraît, j'avais fait la conquête, me prie de lui rendre un service. La femme de son cocher se meurt de la poitrine; elle lui porte un grand intérêt et elle désirerait bien avoir mon avis. Elle comprend tout ce qu'il y a d'indiscret dans sa demande; mais elle sera si reconnaissante! La demeure de cette femme est à dix minutes de la gare. Je m'exécute de bonne grâce; le moyen de refuser? et puis je vais commencer ma journée par une bonne action, cela me portera bonheur. La visite faite, je suis libre, mais voilà une heure de perdue!

Je me promenais depuis quelques instants sur la plage, lorsque j'aperçois dans un groupe un maître vénéré, auquel je dois le peu que je sais et qui m'a toujours témoigné une bienveillance que je crois pouvoir appeler de l'affection. Ma journée va donc être complète. J'allais me diriger vers lui lorsque tout à coup un gros monsieur me barre le passage et m'appréhendant au corps. — Quelle chance de vous trouver ici! — Mais pardon, je suis attendu; plus tard. — Non, non, un mot, un seul. Ma fille est *indisposée;* peut-elle prendre un bain? Ma femme n'est pas là et mon Olinda prétend qu'il n'y a aucun inconvénient. Moi je crois qu'il vaudrait mieux ne pas se baigner. Nous avions une grande discussion sur ce sujet, quand je vous ai aperçu. — Eh bien, vous avez raison, pas de bain. Je veux m'esquiver. Mais mon homme : — Pendant que je vous tiens, et le monstre, en parlant ainsi, tenait un bouton de mon habit qu'il m'arrachait tout en me soufflant dans le nez, pendant que je vous tiens, dites-moi ce que vous pensez de la santé

de ma femme? — Je n'ai aucune inquiétude; mais pardon, je suis attendu. — Vous comprenez, docteur, ses crises reviennent souvent, surtout quand elle est contrariée. Elle est très-nerveuse, ma femme, elle devient très-difficile. Mais, puisque vous me rassurez, je vais partir en voyage plus tranquille. — Je lui tends la main pour en finir; mais lui : — A propos : mon petit dernier est très-tourmenté par les vers depuis quelque temps; qu'est-ce qu'il faut lui donner? — Un lavement au lait. Excusez-moi, il faut absolument que je vous quitte, au revoir. Je m'enfuis et j'entends crier derrière moi : — Faut-il qu'il soit sucré? Mais je ne me retourne pas et je m'élance à la recherche du professeur N..., que pendant tout ce colloque j'avais perdu de vue. Je parcours la grève dans tous les sens; je vais dans les principaux hôtels où je le demande, personne ne l'a vu. Je passe ainsi deux heures en recherches infructueuses, lorsque j'entends la cloche du bateau à vapeur qui doit me porter au Havre. J'approchais du quai lorsque, ô douleur! je me trouve nez à

nez avec un de mes meilleurs clients qui a un château à deux lieues de Trouville. — Cher docteur, c'est la Providence qui vous envoie. J'arrive et j'allais vous adresser un télégramme afin que vous veniez immédiatement chez moi. Ma femme et moi sommes dans une inquiétude mortelle. Notre cher enfant a depuis hier mal à la gorge. Le médecin vient de le voir et nous affirme qu'il n'y a rien de sérieux. Mais, depuis que nous avons eu le malheur de perdre son frère de cette affreuse angine, nous sommes dans des transes continuelles et nous tenons essentiellement à votre avis. — Mais je pars pour le Havre. — Docteur, c'est impossible, il faut avant que vous ayez vu mon fils. Télégraphiez au Havre que vous ne pourrez y aller que par le prochain départ. Vous coucherez au château et je vous ferai conduire, si vous le voulez, à Honfleur où vous pourrez prendre le bateau qui partira dans la nuit. Ne me refusez pas, cher docteur. — Mais je connais votre médecin, il est instruit, s'il vous a dit qu'il n'y a rien de grave, vous pouvez être tran-

quille. — C'est égal, mettez-vous à notre place. Vous savez combien nous avons confiance en vous. Il n'y avait rien à répondre. Je me résignai. Nous fûmes à la recherche du confrère et nous nous rendîmes au château. L'enfant n'avait qu'une angine légère, sans gravité. Il était tard, la journée était perdue, nous restâmes à dîner, et le soir je reprenais le chemin de fer pour rentrer chez moi.

J'étais monté dans un wagon où se trouvait une famille de ma connaissance, qui, comme moi, avait été passer son dimanche au bord de la mer, mais, plus heureuse, elle avait pu jouir de ce repos que j'avais cherché en vain. La présence d'une dame avec sa fille m'avait déterminé à entrer dans ce compartiment; j'avais espéré trouver en elles deux anges tutélaires contre la fumée du tabac. Illusion! les femmes du jour sont bronzées, pour ne pas employer un vilain mot que je ne veux appliquer qu'aux vieilles pipes. A peine le train était-il en marche que le mari allume un cigare; immédiatement, trois autres de ses amis en

font autant, et nous voilà plongés dans une épaisse et âcre fumée. Néanmoins, la conversation s'engage par quelques menus propos aussi nouveaux qu'intéressants, et dont les médecins ont le privilége de fournir le thème : Y a-t-il beaucoup de malades? Il fait un temps bien chaud. Cela doit être très-contraire à la santé. Quand il fait froid, on vous en dit autant. — Vous vous portez bien. Un médecin n'a pas le temps d'être malade. Que ne disent-ils vrai! mais, passons. Je ne sais comment on vient à parler d'homœopathie.

— Moi, dit un des amis de mon client, un Parisien, j'ai un médecin homœopathe, et j'en suis très-satisfait; il traite maintenant ma fille pour une maladie de l'estomac. Il lui fait boire tous les jours un verre de sang chaud à l'abattoir. Elle a bien eu quelque peine à s'y habituer, mais elle commence à s'y faire, et s'en trouve bien.

— C'est une horreur, s'écrièrent ces dames.

— Non, mesdames, ce n'est qu'une habitude à prendre, répond d'un air important mon

Parisien; ce que vous mangez se transforme en sang, n'est-il pas vrai? Eh bien, vous prenez du sang tout chaud; l'estomac n'a pas besoin de le digérer. Rien de plus simple. C'est de la médecine rationnelle.

— Pardon, repris-je, vous êtes dans l'erreur. Le sang à peine introduit dans l'estomac s'y coagule avant d'être digéré. Autant faire manger du boudin à votre fille. Et si l'explication que vous venez de donner vient de votre médecin, je ne lui en fais pas mon compliment.

— Mais, monsieur, la médecine qu'il pratique n'est pas celle de tout le monde. Les homœopathes, à Paris, guérissent la plupart des malades abandonnés par les autres médecins.

— Je vois, monsieur, que vous croyez à l'homœopathie. Vous êtes un chaud partisan de cette prétendue doctrine.

— Certainement.

— Eh bien, permettez-moi de vous dire que vous n'en savez pas le premier mot.

Et me voilà pressant mon homme de ques-

tions, et lui démontrant ou plutôt prouvant à ceux qui nous écoutent, car je ne l'ai pas convaincu, qu'il n'est qu'un niais, qu'il parle de ce qu'il ne connaît pas, et qu'en faisant boire à sa fille du sang de veau, son médecin, qui se dit homœopathe, n'applique pas un remède homœopathique; seulement, il emploie un traitement excentrique qui frappe d'autant plus l'imagination qu'il le met sous la tutelle de l'homœopathie, chère à cette race de gobe-mouches si commune à Paris. J'explique alors en quelques mots que la doctrine d'Hahneman n'est qu'une rêverie d'Allemand, qui n'a pour elle ni l'appui de la raison ni la sanction des faits.

— Vous êtes bien sévère pour les homœopathes, me fait observer un monsieur qui, jusque-là, n'avait pas pris part à la conversation : tous les médecins ne le sont point autant que vous. J'en ai un qui vous traite à votre gré, ou par l'homœopathie, ou par la médecine ordinaire. Ainsi, ma femme se fait soigner tantôt par un système, tantôt par l'autre, et je dois vous dire qu'ils réussissent

fort bien tous deux. Il a une clientèle très-étendue mon médecin.

— Je n'en suis pas surpris. Il a deux cordes à son arc.

Hélas! le public inconscient trouve cette conduite toute naturelle; les plus sensés se contentent d'en rire. Ce médecin, qui n'a ni conviction ni conscience, qui ment à lui-même et à ses malades, tout cela parce que ça rapporte, ce médecin ne m'inspire que dégoût et mépris.

Je finissais mon réquisitoire contre l'homœopathie lorsque nous arrivâmes à une station. Un nouveau venu vient occuper la dernière place vacante de notre compartiment. C'est un médecin d'un bourg voisin avec lequel j'ai de fréquentes relations. Après avoir échangé les politesses d'usage :

— Avez-vous des petites véroles? me dit-il.

— Je n'en ai presque plus.

— Chez moi, la population est affolée de terreur. Nous avons tous les jours deux ou trois décès.

— C'est beaucoup, eu égard à votre population. Vous vaccinez et revaccinez sans doute?

— Je m'en garde bien. J'attends que l'épidémie soit passée.

— Vous faites alors comme les gens qui, pour prendre un parapluie, attendent qu'il ne pleuve plus. Mais pourquoi donc agissez-vous ainsi?

— D'abord, parce que je ne vaccine jamais en temps d'épidémie. Ensuite, je connais mes clients; ils ne manqueraient pas d'attribuer à la vaccine les ravages de la petite vérole.

Je cherche à prouver à ce confrère que sa première raison est contraire à tout ce que l'expérience a démontré, qu'il n'y a pas un seul traité de pathologie qui ait formulé ce précepte, et cependant, que de fois déjà je l'ai vu mettre en pratique! Quant au second motif, il n'est pas admissible, c'est à lui, médecin, de détruire dans le public ce préjugé par la parole et par l'exemple, au lieu de le laisser se développer par une coupable condescendance.

J'avoue que j'étais mal à l'aise d'entendre

un docteur en médecine de la Faculté de Paris, reçu par ladite Faculté, soutenir une semblable thèse en public, surtout devant un adepte fervent de l'homœopathie chez lequel je crus plus d'une fois surprendre un sourire ironique. C'est triste à dire, mais prenez toutes les absurdités, tous les préjugés, toutes les idées fausses relatives à la médecine, qui sont monnaie courante dans le monde, il n'en est pas une qui n'ait été ou qui ne soit propagée par des médecins, je ne dis pas par tous, mais par quelques-uns. Or l'idée fausse, comme l'ivraie qui étouffe la récolte du champ, se développe, grandit au détriment de l'idée vraie ; c'est merveille de voir avec quelle avidité la multitude recherche et accepte l'erreur. Comme dit le poëte :

> L'homme est de glace aux vérités ;
> Il est de feu pour le mensonge.

Enfin, nous arrivons! La fumée de tabac, les efforts que j'ai faits pour convaincre mes interlocuteurs m'ont irrité la gorge. J'ai pres-

que une extinction de voix. Je m'élance hors du wagon pour aller prendre chez moi un repos vraiment bien nécessaire. Illusion! on m'attend pour faire un accouchement promis depuis longtemps. Il n'y a donc pas moyen de se dérober à cette corvée, èt c'est auprès de ma cliente, en attendant qu'elle me rende ma liberté, que je griffonne à la hâte le récit de mes tribulations.

VII

MA CONSULTATION.

A. M. J... P..

Après vous avoir raconté les tribulations d'un de mes jours de vacances, je veux vous faire assister à une journée de mon labeur professionnel.

C'est aujourd'hui mon jour de consultation; aussi ai-je commencé ce matin mes

visites un peu plus tôt que d'habitude, afin de rentrer chez moi à l'heure voulue. Malheureusement un homme que l'on a apporté à l'hôpital avec une fracture de cuisse, au moment où je finissais mon service, m'a mis en retard de presque une heure. Quand j'arrive chez moi, je trouve ma salle d'attente pleine de gens qui, tous, sont plus ou moins impatients. Malgré les soins les plus ingénieux, mon bifteck est desséché et presque froid. Je l'avale en cinq minutes, ce qui me vaut de la part de ma femme une algarade aussi vive qu'affectueuse et des réflexions fort sensées sur les inconvénients d'une pareille hygiène qui se renouvelle trop souvent. Tout en reconnaissant ce que ces observations ont de vrai, je n'ai pas le temps d'y répondre, et je me précipite la bouche pleine vers mon cabinet.

J'y trouve un gros curé avec sa gouvernante que ma cuisinière est en train d'y faire entrer, au mépris des droits de toutes les personnes arrivées avant lui. Elle n'en fait jamais d'autres pour tout ce qui porte une

soutane. Est-ce dans l'intérêt de son salut ou du mien? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'elle a toujours une bonne raison à me donner. Le curé n'a qu'un mot à me dire, il ne vient pas me consulter, mais seulement me rendre compte de l'état d'un de ses paroissiens que j'ai opéré dernièrement. Soit. Je reste debout, et, les nouvelles données, je me dirige vers la porte. — Pardon, docteur, mais j'ai profité de ce que je venais chez vous pour vous amener cette brave fille qui est très-souffrante et que j'ai eu bien de la peine à décider à vous consulter. Allons, ma bonne Marianne, dites au docteur tout ce que vous éprouvez. — Grand merci, ma foi! me voilà une consultation sur les bras. Après tout, je suis là pour cela.

Le curé et sa gouvernante congédiés, je vois entrer dans mon cabinet une dame d'un certain âge à l'air digne et important. A peine a-t-elle pris possession d'un fauteuil : Docteur, je ne viens pas pour moi, c'est pour ma belle-fille qui est ici dans votre salon. — Eh

bien, madame, je vais la chercher. — Non, non, je vous prie, je veux auparavant vous mettre au courant de sa maladie. Elle ne sait pas se consulter. Et me voilà obligé de subir le récit plus ou moins fantaisiste de la bonne dame qui, je le vois bien, est la forte tète de la maison. Je me garde de l'interrompre, l'expérience m'ayant appris qu'en pareille occurrence le meilleur moyen d'en finir promptement est de se renfermer dans un silence absolu, et d'attendre que le flux de paroles soit tari. Enfin le moment si désiré arrive. Je me lève pour aller chercher la malade. — Surtout, docteur, si vous trouvez qu'il n'y a pas de guérison, ne le lui dites pas. — Ah çà! me prend-elle pour un imbécile? pensai-je en moi-même.

La consultation fut longue, et, quand je reconduisis ces dames, je trouvai mon corridor envahi par cinq personnes qui, s'ennuyant dans la salle d'attente, en étaient sorties pour m'appréhender au passage, malgré les efforts de mon domestique. Au nombre de ces impa-

tients, il y avait deux pauvres, munis chacun d'une lettre de recommandation, deux domestiques de bonne maison et un ouvrier, c'est-à-dire toute une catégorie de malades auxquels je ne prends pas d'honoraires, mais qui, par cela même, n'en sont que plus exigeants. Après quelques mots qui n'admettaient pas de réplique, je les réintégrai dans l'appartement où ils étaient, en les exhortant à attendre avec patience. Chez le médecin comme ailleurs, c'est toujours la même chose, personne ne veut que l'on passe avant son tour, mais chacun veut passer avant celui des autres.

Je fais entrer dans mon cabinet un paysan aux gros souliers crottés. Pour éviter de marcher sur le tapis qui est devant ma cheminée, il fait un circuit, glisse sur le parquet, manque de tomber et culbute une chaise. Il fait des difficultés pour s'asseoir sur le siége que je lui désigne, à cause de la proximité de ce fameux tapis, sur lequel il redoute tant de poser les pieds. Ce manége commence déjà à m'agacer.

Je ne suis pourtant pas au bout. Cet homme a mal à une jambe. Je désire naturellement la voir. Il met à la développer une maladresse et une lenteur qui me font bouillir. Après examen de la plaie, je l'engage à se panser pendant que je lui formule sa prescription; une fois écrite, je le croyais prêt, quand je le trouve dans la même position. Pour en finir, je prends le parti de faire le pansement, puis je lui lis son ordonnance en lui en expliquant bien tous les détails. — Vous comprenez bien, n'est-ce pas? — Oui, monsieur; ainsi, c'est pour boire! — Mais non, c'est pour mettre sur votre plaie. Vous n'avez donc pas compris? — C'est écrit, n'est-ce pas, ce que vous m'avez dit? — Oui. — Eh bien, le pharmacien va me l'expliquer (au surplus, c'est bien le moins!). Faut que je vous paye. — Je lui demande un petit écu. Il tire péniblement des profondeurs de sa poche une bourse en cuir qu'il ouvre en poussant un soupir; elle renferme plusieurs pièces de 5 francs et quelques sous. — Je dois pourtant

avoir de la monnaie! — Après avoir cherché pendant un quart d'heure, il finit par trouver une pièce de 2 francs. — Mais, dépêchez-vous, je vous prie, donnez-moi une pièce de 5 francs et je vais vous rendre. — Ah! je savais bien; tenez, voilà une pièce de 10 sous; je dois pourtant en avoir une autre, je ne la retrouve pas; mais j'ai des sous, si ça ne vous fait rien. — Donnez et finissons-en. — Il me compte un à un ses sous, mais il n'y en avait que neuf. — Ah bien! ça fera tout de même l'affaire. — Et il reficelle sa bourse sans se presser; puis, après avoir encore regardé successivement dans toutes ses poches pour s'assurer qu'il y avait mis mon ordonnance, il sort comme il est entré sans mettre le pied sur mon tapis. — Ouf!

A ce rustre succède un homme qui me raconte qu'il vient me consulter pour une chute sur le genou. Il y a, en effet, du gonflement, de la douleur, etc.; bref, je lui formule une prescription, et la lui remets. — Maintenant, monsieur, j'ai depuis longtemps

une maladie de l'estomac. Que faut-il faire? — L'examen auquel je me livre me montre, en effet, qu'il est atteint d'une gastralgie intense. Je lui écris son traitement. Mais lui : — J'ai encore à vous consulter pour mon œil gauche, dont je ne vois plus depuis un mois. — Finissons-en. Avez-vous encore d'autres maladies? Au pied, à la main, que sais-je, sur la peau? Est-ce tout? — Oui, monsieur, me répond-il avec son flegme de Normand, étonné que j'aie manifesté un mouvement d'impatience. — C'est vraiment heureux que chacun n'en fasse pas autant!

En congédiant cet homme à surprises, je trouve dans le corridor mon paysan de tout à l'heure. — Comment, encore vous? — Oui, monsieur, je ne sais pas si je ne me suis pas trompé en vous payant, tout à l'heure, et si je ne vous ai pas donné un louis. — Ma foi, j'en serais surpris, car la manière dont vous m'avez compté vos sous ne prêtait guère à l'erreur. La vérification, du reste, sera facile. — En province, à la consultation, les louis

ne pleuvent pas tous les jours dans la poche du médecin; j'y plonge ma main et j'en retire ce qu'elle contenait. — Tenez, voyez, voilà vos sous, de la monnaie et quelques pièces de 5 francs, mais pas de louis. — Ah! j'y repense, je crois ben que c'est ma femme qui l'a serré. — C'est bon, mais, de grâce, laissez-moi tranquille... Et je le pousse dehors.

C'est maitenant au tour d'un monsieur mis avec une certaine élégance. Son aplomb, son air satisfait et obséquieux, sa désinvolture, la coupe de son vêtement au goût du dernier jour, mais d'un style un peu flamboyant, me font soupçonner tout d'abord un commis voyageur. Le soupçon devient certitude au moment où, ôtant de dessus sa tête un superbe chapeau de soie noir, il le saisit entre l'index et le pouce en étalant les autres doigts de la main en aile de pigeon, de façon à laisser voir un énorme camée qui couvre la première phalange de son petit doigt, agrémenté lui-même d'un ongle démesurément long et taillé en pointe. Cupidon lui aurait-il décoché quel-

qu'une de ses flèches empoisonnées? Et avec un mouvement de sympathique commisération, je lui avance un siége. — Docteur, dit-il en s'asseyant, je suis représentant d'une des principales maisons de Reims, et je viens vous faire mes offres...

Il prenait bien son temps !

Je ne lui laisse pas finir sa phrase. De mon fauteuil, je m'élance vers la porte. — Pardon, monsieur, je regrette de ne pouvoir accepter vos offres de service ; mon frère est négociant en vins, et je ne puis lui faire d'infidélité. — Il veut insister, mais la porte est ouverte, et je lui fais comprendre que mon temps ne m'appartient pas.

Débarrassé de ce fâcheux, j'ai le bonheur d'avoir affaire à une série de malades, sinon tous intéressants, au moins ayant tous un mérite, celui de ne pas mettre ma patience à l'épreuve. Cette bonne fortune ne fut pas de longue durée. Mon domestique me remet une carte :

LE DOCTEUR X...

Un confrère! Faites entrer. Se présente un monsieur entre deux âges, tenue sévère, mais simple, de noir vêtu comme il convient à un médecin; teint bilieux, physionomie un peu mélancolique, mais au total bien taillé et d'apparence assez robuste. Que me veut-il? La visite d'un confrère inconnu a toujours quelque chose de flatteur, qu'il vienne vous demander une consultation pour lui-même ou pour un de ses clients; aussi est-il difficile de se défendre d'un petit sentiment de satisfaction. C'est donc avec le plus aimable sourire que je l'invite à s'asseoir. Une fois bien installé comme un homme qui se sent à son aise et qui n'est pas près de déserter la place : — J'habite, mon cher confrère, une petite ville à l'extrémité du département, et, quoique fort éloigné de vous, il y a bien longtemps que votre réputation est arrivée jusqu'à moi et que je vous connais de nom. (Ici, au sentiment de satisfaction, se mêle, pourquoi ne pas le dire une pointe d'orgueil. Je m'incline cependant avec un air modeste.) Vous êtes un des heu-

reux de la profession, ce n'est, du reste, que justice; mais tout le monde n'a pas la même bonne fortune. J'avais une très-belle clientèle. Ma santé m'a obligé à renoncer à l'exercice de la médecine, et pour utiliser mes loisirs, je me suis associé avec une maison de Bordeaux, fort recommandable, et je puis vous offrir des vins dans des conditions tout exceptionnelles. Heureux de cette occasion d'être utile à un confrère, j'espère que vous ne me refuserez pas. — Descente de mine de ma part. Je deviens froid, glacial, et je lui débite ma petite histoire de ce frère négociant en vins qui alimente mon caveau; mais il ne paraît pas convaincu, et, au nom de la fraternité médicale, de la confraternité professionnelle, il veut à tout prix me colloquer une caisse de son vin. Je tiens bon, je résiste, et nous nous séparons fort mécontents l'un de l'autre. Cependant, en me quittant, il me lance ce trait du Parthe : — Je reviendrai dans six mois, et j'espère vous trouver plus accommodant. — Tout à l'heure, c'était du vin de Champagne; maintenant,

voilà le vin de Bordeaux. C'est la journée qui le veut. Il ne me reste plus que le bourgogne; faites-m'en grâce, ô mon Dieu!

Après plusieurs autres clients moins ennuyeux, je voyais ma consultation toucher à son terme et j'espérais pouvoir prendre le dernier train pour Trouville, où j'étais attendu par une parente qui avait besoin de mes soins, et chez laquelle je devais retrouver quelques amis, lorsque arrive une dame avec ses trois enfants et leur bonne. J'examine la dame avec le plus grand soin; une fois qu'elle a sa consultation : — Docteur, je voudrais bien que vous me disiez ce qu'a mon fils aîné. Il est souffrant depuis quelque temps. — Une fois le fils aîné consulté et sa prescription écrite : — J'ai des craintes pour la taille du second; je vais vous le déshabiller. — La mère, rassurée sur ce point : — Voyez un peu, je vous prie, la poitrine de mon dernier. — Après m'être exécuté de bonne grâce, quoique ce défilé m'agace horriblement les nerfs, je me levais pour clore cette longue séance, lorsque cette dame, s'en-

fonçant dans son fauteuil, s'adresse à sa bonne : — Louise, pendant que vous êtes ici chez le docteur, j'exige que vous le consultiez. — Se retournant vers moi : — Cette fille est malade, elle ne mange pas. Je n'ai jamais pu obtenir qu'elle vînt vous voir. Cependant je le lui ai assez dit. Elle a un médecin qui ne m'inspire aucune confiance. Du reste, il ne la guérit pas. — Voilà une consultation qui va être agréable pour Louise qui ne s'en soucie pas, et pour moi, qui n'y tiens pas du tout. Néanmoins, j'examine Louise et je lui donne une ordonnance. Je croyais en avoir fini avec cette famille ; mais la dame : — Louise, emmenez les enfants au jardin public, je vous y rejoindrai. Et voilà cette dame me demandant ce que je pense de la santé de Louise, s'il n'y a pas à craindre pour celle de ses enfants, etc., etc. Ces divers sujets épuisés, elle se met à me parler de ma femme, de mon fils, de ce que je compte en faire. Je ne réponds que par des monosyllabes. Je m'agite sur mon fauteuil ; je place mes mains sur chacun de ses bras, en

commençant l'évolution du mouvement que l'on fait pour se lever. Vains efforts! Je jette sur ma pendule des regards désespérés. Mes yeux suivent avec anxiété l'aiguille qui marche toujours; rien n'arrête ma terrible parleuse. Enfin elle me quitte!

Mais l'heure du train est passée. Adieu ma bonne soirée de Trouville! J'en prends mon parti. Mais c'est égal, quand de pareilles séances se renouvellent, et ce n'est pas rare, avouez, cher ami, qu'il faut chez le médecin de la patience, beaucoup de patience. — Mais quand il n'en a pas! — Eh bien, il faut qu'il paraisse en avoir.

VIII

A QUI LA FAUTE?

Eh bien, oui! parlons-en.

Je me trouvais hier dans une réunion de médecins où chacun maudissait sa profession,

et qui est-ce qui, dans ce monde, n'en fait pas autant? Cependant, au milieu de plaintes plus ou moins fondées, j'en entendais qui ne sont malheureusement que trop légitimes.

Ainsi, c'est toujours avec un sentiment pénible que je vois le sans-façon avec lequel on traite le médecin. Il semble, en vérité, qu'il soit matière taillable et corvéable à merci. De toutes parts on lui demande des services, et nous savons tous comment on les reconnaît! Est-ce que vous n'avez pas éprouvé un sentiment d'indignation à la pensée qu'il s'est trouvé un conseil général pour voter la somme de huit francs comme honoraires du médecin vaccinateur d'un arrondissement? Mon Dieu! ne le payez pas, faites simplement appel à son dévouement, et il ne vous fera pas défaut; mais si vous le rémunérez afin d'être dispensé de lui avoir une obligation, votez-lui plus de deux ou trois centimes par vaccination. Quand un de ces officieux de la rue, après avoir fermé la portière de votre coupé, vous tend la main, ou vous ne lui donnez

rien, ou vous lui donnez deux sous; vous n'oseriez pas lui offrir deux centimes. Cette humiliation était réservée au corps médical de la part d'un conseil général, c'est-à-dire de la part d'hommes qui, ordinairement, n'ignorent pas ce que sont les convenances.

Dans la plupart des villes de province, il n'y a pas de médecins vérificateurs des décès; c'est plus simple, l'administration demande au médecin qui a soigné le malade, un certificat de décès. Mais qui rémunérera le médecin ? L'administration ? Il n'y a pas de crédit voté à cet effet. — Alors, ce sera la famille ? — Soit. Mais quand vous ne lui prenez pas d'honoraires pour les soins que vous lui donnez, et nous savons combien ce cas est fréquent !

Tous les jours, des ouvriers viennent vous consulter; après leur avoir consacré tout le temps nécessaire pour les examiner et pour écrire leur consultation, ils vous demandent, pour leur patron, un certificat constatant leur incapacité de travail, la durée probable de leur

maladie, etc., etc. Si vous refusez, le chef d'atelier ne leur donnera pas d'indemnité de chômage; si vous perdez votre temps à faire ce certificat, et c'est une charge quand cela se reproduit plusieurs fois par jour, le patron que vous obligez personnellement, qui trouve ainsi le moyen de faire la police sanitaire de son établissement, comment vous témoignera-t-il sa reconnaissance? Il ne vous saluera même pas dans la rue.

Dans un cercle de négociants, on malmenait très-fort les médecins, parce qu'un ouvrier s'étant cassé le bras dans une usine, le docteur que l'on avait envoyé chercher, occupé d'un autre côté, s'était fait attendre. Il est vrai que le blessé une fois guéri et bien guéri, on n'a même pas adressé un remercîment au médecin. Si encore on l'avait honoré!

Ces exemples, qui sont de tous les jours et que je me garde de multiplier, montrent le peu d'égards que sait inspirer la profession médicale.

J'ai souvent entendu dire que la méde-

cine est un sacerdoce : oui, au point de vue du sacrifice et du dévouement; mais avec cette différence que celui qui a revêtu la robe sacerdotale reçoit d'elle une part de considération que le titre de docteur ne donne pas à celui qui vient de le conquérir. Chez nous, c'est l'individu qui s'impose, qui inspire la considération, qui commande le respect. Il honore la profession, il n'est pas honoré par elle. Si cette situation existe, avouons-le, il ne faut nous en prendre qu'à nous-mêmes. Est-il une carrière où il y ait moins de solidarité, où l'on soit moins soucieux des intérêts et de la dignité professionnels que dans la nôtre? Le médecin trouve rarement aide et protection chez ses confrères. Beaucoup se figurent qu'en amoindrissant un collègue ils s'élèvent : erreur profonde, qui se retourne contre celui qui la professe.

Appelé un jour en consultation à six lieues de chez moi, le confrère avec lequel je me trouve me prie de me contenter de la moitié des honoraires que je prends habituellement.

Il s'est engagé à obtenir cette concession de ma part; d'ailleurs, il connaît son client, et si ce dernier n'en avait eu l'assurance, il ne m'aurait pas fait venir. — De cette fois, cher confrère, je ne veux pas vous désobliger; mais ne vous chargez jamais à l'avenir de semblables missions. Si votre malade est pauvre et que vous ayez besoin de mon concours, disposez de moi; mais, s'il est dans l'aisance comme celui d'aujourd'hui, j'aime mieux ne pas me déranger que de changer mes habitudes. Vous ne comprenez donc pas qu'il est de votre intérêt que l'écart entre le prix de vos visites et celui des miennes soit le plus grand possible? Supposons pour un instant qu'il soit nul ou insignifiant, je deviens pour vous un concurrent : c'est de toute évidence. Et puis voyez dans quelle situation vous me placez : une autre fois, lorsque je reviendrai dans votre pays, on discutera le chiffre de mes honoraires en s'appuyant sur le précédent d'aujourd'hui; et tout cela dans le but d'obliger un client qui ne vous en aura au-

cune reconnaissance, et qui, j'en suis bien sûr, vous honorera fort mal à votre tour. Ce sera votre punition.

Je cite à dessein ce fait, parce que les exemples de ces confrères officieux ne sont pas absolument rares en province, et j'en connais plusieurs.

A un médecin d'une grande compagnie de chemins de fer qui, les preuves à l'appui, démontrait qu'il faisait par an, à cette compagnie, en moyenne, un cadeau d'un millier de francs, on répondait : Si la compagnie payait vos services, il faudrait des sommes énormes, — mais la place que vous occupez est une place honorifique, et la preuve, c'est que les médecins les plus distingués tiennent à honneur de nous offrir leur concours. Or, qui tenait ce langage ? Un administrateur au moins. — Nullement. — Le directeur ? et il était dans son rôle. — Pas davantage. — Eh bien, alors ? — Un médecin, et j'hésite à le dire, le chef du service médical. Que trouvez-vous de cette compagnie qui, en définitive, n'est qu'une grande usine

qui, au lieu d'argent (le procédé est économique), distribue des places honorifiques, et de cette foule de médecins qui se bousculent à sa porte, sollicitant l'honneur d'y arriver? Il n'y a qu'un médecin pour faire de semblables appréciations. Aussi demandez au directeur de cette compagnie quel degré de considération il a pour ses médecins et comment il les traite!

Si une place plus ou moins honorifique devient vacante, vite, une foule de compétiteurs se présente, et, pour arriver le premier dans cette course effrénée, tous les moyens sont bons. Le prédécesseur avait un traitement de mille francs; pour enlever la position, on fera le service pour cinq cents; un autre vient qui se contentera de trois cents; arrive le dernier qui ne prendra absolument rien. Cela me rappelle ce conducteur de diligence qui, pour ruiner la concurrence, ne se bornait pas comme elle à ne pas faire payer la place des voyageurs, mais leur offrait un petit verre par-dessus le marché.

Je sais telle localité où les sociétés de secours mutuels exploitent indignement les médecins; cependant il s'en trouve parmi eux qui arrivent à supplanter leurs confrères en faisant encore des offres inférieures aux propositions de ces sociétés. Que voulez-vous, répondait un jeune médecin aux observations d'un de ses confrères plus ancien que lui : j'ai des *loisirs*, et au moins cela me fera connaître. — Soit; mais cette manière de se produire vous créera des difficultés pour l'avenir, vous amoindrira aux yeux du public, et il viendra un moment où vous regretterez d'être entré dans cette voie.

Que les vieux médecins fassent bon accueil à leurs jeunes confrères, qu'ils les aident de leurs conseils et les protégent contre l'ennemi commun, l'exploitation par le public; mais aussi que les jeunes médecins ne manifestent pas trop d'impatience et qu'ils n'oublient pas que c'est encore dans leur travail et leur talent qu'ils trouveront les moyens de faire la concurrence à la fois la plus profitable et la plus

honorable, et qu'ils prennent garde en agissant autrement, s'ils viennent un jour se plaindre de la situation qui leur est faite, qu'on puisse leur dire : A qui la faute?

IX

A M. JOLLY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

I

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'USAGE DU TABAC.

TRÈS-HONORÉ MAÎTRE,

Permettez-moi de vous adresser quelques réflexions sur deux fléaux que vous avez combattus avec autant de talent que de persévérance. Aujourd'hui je vous parlerai du tabac. Dans ma prochaine lettre je tâcherai de montrer les conséquences de l'abus des boissons alcooliques.

Après avoir fait usage du tabac comme la plupart des étudiants, pendant le cours de

mes études médicales, j'ai renoncé à cette habitude et je m'en félicite chaque jour. Je cours donc risque d'être considéré comme un renégat de la pipe, et, à ce titre, les réflexions qu'elle m'inspire et l'étude dont elle va être l'objet seront peut-être suspectes à plus d'un fumeur. Mon intention n'est pas cependant de fouler aux pieds l'idole que j'ai adorée. Je veux ici examiner froidement, en dehors de tout parti pris, quelques-uns des mobiles qui nous portent à user du tabac et les conséquences qui en résultent pour la santé du corps et de l'esprit. Je ferai appel à mes anciens souvenirs, à mes anciennes impressions, et, les comparant aux résultats de mes observations quotidiennes, peut-être arriverai-je à présenter un tableau exact de quelques points de la physiologie du fumeur.

Et d'abord nous pouvons nous demander : Pourquoi fumons-nous?

Les premières fois que l'on fume, on éprouve une sensation désagréable ; tout le monde est d'accord sur ce point, et si l'on s'en tenait à

cette première impression, personne ne ferait usage du tabae; mais on fume par imitation. Vous voyez un fumeur passer dans la rue, il paraît avoir sur vous la supériorité de l'homme occupé sur l'homme oisif; il semble qu'il fasse tourbillonner la fumée autour de lui avec un sentiment de satisfaetion. Vous enviez son sort. A eôté de lui vous paraissez désœuvré. Vous voulez l'imiter parce que vous eroyez qu'il éprouve un bonheur dont vous êtes vous-même privé. Vous l'imitez encore paree qu'il est dans la nature de l'homme d'imiter ee qu'il voit faire; le mal plutôt que le bien. Cette influenee de l'imitation est immense; elle s'exeree au physique eomme au moral; nul n'a le pouvoir de s'en affranchir. N'en avons-nous pas un exemple dans ce qu'on appelle la mode et qui n'est autre ehose que l'imitation? Or sa puissance est telle que tout le monde s'y soumet, même les gens les plus intelligents; que l'on arrive à porter les vêtements les plus ridicules et même les plus ineommodes, et à accepter les usages les plus

absurdes et les moins motivés. Eh bien, c'est ce qui arrive pour le tabac. Dans une réunion d'hommes, celui qui ne fume pas avoue, presque avec embarras, qu'il n'use pas de la pipe ou du cigare. Il semble qu'il y ait là pour lui un signe d'infériorité. On en voit qui, pour se mettre au niveau des autres, commencent un cigare dont ils tirent quelques bouffées, bien qu'ils n'en éprouvent aucun plaisir. Il est vrai qu'ils ne peuvent l'achever; ils éprouvent même certaines sensations vertigineuses fort désagréables; mais ils ont fait bonne contenance; ils ont suivi les autres comme les moutons de Panurge. Parler de l'imitation après M. Jolly (1) est une témérité, j'en conviens; mais je tenais à faire ressortir cette tendance de l'esprit humain pour montrer le rôle qu'elle joue dans l'habitude du tabac.

Son usage a toujours suivi une progression croissante. Ainsi, en 1842, l'impôt fiscal du tabac rapportait au trésor 80 millions, chiffre

(1) Séance de l'Académie de médecine, 16 février 1869, et l'*Union médicale*, mars 1869.

déjà respectable. En vingt ans, en 1862, il s'est élevé à 180 millions, et l'on a obtenu mieux pour les années suivantes. Il est en effet difficile qu'il en soit autrement. Un grand nombre de pères fument, les enfants naturellement veulent les imiter, et si tout d'abord ils en sont détournés par la saveur désagréable du tabac, arrive un âge ou à force de persévérance, ils surmontent les dégoûts des premiers jours. Ils croient avoir remporté sur eux-mêmes une grande victoire, quand ils peuvent fumer un cigare tout entier; dès lors, ils sont émancipés; ils sont des hommes accomplis. Ce que je dis là, c'est l'histoire de nous tous, c'est la mienne, c'est celle de tous mes camarades de collége, et je ne puis encore aujourd'hui me défendre d'un sourire en songeant à tous les désagréments que nous a causés notre initiation aux charmes du cigare.

Je n'insisterai pas sur les phénomènes que produit le tabac lorsqu'on n'y est pas habitué : augmentation de la sécrétion salivaire, nausées, vomissements, sentiment de malaise spé-

cial, analogue à celui qui précède la syncope, diarrhée. Je suppose le noviciat terminé et je vais prendre le fumeur désormais insensible aux mauvais effets du tabac, jouissant sans mélange du bonheur que lui apportent ses vapeurs narcotiques. Cherchons à analyser ses sensations; elles sont très-complexes.

D'abord, il y a la satisfaction d'une habitude qui, comme toutes les habitudes, est devenue un besoin impérieux. C'est surtout après le repas que ce besoin exerce sa tyrannie avec le plus de violence. C'est à lui que nous devons cet étrange spectacle de tous ces fumeurs, et autant dire de tous les hommes même les mieux élevés, qui, aussitôt le repas terminé, fuient la société des femmes pour aller satisfaire, je ne dirai pas leur passion, mais les exigences de leur habitude. Que penseraient de nos mœurs actuelles les hommes de la société du XVIIIe siècle, ces modèles de l'urbanité et de la galanterie française? Auraient-ils jamais supposé que la femme à laquelle ils avaient voué un véritable culte et

qu'ils savaient entourer de tant de prévenances délicates serait un jour délaissée pour un peu de fumée? Autre temps, autres mœurs, je le sais et ne m'en plains pas; mais sous ce rapport peut-on dire que notre siècle soit en progrès? Je ne le pense pas.

J'ai vu un temps qui ne remonte pas à bien des années, mais les choses vont vite de nos jours; j'ai vu un temps, dis-je, où l'homme bien élevé ne se serait jamais permis de fumer dans un wagon où se trouvait une femme. Aujourd'hui, s'il en est encore qui conservent ces saines traditions de la politesse, il en est beaucoup qui les oublient. Il est vrai qu'ils s'informent, avant d'allumer leur cigare, si le tabac n'incommode pas, et qu'ils demandent une autorisation qu'ils arrachent le plus souvent à la timidité et qui les fait maudire intérieurement. Et c'est justice, car les fumeurs n'ignorent pas combien il est désagréable de se trouver enfermé dans un espace restreint où l'on fume, sans y fumer soi-même. Mais peu importe! l'empire de l'habitude est là, il

faut qu'ils lui obéissent. Décidément le cigare a abaissé le niveau du savoir-vivre.

Il semble que le fumeur n'a pas trop de l'harmonieux équilibre de toutes ses fonctions pour lutter avec avantage contre l'influence toxique du tabac et en savourer l'âcre parfum. Aussi dans l'état de maladie, tandis que le thé, le café continuent à être agréables à l'homme, le tabac lui devient antipathique, son odeur même lui est désagréable; mais dès qu'il revient à la santé, il reprend sa chère habitude. C'est même pour le médecin un signe infaillible; s'il trouve son malade fumant et fumant avec plaisir, en dehors de tout autre symptôme, il peut être certain qu'il est en pleine convalescence.

Le plaisir des yeux est pour beaucoup dans l'action de fumer. Voyez un fumeur tout entier aux jouissances que lui procure son cigare! En même temps qu'il abandonne son esprit à une sorte de rêverie, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, il suit attentivement de l'œil les formes plus ou moins bi-

zarres, mais toujours changeantes, du jet de fumée qu'il sait lancer de ses lèvres d'une certaine manière qui dénote, à première vue, une expérience consommée. Dites à cet homme qu'il éprouve du plaisir à regarder sa fumée s'évanouir dans l'air : la plupart du temps il ne s'en sera pas rendu compte; et cependant, qu'il essaye de fumer les yeux fermés, il ne tardera pas à y renoncer; s'il persévère, vous le verrez continuer à fumer sa pipe alors qu'elle sera éteinte depuis longtemps. En effet, on ne voit guère de fumeurs parmi les aveugles. L'entretien du feu de la pipe ou du cigare, le plus ou moins de régularité avec laquelle s'opère la combustion du tabac, la manière dont se comporte la cendre, sont l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part du fumeur, et, s'il est solitaire, ces détails sont pour lui une occupation, une véritable compagnie. Mais tout cela fait partie du plaisir des yeux. A côté de ce plaisir, on trouve dans le tabac, ou plutôt dans l'action de fumer quelque chose de bien précieux et qui manque à

beaucoup de gens : la contenance. Je m'explique :

Quand on fume, lés mains sont occupées, soit que l'on roule une cigarette ou que l'on tienne entre ses doigts son cigare ou sa pipe. En général, beaucoup de gens ne savent que faire de leurs mains, et ce que j'avance est tellement vrai, que certaines personnes (je ne les cite pas comme un modèle de goût) font faire leur portrait un cigare à la main. Je ne pense pas que ce soit pour apprendre à leurs descendants ou aux générations futures, qu'elles usaient du tabac ; je ne crois pas non plus qu'elles se figurent que cet insigne les sauvera de l'oubli, comme aurait pu le faire le pinceau d'un maître : non, elles mettent un cigare ou une pipe dans leurs doigts parce qu'elles y trouvent un moyen d'utiliser leurs mains qu'elles ne savent où placer.

Je ne chercherai pas à décrire l'expression de la physionomie du fumeur ; nous la connaissons tous, Manet l'a peinte avec son réalisme hideux. Elle n'est pas la même chez

tous les individus et elle varie suivant que l'on fait usage de la pipe ou du cigare. Mais, dans tous les cas, elle ne concourt guère à cette sublime majesté du visage chantée par le poëte comme l'apanage exclusif du roi de la création, et elle n'est assurément pas faite pour inspirer le ciseau d'un Phidias; mais, en revanche, elle a plus d'une fois égayé le crayon d'un Cham ou d'un Gavarni. C'est une compensation.

Après avoir pour ainsi dire passé en revue les accessoires, nous allons aborder maintenant le point capital, c'est-à-dire l'action du tabac sur l'état de l'intelligence.

Ses vapeurs narcotiques donnent à l'esprit un grand calme et une tranquillité singulière. Le fumeur s'abandonne à une douce rêverie qui n'est pas la perte du fil des idées ou de l'intelligence, mais dans laquelle les conceptions sont moins persistantes et moins précises; et, chose remarquable! si le fumeur ne veut pas se laisser aller à cette influence, soit qu'il poursuive une idée dominante, soit qu'il

se livre à un travail sérieux qui absorbe toute les forces vives de son esprit, il peut résister à l'influence narcotique et la maîtriser. Il y a des hommes fort sérieux, des savants même qui fument en travaillant; mais alors il y a lutte entre l'intelligence et le narcotisme, lutte dans laquelle l'intelligence a le dessus. En effet, souvent au moment où l'esprit est le plus occupé, on oublie la pipe ou le cigare qui ne tardent pas à s'éteindre. Dans d'autres circonstances, si l'effort intellectuel est moindre, il peut marcher de pair avec le narcotisme : ainsi, vous voyez beaucoup de personnes fumer en lisant des romans, des journaux, etc., en un mot, des ouvrages qui ne réclament qu'une tension d'esprit très-modérée, et souvent même, lorsque l'intérêt du livre n'est pas suffisant, le lecteur redouble de soin et d'attention pour son cigare, qui finit par l'absorber tout entier. Ses yeux se promènent machinalement sur la page; bientôt il ne lit plus; il est tombé dans cette rêverie dont nous parlions tout à l'heure.

Ce narcotisme continuel de l'intelligence chez les personnes qui fument beaucoup, cette lutte incessante de l'esprit pour s'y soustraire, n'est-elle pas de nature à ralentir le développement des facultés intellectuelles? Nous ne saurions en donner la démonstration. Rien, en effet, n'est plus difficile à déterminer. Quels termes de comparaison prendre chez un fumeur? Nous pouvons bien apprécier son degré d'intelligence; nous pouvons bien nous demander s'il serait plus élevé s'il ne faisait pas usage du tabac; mais on conçoit que la réponse à cette dernière question nous manque toujours.

Le docteur Bertillon (*Union méd.*, mars 1865), faisant un relevé statistique des fumeurs d'une promotion de l'École polytechnique (1855-1856), a obtenu pour les trois classements de l'année ce résultat : que parmi les élèves qui ont conquis les vingt premières places, il y avait de 5 à 8 fumeurs; que parmi ceux qui ont obtenu les 20e à la 40e place, il y avait de 9 à 12 fumeurs, et ainsi de suite,

c'est-à-dire que le nombre de fumeurs s'accroît progressivement à mesure que le classement est plus défavorable.

Ce résultat, très-curieux, porte malheureusement sur une série de chiffres trop restreinte pour que l'on puisse formuler une conclusion. Le docteur Bertillon le fait remarquer lui-même; mais si de nouvelles recherches faites dans le même sens venaient le confirmer, il faudrait pourtant bien admettre que l'usage du tabac n'est pas sans influence sur les travaux de l'esprit. On cite du reste des faits bien observés et incontestables qui prouvent que chez certains individus le tabac a une influence dépressive sur la mémoire (Fonssagrives).

Quoi qu'il en soit, si on admet qu'en général le tabac n'a pas d'autre action sur l'intelligence que l'état de torpeur dont nous parlions précédemment, il est évident que si cet état se renouvelle très-fréquemment, il diminue d'autant la durée de l'activité intellectuelle, et que si l'on compare deux individus égaux sous le rapport des facultés de l'esprit,

mais dont l'un fera un fréquent usage du tabac et dont l'autre s'en abstiendra complétement, il est évident que dans une même période de temps, l'intelligence du dernier aura accompli sa tâche avec plus de suite, plus de régularité que celle du fumeur qui, huit ou dix fois par jour, est obligé de subir l'action narcotique du tabac. Aussi, parmi les hommes les plus remarquables par l'étendue de leurs connaissances et de leurs travaux intellectuels, ne voyons-nous guère de grands fumeurs.

Nous venons d'étudier les motifs qui nous portent à fumer, les sensations que procurent les vapeurs narcotiques du tabac et leurs effets sur l'intelligence. Maintenant nous devons nous demander si l'usage du tabac présente de tels inconvénients qu'il faille le proscrire.

Nous ne posons cette grave question qu'au point de vue des effets du tabac sur l'organisme; car, il est bien évident qu'au point de vue du bien-être matériel des individus, il est pour beaucoup une cause de dépense ou de gêne; mais je laisse ce côté de la question.

Sans doute, si l'on avait la raison de ne fumer que deux ou trois pipes ou cigares par jour, je crois qu'il n'y aurait pas lieu de s'en préoccuper. A cette dose, une fois l'habitude prise, le tabac ne peut offrir aucun danger; mais il est bien peu de fumeurs qui aient la sagesse de se limiter à une aussi minime quantité de tabac. Il en est un grand nombre qui arrivent à des doses considérables; il en est qui fument depuis le matin jusqu'au soir, et même la nuit lorsqu'ils sont couchés. Lorsque cette habitude prend de pareilles proportions, alors apparaît le péril. On voit survenir des dyspepsies opiniâtres, certains troubles nerveux plus ou moins graves. On a signalé des paralysies de la motilité, des palpitations, des angines de poitrine, etc. M. Sichel a observé des amauroses qu'il n'hésite pas à rapporter à l'abus du tabac.

On objectera que le nombre des accidents, comparé à celui des grands fumeurs, est bien restreint. Cela est vrai, mais la possibilité de ces accidents n'est pas le seul danger qui les

menace. Outre les inconvénients de ce narcotisme continuel, qui doit laisser bien peu de place au travail de leur esprit, ils ont à redouter l'appétence pour les boissons fermentées qui, surexcitée sans cesse par la sécheresse que la fumée du tabac développe dans la bouche, devient pour eux un besoin non moins impérieux que le premier. Il y a là un danger peut-être encore plus grand que celui du tabac lui-même; car on arrive fatalement sur cette pente à l'alcoolisme. Prenons pour exemple le grand fumeur des pays à bière : il entre dans une taverne, s'asseoit devant une table, et reste là, immobile, dans une atmosphère lourde et malsaine, fumant silencieusement pendant des heures entières, et n'interrompant de temps en temps son occupation favorite que pour boire quelques gorgées de la bière qui est placée devant lui. Pense-t-il à quelque chose? Je ne le crois pas. L'expression vague et atone de son regard permet du moins de le supposer. Dans d'autres pays, l'eau-de-vie remplace la bière.

Telle est la vie de tous les jours pour un grand nombre. Est-ce pour en arriver là que l'homme a été doué de ces admirables facultés qui font, à juste titre, son orgueil et sa supériorité?

Je le répète, une pareille dégradation est affligeante et n'a pas d'excuse. Il est cependant des professions dans lesquelles je comprends l'usage, j'allais presque dire l'abus du tabac. Le marin trouve en lui le moyen de tromper les ennuis d'une longue traversée. Il aide le soldat à supporter l'oisiveté des camps, et peut-être plus d'une fois a-t-il atténué l'image trop vive de la patrie absente. Mais que l'homme intelligent, dont la vie est sans cesse occupée aux travaux de l'esprit, se livre avec excès à l'usage du tabac, voilà ce qui ne s'explique plus. Aussi ne puis-je m'empêcher de citer, en terminant, les paroles suivantes de Dupuytren, rapportées par un de ses élèves (1) : « Je ne comprends pas, disait l'illustre chirurgien, le progrès de cette sale

(1) *Union médicale.*

habitude parmi les classes intelligentes. Il n'est vraiment pas croyable qu'un homme d'éducation libérale consente, de propos délibéré, à abaisser ainsi le niveau de son intelligence; qu'un homme qui a goûté l'orgueil de la création littéraire ou scientifique, préfère, aux sublimes jouissances de l'esprit, l'ignoble plaisir de s'empester et d'empester les autres. »

X

A M. JOLLY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

II

LA JOURNÉE D'UN TRISTE PERSONNAGE.

Très-honoré maitre,

Pour vous tenir ma promesse à propos des boissons alcooliques, je ne crois pas mieux faire que de vous raconter la journée d'un habitué de café comme il y en a tant.

Il s'éveille en bâillant, sa tête est lourde, son haleine est chaude, sa bouche mauvaise; parfois il a des nausées et ce qu'il appelle sa pituite. Il éprouve un sentiment de fatigue général; aussi, pour dissiper son malaise et s'ouvrir l'appétit, ne manque-t-il pas, en sortant, de prendre un bitter ou un vermouth (*sic*).

A peine a-t-il déjeuné qu'il revient au café. Qui pourrait l'en blâmer? L'infusion de moka n'est-elle pas le complément indispensable du repas? Le voyez-vous là-bas, assis devant cette table, avec ses compagnons de chaque jour, entouré d'un épais nuage de fumée de tabac. Il est grave, silencieux; c'est qu'il fait sa partie de domino, et il est tout entier aux émotions du double six. Au surplus, je l'aime mieux ainsi que lorsqu'il cause politique, au moins il ne déraisonne pas. Après le café sont venus les petits verres, puis la chartreuse, puis la bière. Mais le temps passe, les nécessités de la profession commandent; il faut se quitter. Certes, il n'est pas gris, mais sa

figure est colorée, ses oreilles sont rouges, son œil est brillant avec un regard légèrement voilé. La physionomie est béate, mais pas spirituelle; on comprend, en le voyant, qu'il n'a besoin de rien.

Cependant la journée est longue; elle ne se passera pas sans qu'il ne reparaisse au café. En entrant, il est accueilli par un gracieux sourire de la dame de comptoir. Il s'asseoit toujours à la même table. Alexandre, qui connaît ses habitudes, lui apporte sa pipe, un bock et le *Siècle*. De temps à autre, il interrompt sa lecture pour humer une gorgée de la blonde liqueur, et, chaque fois, il fait entendre un petit claquement de langue qui est sans doute sa manière de manifester sa satisfaction; puis, par un mouvement de projection du menton en avant, il ramène sa lèvre inférieure au devant de la supérieure pour recueillir, en les aspirant, les dernières effluves du breuvage germain.

Mais la pipe est finie, le journal est lu, le verre est vide, d'autres soins l'appellent ailleurs.

Avant de dîner, il reviendra prendre son absinthe. Sans elle il ne dînerait pas. Il n'y tient pourtant guère à ce repas. — Je ne dîne, me disait-il un jour, que pour prendre mon café. Quand il me manque, je suis vraiment bête. J'aurais été fâché de le lui faire remarquer; mais, entre nous, avant ou après, je n'ai jamais trouvé la moindre différence. Le repas est à peine terminé qu'il revient au café. Une fois, au moment où il allait y entrer, je me permis de lui dire : — Eh! pourquoi donc ne prenez-vous pas votre café chez vous? Vous pourriez certainement en avoir d'aussi bon qu'à l'estaminet, et je ne conçois pas que vous alliez le boire dans cette atmosphère empestée et malsaine. Quels attraits pouvez-vous y trouver? — Mais j'y trouve une réunion d'amis : c'est l'un qui entre, l'autre qui sort; les garçons qui circulent, le bruit des tasses, le choc des verres, l'éclat des lumières; c'est le mouvement, c'est la vie. — Ajoutons à cela, qu'après le café, on boit, on joue, on boit encore, puis on boit

toujours, et cela jusqu'à deux heures du matin. Il rentre alors chez lui, gorgé de bière et d'eau-de-vie, pas ivre, mais échauffé. Toute sa personne exhale une odeur infecte d'alcool et de tabac. Sa femme, qui l'a longtemps attendu, s'est endormie auprès du berceau de son enfant. Ce spectacle ne le touche pas; mécontent de lui-même et des autres, car il a perdu au jeu, il lui cherche une mauvaise querelle; l'enfant se réveille et pleure. Notre homme n'en maugrée que plus fort et maudit le mariage et la famille. Au café, on n'a pas de semblables ennuis! — Voilà dix ans que je suis mariée, et c'est tous les jours la même chose, me disait un jour une femme encore jeune.

En vieillissant, souvent il prend de l'embonpoint, son visage se colore, son nez rugueux prend une teinte vineuse, ses oreilles charnues deviennent violacées, ses lèvres épaisses ont une puissance d'aspiration comparable à la ventouse de la pieuvre, ses paupières granuleuses et rouges laissent voir un

œil injecté et brillant, sans autre expression que celle d'une certaine excitation dépourvue d'intelligence. Il est gai, jovial, ne se préoccupe guère du lendemain ni des malheurs de la France; nous nous en sommes aperçu pendant l'invasion. Pourvu qu'il y ait encore de la bière dans son bock et du tabac dans sa pipe, tout lui est égal. Un matin on le trouvera mort dans son lit d'une attaque d'apoplexie. — C'est dommage, dira le garçon de café, car c'était un bon enfant! En voilà un qui buvait bien une chope! — Il n'inspirera pas d'autres regrets et n'aura pas d'autre oraison funèbre.

Parfois, au contraire, les années ont sur lui une autre influence. Il devient nerveux, impressionnable. Il mange la fortune de sa femme; laisse ses enfants dans la misère sans aucun remords; mais il ne peut lire un fait-divers un peu émouvant sans qu'un sanglot étrangle sa voix, sans qu'une larme mouille sa paupière; il devient pleurnicheur. En même temps que son intelligence s'amoindrit, son physique trahit la dégradation de

son âme; son teint devient pâle, ses chairs flasques et tombantes, les commissures des lèvres s'abaissent par suite de l'usage continuel de la pipe et donnent à sa physionomie un aspect caractéristique; l'œil est atone, le regard, terne, a quelque chose de mélancoliquement bête; sa tenue n'est plus soignée comme autrefois; ses habits sont tachés, et plus d'une fois une goutte de liqueur s'échappant de sa lèvre débile vient maculer son linge. Ses mains sont tremblantes, ses digestions pénibles et laborieuses. Un sentiment de lassitude et de tristesse envahit tout son être et lui fait rechercher dans les alcooliques une excitation devenue nécessaire. Avec le temps, tous ces signes de décadence se prononcent de plus en plus; et, d'étape en étape, ou plutôt de chute en chute, il arrive finalement à la phthisie pulmonaire, à l'albuminurie ou à la paralysie générale.

En dehors de ses connaissances professionnelles, il ne sait rien ou peu de chose. Il n'ouvre jamais un livre; en revanche, il lit le *Siè-*

cle. C'est dans ce journal qu'il puise toutes ses notions de morale, de religion, de politique et d'histoire ; aussi, comme il en parle! Je me trompe, une fois il a parcouru l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, et, depuis, il croit connaître la révolution française. Quand le soir il ne peut s'endormir, il lit les *Passe-temps secrets de Napoléon III* ou les *Amours de Louis XV*.

Ce personnage, vous le connaissez tous, vous le coudoyez dans la foule, vous le rencontrez dans la rue à chaque pas. C'est lui qui remplit les débits de boisson, les cafés, les alcazars, les cercles, avec des nuances, des variétés infinies qui dépendent de sa situation sociale, de son éducation, du milieu qu'il fréquente; mais c'est toujours le même homme avec les mêmes habitudes, qui amènent fatalement la même dégradation physique, intellectuelle et morale; et dire que par ce temps de suffrage universel il forme en France peut-être le quart des électeurs! Tristes suffrages!

FIN



TABLE

FIN DE LA TABLE

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

EXTRAIT DES PUBLICATIONS

DE LA

LIBRAIRIE ADRIEN DELAHAYE

PARIS, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

Agenda-Annuaire, ou guide pratique de l'étudiant en médecine, par le docteur FORT. Troisième année. 1 vol. in-32. 1875. . . . 1 fr. 50

Agenda-Formulaire des médecins-praticiens, publié sous la direction de M. le docteur BOSSU, paraissant tous les ans, du 1er au 10 décembre, 1 vol. in-18 de 400 pages, broché. . . . . 1 fr. 75
Reliures depuis 3 fr. jusqu'à 9 fr.

ALLING. **De l'absorption par la muqueuse vésico-uréthrale**.. In-8. 1871. Prix. . . . . 1 fr. 50

Almanach général de médecine et de pharmacie, pour la France, l'Algérie et les colonies, publié par l'administration de *l'Union médicale*, paraissant tous les ans du 1er au 10 décembre. 1 vol. in-12 d'environ 600 pages. . . . . 4 fr. »

AMANIEU. **Vertiges, siége et causes**. In-8. 1871. . . . . . 1 fr. 50

ANGER (B.). **Pansements des plaies chirurgicales**. In-8 de 230 pages. 1872. Prix. . . . . 3 fr. 50

ANNER. **Études des causes de la mortalité excessive des enfants pendant la première année de leur existence, et des moyens de la restreindre ; recherches sur l'infanticide**. 1 v. in-12. 1872. 2 fr. 50

ANNER. **Guide des mères et des nouveau-nés**. Ouvrage couronné par la Société protectrice de l'enfance de Paris en séance publique du 23 janvier 1870. 1 vol. in-18 de 200 pages. . . . . 2 fr.

ARMAINGAUD. **Pneumonies et fièvres intermittentes pneumoniques**. In-8 de 40 pages, et tracés thermographiques. 1872. . . . . 2 fr.

AUDHOUI. **Pathologie générale de l'empoisonnement par l'alcool**. In-8 de 131 pages. Paris, 1868. . . . . 2 fr.

AZÉMA. **De l'ulcère de Mozambique**, suivi d'un rapport lu à la Société de chirurgie de Paris, par M. Aug. CULLERIER, chirurgien de l'hôpital du Midi. In-8 de 87 pages. Paris, 1863. . . . . 2 fr.

AZMI. **Des hémorrhagies dans la cirrhose**. In-8 de 75 pages et 1 planche. 1874. 2 fr.

ENVOI FRANCO PAR LA POSTE, CONTRE UN MANDAT.

BACCELLI, professeur de clinique médicale à l'Université de Rome. **Leçons cliniques sur la Perniciosité**, précédées d'une lettre du professeur TEISSIER (de Lyon), traduites de l'italien par L. JULLIEN, interne des hôpitaux de Lyon, in-8. 1872 . . . . 2 fr.

BACCELLI. **Leçons de clinique médicale**, 2e fascicule : de l'empyème vrai; de la fièvre subcontinue, traduites de l'italien par L. JULLIEN, interne des hôpitaux de Lyon. 1872 . . . . 2 fr.

BARQUISSEAU. **De l'éclampsie puerpérale.** In-8. 1872. . . . 2 fr.

BARTHAREZ. **Du traitement des hémorrhagies de matrice par le sulfate de quinine.** In-8 de 42 pages. 1872. . . . . 1 fr. 50

BASSAGET. **Le matérialisme et le vitalisme en médecine**, étude comparée. In-8. 1872. . . . . 2 fr.

BAUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris. **Des lésions traumatiques de l'encéphale.** Paris, 1860. In-8 de 200 pages. . . . . 3 fr.

BAUCHET. **Du panaris et des inflammations de la main.** Paris, 1859. 1 vol. in-8. 2e édition, revue et augmentée. . . . . 3 fr. 50

BAZIN, médecin de l'hôpital Saint-Louis, etc. **Leçons sur la scrofule.** considérée en elle-même et dans ses rapports avec la syphilis, la dartre et l'arthritis. 1 vol. in-8. 2e édition, revue et considérablement augmentée. Paris, 1861. . . . . 7 fr. 50

BAZIN. **Leçons théoriques et cliniques sur les affections cutanées parasitaires**, professées à l'hôpital Saint-Louis, rédigées et publiées par POUQUET, revues et approuvées par le professeur. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8 orné de 5 planches sur acier. 1862. . . 5 fr.

BAZIN. **Leçons théoriques et cliniques sur les affections cutanées de nature arthritique et dartreuse**, considérées en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les éruptions scrofuleuses, parasitaires et syphilitiques, professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur BAZIN, rédigées et publiées par le docteur Jules BESNIER, revues et approuvées par le professeur. 2e édition, considérablement augmentée. 1868. 1 vol. in-8. Prix. . . . . 7 fr.

BAZIN. **Leçons théoriques et cliniques sur les affections cutanées artificielles et sur la lèpre, les diathèses, le purpura, les difformités de la peau**, etc., professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur BAZIN, recueillies et publiées par le docteur GUÉRARD, revues et approuvées par le professeur. Paris, 1862. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

BAZIN. **Leçons sur les affections génériques de la peau**, professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur BAZIN, recueillies et publiées par les docteurs BAUDOT et GUÉRARD, revues et approuvées par le professeur. Paris, 1862 et 1865. 2 vol. in-8. . . . . 11 fr.
Le tome II se vend séparément. . . . . 6 fr.

BAZIN. **Examen critique de la divergence des opinions actuelles en pathologie cutanée**, leçons professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur BAZIN, rédigées et publiées par le docteur LANGRONNE, revues et approuvées par le professeur. 1 vol. in-8. Paris, 1866. . . . . 3 fr. 50

BAZIN. **Leçons théoriques et cliniques sur la syphilis et les syphilides**, professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur BAZIN, publiées par le docteur DUBUC, revues et approuvées par le professeur. 2ᵉ édition considérablement augmentée. 1 vol. in-8 accompagné de 4 magnifiques planches sur acier, figures coloriées. 1866. . . . . 10 fr.
Sépia. . . . . 8 fr.

BAZIN. **Leçons sur le traitement des maladies chroniques en général, et des affections de la peau en particulier, par l'emploi comparé des eaux minérales, de l'hydrothérapie et des moyens pharmaceutiques**, professées à l'hôpital Saint-Louis par le docteur BAZIN, rédigées et publiées par E. MAUREL, interne des hôpitaux, revues par le professeur. 1 vol. in-8 de 480 pages. 1870. Prix : broché, 7 fr.; cartonné en toile. . . . . 8 fr.

BELINA (DE). **De la transfusion du sang défibriné**, nouveau procédé pratique. In-8 de 66 pages. . . . . 2 fr.

BELLOC. **De l'ophthalmie glaucomateuse**, son origine et ses divers modes de traitement. In-8 de 138 pages. Paris, 1867. . . . . 3 fr.

BENNI. **Recherches sur quelques points de la gangrène spontanée** (accidents inopexiques et endartérite hypertrophique). In-8 de 140 pages. Paris, 1867. . . . . 2 fr. 50

BÉRENGER-FERAUD. **Traité de l'immobilisation directe des fragments osseux dans les fractures**. 1 vol. in-8 de 768 pages, avec 102 figures dans le texte. 1870. . . . . 10 fr.

— **Traité des fractures non consolidées ou pseudarthroses**. 1 vol. in-8 de 700 pages, avec 102 figures dans le texte. 1871. . . . . 10 fr.

BERGEON. **Recherches sur la physiologie médicale de la respiration** à l'aide d'un nouvel appareil enregistreur, l'anapnographe (spiromètre écrivant). 1ᵉʳ fascicule : **Description de l'anapnographe, ses applications. Considérations générales sur les voies respiratoires. Rôle de la glande lacrymale dans la respiration**. In-8 de 100 pages avec figures intercalées dans le texte. 1869. . . . . 3 fr.

BERGERON (G.). **Des caractères généraux des affections catarrhales aiguës**. In-8 de 73 pages. 1872. . . . . 2 fr.

BERGERON (GEORGES). **Recherches sur la pneumonie des vieillards** (pneumonie lobaire aiguë). In-8 de 80 pages et 1 tableau. Paris, 1866. Prix. . . . . 2 fr. 50

BERTHIER, médecin de l'hospice de Bicêtre. **Des névroses menstruelles, ou la menstruation dans ses rapports avec les maladies nerveuses et mentales.** 1 vol. in-8 de 296 pages. 1874. . . . . 5 fr.

BERTIN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. **De la ménopause**, considérée principalement au point de vue de l'hygiène. In-8 de 179 pages. Paris, 1866. . . . . 3 fr.

BERTIN. **Étude clinique de l'emploi et des effets du bain d'air comprimé dans le traitement des maladies de poitrine**, etc. 2e édition. 1 vol. in-8 de 741 pages, et 1 planche. 1868. . . . . . . 7 fr. 50

BERTIN. **Étude critique de l'embolie dans les vaisseaux veineux et artériels.** 1 vol. in-8 de 492 pages. 1869. . . . . 8 fr.

BÈS. **De l'érythème noueux dans certaines maladies.** In-8 de 80 pages, 1872. Prix. . . . . 2 fr.

BESNIER (JULES). **Recherches sur la nosographie et le traitement du choléra épidémique**, considéré dans ses formes et ses accidents secondaires (épidémies de 1865 et 1866). In-8 de 192 pages, avec figures intercalées dans le texte. Paris, 1867. . . . . 3 fr. 50

BEYRAN. **Leçons sur les maladies des voies urinaires.** In-8 de 35 pages. Paris, 1866. 1 fr. 25

BIDLOT. **Études sur les diverses espèces de phthisie pulmonaire et sur le traitement applicable à chacune d'elles.** 1 vol. in-8 de 255 pages. Paris, 1868. 4 fr.

BILHAUT. **Étude sur la température dans la phthisie pulmonaire.** In-8 de 51 pages et 4 planches. 1872. . . . . 1 fr. 75

BLANC. **Étude sur le cancer primitif du larynx.** In-8 de 92 pages et 1 planche. 1871. . . . . 2 fr. 50

BLAQUART. **Étude critique sur la digitaline au point de vue chimique et physiologique.** In-8 de 94 pages. 1872. . . . . 2 fr.

BŒHM. **De la thérapeutique de l'œil, au moyen de la lumière colorée**, traduit de l'allemand par KLEIN, traducteur de l'*Optique physiologique* de HELMHOLTZ, avec 2 planches coloriées. 1 vol in-8. 1871. 4 fr.

BOILLET (CH.). **Du matérialisme contemporain et de son remède.** In-8. 1872 . . . . 60 cent.

BOILLET. **Malades et médecins.** 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50

BOILLET. **Les instincts des malades peuvent-ils servir à leur guérison?** In-12. . . . . 1 fr. 25

BONNET. **La truffe.** Étude sur les truffes comestibles au point de vue botanique, entomologique, forestier et commercial. Grand in-8 de 144 pages. 1869. . . . . 3 fr. 50

BOREL. **Optique pathologique. Des lunettes après l'opération de la cataracte.** In-8. 1872. . . . . 1 fr.

BOSSU. **Anthropologie**, étude des organes, des fonctions et des maladies de l'homme et de la femme, contenant l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie, la thérapeutique et les principales notions de médecine légale. 2 forts vol. in-8 compactes, accompagnés d'un atlas de 20 planches d'anatomie gravées sur acier. *Sixième édition*, revue, corrigée et augmentée. Avec figures noires. 1870. . . . . . . 15 fr.
Avec figures coloriées. . . . . 21 fr.

BOSSU. **Traité des plantes médicinales indigènes**, précédé d'un Cours de botanique. 3ᵉ édit. 1 vol. in-8 et atlas. Avec fig. noires. 1872. 15 fr.
Avec figures coloriées. . . . . 22 fr.

BOURDIN. **Médecine et matérialisme**. In-18 de 16 pages. . . 50 c.

BOURGEOIS. **De la congestion pulmonaire simple**. In-8 de 92 p. 2 fr.

BOURGOIN. **De l'alimentation des enfants et des adultes dans une ville assiégée, et en particulier de la viande de cheval**. In-8. 1 fr.

BOURGOIN. **Du blé, sa valeur alimentaire en temps de siége et de disette**. In-8. . . . . 75 c.

BOURNEVILLE. **Études cliniques et thermométriques sur les maladies du système nerveux**. 1 vol. in-8, accompagné de 40 figures dans le texte. 1872. 1ᵉʳ et 2ᵉ fascicules. Prix de chacun. . . . . 3 fr. 50

BOURNEVILLE et GUÉRARD. **De la sclérose en plaques disséminées**. 1 vol. in-8 de 240 pages avec 10 figures et une planche coloriée. 1869. Prix. . . . . 4 fr.

BOURNEVILLE et VOULET. **De la contracture hystérique permanente**. In-8 de 107 pages. 1872. . . . . 2 fr. 50

BOUSSEAU. **Des rétinites secondaires ou symptomatiques**. 1 vol. in-8 avec 4 planches en chromolithographie. 1868. . . . . 5 fr.

BOYER (Jules). **Guérison de la phthisie pulmonaire et de la bronchite chronique à l'aide d'un traitement nouveau**. *Dixième édition*. In-8 de 136 pages. 1874. . . . . 1 fr. 50

BRÉBANT. **Le charbon**, ou fermentation bactéridienne chez l'homme, physiologie pathologique et thérapeutique rationnelle. In-8 de 140 pages. 1870. . . . . 2 fr.

BRÉBANT. **Choléra épidémique**, considéré comme affection morbide personnelle, physiologie pathologique et thérapeutique rationnelle. 1 vol. in-8. 1868 . . . . 5 fr.

BRIÈRE. **Étude clinique et anatomique sur le sarcome de la choroïde et sur la mélanose intra-oculaire**. 1 vol. in-8 de 250 pages et 4 planches. 1874. . . . . 5 fr.

BRINTON (W.). **Traité des maladies de l'estomac**. Ouvrage traduit par le docteur A. Riant, précédé d'une Introduction par M. le professeur Ch. Lasègue. 1 vol. in-8 de 520 pages, avec figures dans le texte. 1870. Prix du volume cartonné en toile. . . . . 7 fr.

BRUC (De). **Formulaire médical des familles.** 2e édition. 1 vol. in-12 de 595 pages. 1872. . . . . 5 fr.

BRUC (De). **Guérison du cancer.** Découverte d'un traitement spécifique. 2e édition. In-8. 1874. . . . . 2 fr.

BRUNELLI, professeur libre d'électrothérapie. **Album illustré, représentant la topographie névro-musculaire, ou les points d'élection pour la pratique de la thérapie galvano-faradique.** 1872. 15 fr.

BURILL. **De l'ivrognerie et des moyens de la combattre.** In-8 de 88 pages. 1872. . . . . 2 fr.

BUYS (Léopold). **Traitement des kystes de l'ovaire, du pyothorax, de l'hydrothorax, des plaies, etc., par la compression et l'aspiration continues ; procédés et appareils nouveaux.** 1 vol. in-8, avec 3 grandes planches lithographiées et coloriées. 1871 . . . . . . 5 fr.

CAIZERGUES. **Les microzymas ; ce qu'il faut en penser.** In-8 de 84 pages et 5 planches. 1871. . . . . 3 fr. 50

CAMPOS BAUTISTA. **De la galvanocaustique chimique comme moyen de traitement des rétrécissements de l'uréthre.** In-4 de 162 pages avec figures dans le texte. 1870. . . . . 3 fr. 50

CARLET. **Du rôle des sciences accessoires et en particulier des sciences exactes en médecine.** In-8 de 65 pages. 1872. . . . . 2 fr.

CARRIÈRE. **De la tumeur hydatique alvéolaire** (tumeur à échinocoques multiloculaire). In-8 de 190 pages, avec 1 planche en chromolithographie. Paris, 1868. . . . . 3 fr. 50

CASTAN. **Traité élémentaire des diathèses.** 1 vol. in-8, 467 pages. 6 fr.

CASTAN. **Traité élémentaire des fièvres.** 2e édition. 1 vol. in-8. 7 fr.

CAZENAVE (A.), ancien médecin de l'hôpital Saint-Louis. **Pathologie générale des maladies de la peau.** 1 vol. in-8. 1868. . . . . . 7 fr.

CERVIOTTI. **Étude sur les vêtements chez l'homme et chez la femme dans leurs rapports avec l'hygiène.** In-8 de 86 pages. . . . 2 fr.

CHALLAND. **Étude expérimentale et clinique sur l'absinthisme et l'alcoolisme.** In-8. 1871. . . . . 2 fr.

CHALVET. **Des moyens pratiques d'obvier à la mortalité des enfants nouveau-nés.** In-8. 1870. . . . . 1 fr.

CHANTREUIL. **Études sur les déformations du bassin chez les cyphotiques au point de vue de l'accouchement.** In-8 de 167 pages et figures dans le texte. 1869. . . . . 3 fr.

CHANTREUIL. **Du cancer de l'utérus au point de vue de la conception, de la grossesse et de l'accouchement.** In-8 de 96 pages. . 2 fr. 50

ENVOI FRANCO PAR LA POSTE, CONTRE UN MANDAT.

CHANTREUIL. **Des applications de l'histologie à l'obstétrique.** 1 vol. in-8 de 190 pages. 1872. . . . . 3 fr. 50

CHARAZAC, docteur en médecine, etc. **La clef du diagnostic**, ou *Vade mecum* de l'élève et du praticien. Séméiologie, description, traitement. 1866. 1 vol. in-12 de 470 pages.. . . . . 5 fr.

CHARCOT, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, etc. **Leçons cliniques sur les maladies des vieillards et les maladies chroniques**, recueillies et publiées par le docteur BALL, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. 1868. 1 vol. in-8 avec figures intercalées dans le texte, et 3 planches en chromolithographie, avec un joli cartonnage en toile.. . . . . 8 fr.
2e série, publiée par le docteur CH. BOUCHARD. Deux fascicules sont en vente.
Prix du 1er fascicule. 1 fr.
Prix du 2e fascicule. 2 fr.

CHARCOT. **Leçons sur les maladies du système nerveux**, recueillies et publiées par le docteur BOURNEVILLE. 1 vol. in-8 avec figures intercalées dans le texte, et 10 planches en chromo. 2e édition, revue et corrigée. 1875.. . . . . 10 fr.

CHARPENTIER. **Étude sur le scorbut en général, l'épidémie de 1871** en particulier. In-8. . . . . 1 fr. 75

CHARPENTIER (A.), professeur agrégé à la Faculté de Paris, etc. **De l'influence des divers traitements sur les accès éclamptiques.** In-8 de 148 pages. 1872. 3 fr.

CHARVOT. **Température, pouls, urines dans la crise et la convalescence de quelques pyrexies, pneumonie, fièvre typhoïde, rhumatisme articulaire.** In-8 de 62 pages et 14 planches. . . . 2 fr. 50

CHAVÉE. **Petit essai philosophique de médecine pratique**, à l'adresse des gens instruits. 1 vol. in-8. 1870. . . . . 5 fr.

CHEREAU. **Le Parnasse médical français**, ou Dictionnaire des médecins poëtes de la France, anciens ou modernes, morts ou vivants. 1 joli vol. in-12 de 552 pages. 1874. . . . . 7 fr.

CHÉRON (JULES) et MOREAU-WOLF. **Des services que peuvent rendre les courants continus constants dans l'inflammation, l'engorgement et l'hypertrophie de la prostate.** In-8 de 51 pages. . . 1 fr.

CHEVALIER (ARTHUR). **L'étudiant micrographe.** Traité théorique et pratique du microscope et de ses préparations. Ouvrage orné de planches représentant 300 infusoires et de 200 figures dans le texte. 2e édition, augmentée des applications à l'étude de l'anatomie, de la botanique et de l'histologie, par MM. ALPHONSE DE BRÉBISSON, HENRI VAN HEURCK et G. POUCHET. 1 vol. in-8 de 565 pages. 1865.. . . . . 7 fr. 50

CHEVALIER. **Manuel de l'étudiant oculiste**, traité de la construction et de l'application des lunettes pour les affections visuelles. 1 vol. in-18 jésus de 300 pages et 90 figures intercalées dans le texte. Paris, 1868. 3 fr.

CLAPARÈDE. **Inflammation et catarrhe de la vessie, gravelle, des divers moyens de combattre ces affections**. 1 vol. in-8 de 268 pages avec 60 figures intercalées dans le texte et 3 planches. 1872. . 5 fr.

COLES (O.). **Manuel de prothèse, ou mécanique dentaire**, traduit de l'anglais et annoté par le docteur G. Darin. 1 vol. in-8 de 278 pages et 150 figures dans le texte. 1874. . . . . 6 fr.

COLETTE. **Sur une forme d'arthropathie**. In-8 de 56 pages. 1 fr. 50

Comptes rendus des séances et Mémoires de la Société de biologie.
1re série. Tome III, avec planches, figures noires et coloriées. 15 fr.
— — IV . . . . 10 fr.
— — V. . . . . 7 fr.
2e — 5 vol. à. . . . . 5 fr.
3e — 5 vol. à. . . . . 5 fr.
4e — Tomes I à III. . . . . 5 fr.
4e — Tome IV. . . . . 7 fr.
4e — Tome V. . . . . 7 fr.
5e — Tomes I à IV. . . . . 7 fr.

Nota. — Les 2e et 3e séries, et les tomes Ier et IIIe de la 4e série pris ensemble, 15 volumes avec planches noires et coloriées. . . . 50 fr.

Conférence médicale de Paris. Discussion sur la variole et la vaccine, par MM. Caffe, Dally, Gallard, Marchal (de Calvi), Lanoix, Tardieu, Revillout, etc. 1 vol. in-8 de 192 pages. 1871. . . . . . 3 fr. 50

CORNILLON. **Des accidents des plaies pendant la grossesse et l'état puerpéral**. In-8 de 70 pages. 1871. . . . . 2 fr.

COURTAUX. **De la fièvre syphilitique**. In-8 de 75 pages. . . . 2 fr.

COUYBA. **Des troubles trophiques consécutifs aux lésions traumatiques de la moelle et des nerfs**. In-8, 66 pages. 1871 . . . 2 fr.

CREVAUX. **De l'hématurie chyleuse ou graisseuse des pays chauds**. In-8 de 62 pages. 1873. . . . . 2 fr.

CULOT. **De l'inflammation primitive aiguë de la moelle des os**. In-8. 1871. . . . . 2 fr.

DANET. **De l'alcool dans le traitement des maladies puerpérales**, suites de couches et de la résorption purulente. In-8 de 36 pag. 1 fr. 25

DANET. **Des infiniment petits rencontrés chez les cholériques** : étiologie, prophylaxie et traitement du choléra. 1 vol. in-8 de 160 pages et 8 planches. 1874. . . . . 5 fr.

DAUDÉ. **Traité de l'érysipèle épidémique**. 1 vol. in-8 de 344 pages. 1867. (*Ouvrage récompensé par l'Académie de médecine.*). . . . 5 fr. 50

DEBRAY. **De l'eucalyptus globulus.** In-8. 1872. . . . 2 fr.

DÉCLAT. **De la curation des maladies de la peau,** spécialement des maladies comprises sous le nom de *dartres*, à l'aide de la nouvelle médication phéniquée. In-12. 1872. . . . . 2 fr.

DÉCLAT. **De la curation du charbon, de la cocotte** et des principales maladies qui sévissent sur les bœufs, les moutons, les chevaux, et les cochons à l'aide de la nouvelle médication à l'acide phénique. 2ᵉ éd. 2 fr.

DÉCLAT. **Observations sur la curation des maladies organiques de la langue,** précédées de considérations sur les causes et le traitement des affections cancéreuses en général. 1 fort vol. in-8. 1868. . . . 8 fr.

DÉCLAT. **Nouvelles applications de l'acide phénique en médecine et en chirurgie aux affections occasionnées par les microphytes, les microzoaires, les virus, les ferments,** etc. 2ᵉ édition. 1 vol. in-12 de 1070 pages. 1874. . . . . 7 fr.
Par la poste. 8 fr.

DELAPORTE. **De la gastrotomie dans les étranglements internes.** In-8 de 80 pages. 1872. . . . . 2 fr.

DELBARRE. **De la dénudation des artères.** In-8 de 66 pages. 1 fr. 50

DELFAU. **Déontologie médicale.** Devoirs et droits des médecins vis à-vis de l'autorité, de leurs confrères et du public. Ouvrage couronné. 1 vol. in-12 de 316 pages. 1868. . . . . 4 fr.

DELENS. **De la communication de la carotide et du sinus caverneux** (anévrysme artérioso-veineux). In-8 de 90 pages, avec 2 planches coloriées. 1870. . . . . 3 fr. 50

DELENS. **De la sacro-coxalgie.** 1 vol. in-8 de 118 pages et 2 pl. 3 fr.

DEMEULES, interne des hôpitaux de Paris, etc. **Pronostic et traitement des fractures de jambe compliquées de plaie.** In-8. . . . . 2 fr.

DEPAUL. **Leçons de clinique obstétricale** professées à l'hôpital des Cliniques, rédigées par M. le docteur DE SOYRE, chef de clinique. 1 vol. in-8 avec figures intercalées dans le texte. Prix de l'ouvrage complet pour les souscripteurs. . . . . 14 fr.

DEPAUL. **Sur la vaccination animale.** In-8. . . . . 2 fr.

DEPAUL. **De la rétention d'urine chez l'enfant pendant la vie fœtale,** étudiée surtout comme cause de dystocie. In-8. . . . . . 1 fr. 50

DEPAUL. **Rapport sur des accidents graves** suite de la vaccination, qui se sont produits dans le département du Morbihan. In-8. . . 50 cent.

DERLON. **De l'influence des progrès des sciences sur la thérapeutique.** Étude des connaissances chimiques et pharmacologiques nécessaires au traitement des maladies. 1 vol. in-8 de 174 pages. . . 3 fr.

DEROYE. **Étude théorique et pratique de l'albuminurie et de quelques néphrites.** In-8 de 55 pages. 1874. . . . . 1 fr. 50

DESNOS. **Considérations sur le diagnostic, le pronostic et la thérapeutique de quelques-unes des principales formes de la variole.** Grand in-8 de 8 pages. . . . . 50 c.

DESNOS et HUCHARD. **Des complications cardiaques dans la variole et notamment de la myocardite varioleuse.** In-8. . . . . 1 fr. 50

DESPRÈS, chirurgien de l'hôpital de Lourcine, professeur agrégé, etc. **Traité iconographique de l'ulcération et des ulcères du col de l'utérus.** 1 vol. in-8, avec planches lithographiées et coloriées. . 5 fr.

DIEULAFOY. **De la contagion.** In-8 de 148 pages. 1872. . . . 3 fr.

DOLBEAU, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, etc. **Traité pratique de la pierre dans la vessie.** 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 14 figures dans le texte. Paris, 1864. . 7 fr.

DUBREUIL (E.). **Étude anatomique et histologique sur l'appareil générateur du genre Helix.** In-8 de 60 pages et 1 planche. . . 2 fr.

DUFOUR (E.). **De l'encombrement des asiles d'aliénés,** étude sur l'augmentation toujours croissante de la population des asiles d'aliénés ; ses causes, ses inconvénients, et des moyens d'y remédier. Mémoire couronné par la Société de médecine de Gand. In-8 de 107 pages. 2 fr.

DUPIERRIS, **De l'efficacité des injections iodées dans la cavité de l'utérus pour arrêter les métrorrhagies qui succèdent à la délivrance,** et de leur action comme moyen préservatif de la fièvre puerpérale. In-8 de 96 pages. 1870. . . . . 2 fr.

DUPUY (PAUL). **Du libre arbitre.** Grand in-8 de 64 pages. . . . 2 fr.

DUSART. **Recherches expérimentales sur le rôle physiologique et thérapeutique du phosphate de chaux.** 1 vol. in-12 de 158 pag. 2 fr.

EMIN. **Études sur les affections glaucomateuses de l'œil.** 1 vol. in-8 de 131 pages, avec 4 planches coloriées. 1870. . . . . . . 5 fr.

EUSTACHE. **Apprécier l'influence des travaux modernes sur la connaissance et le traitement des maladies virulentes en général.** In-8 de 90 pages. 1872. . . . . 2 fr. 50

FAID. **Des troubles de la sensibilité générale dans la période secondaire de la syphilis,** et notamment de l'analgésie syphilitique. In-8 de 132 pages. 1870. . . . . 3 fr. 50

FANO, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. **Traité élémentaire de chirurgie.** 2 forts vol. in-8 avec 307 figures dans le texte. 1869-72. 28 fr.

FANO, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. **Traité pratique des maladies des yeux,** contenant des résumés d'anatomie des divers organes de l'appareil de la vision. Illustré d'un grand nombre de figures intercalées dans le texte et de 20 dessins en chromolithographie. 1866. 2 vol. in-8. . . . . 17 fr.

FERRAS. **De la laryngite syphilitique.** In-8 de 86 pages. . . . 2 fr.

FIGUEROA **Des obstacles que le col utérin peut apporter à l'accouchement.** In-8 de 99 pages. . . . . 2 fr.

FISCHER et BRICHETEAU. **Traitement du croup,** ou angine laryngée diphthéritique. 2ᵉ édition, revue et augmentée. In-8 de 120 pages. Paris, 1863. . . . . 2 fr. 50

FLAMAIN. **Étude sur les procédés opératoires applicables à l'amputation tibio-tarsienne.** In-8. . . . . 1 fr. 50

FORT. **Anatomie descriptive et dissection,** contenant un précis d'embryologie, la structure microscopique des organes et celle des tissus. 2ᵉ édition très-augmentée. 3 vol. in-12, avec 662 figures intercalées dans le texte. 1868. . . . . 25 fr.

FORT. **Manuel d'anatomie.** Deuxième édition du résumé d'anatomie, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-18 de 824 pages avec 151 figures dans le texte. 1875. . . . . 7 fr. 50

FORT. **Traité élémentaire d'histologie.** 2ᵉ édition. 1 vol. in-8 avec 500 figures intercalées dans le texte. 1872. . . . . 14 fr.

FORT. **Pathologie et clinique chirurgicales.** 2ᵉ édition, corrigée et considérablement augmentée. 2 vol. in-8 avec 342 figures intercalées dans le texte. 1873. . . . . 25 fr.
Cartonné. . . . . 27 fr.

FOUCHER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, etc. **Traité du diagnostic des maladies chirurgicales,** avec appendice, et **Traité des tumeurs,** par A. Desprès, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux. 1 vol. in-8 de 1162 pages et 37 figures intercalées dans le texte, avec un joli carton. en toile. 1866-69. . . . . 18 fr.

FOUILLOUX. **Essai sur le pansement immédiat des plaies d'amputation par le perchlorure de fer.** In-8 de 57 pages. . . . . 1 fr. 50

FOURCY (Eugène de), ingénieur en chef du corps des mines. **Vade-mecum des herborisations parisiennes,** conduisant sans maître aux noms d'ordre, de genre et d'espèce de toutes les plantes spontanées ou cultivées en grand dans un rayon de 25 lieues autour de Paris. 3ᵉ édition, comprenant les mousses et les champignons. 1 vol. in-18 de 309 pages. 1872 Prix. . . . . 4 fr. 50

FOURNIÉ (Édouard). **Physiologie de la voix et de la parole.** 1 vol. in-8 de 816 pages, avec figures dans le texte. 1866. . . . . . . 10 fr.

FOURNIÉ (Éd.). **Physiologie du système nerveux cérébro-spinal d'après l'analyse physiologique des mouvements de la vie.** 1 vol. in-8 de 832 pages, avec un joli carton. en toile. 1872. . . . . . . 12 fr.

FOURNIER (ALFRED), professeur agrégé, médecin de l'hôpital de Loureine. **Leçons cliniques sur la syphilis**, étudiée plus particulièrement chez la femme. 1 fort vol. in-8 avec tracés sphygmographiques. 1873. 15 fr.

FOURNIER (ALFRED). **Fracastor : la Syphilis, 1530; le Mal français, 1546**; traduction et commentaires. 1 vol. in-12 de 210 pages. 2 fr. 50

FOURNIER. **Diagnostic général du chancre sypbilitique.** Leçon recueillie et rédigée par GRIPAT, interne des hôpitaux. . . . . 1 fr. 25

FOURNIER. **Note sur un cas de gomme syphilitique.** . . . 50 cent.

FREDET. **Étude médico-légale des effets de la foudre sur l'homme.** Lésions anatomiques observées sur le cadavre d'un foudroyé. 75 cent.

FREIDREICH. **Traité pratique des maladies du cœur.** Ouvrage traduit de l'allemand par les docteurs DOYON et LORBER. 1 vol. in-8. . . . 9 fr.

GAILLETON. **Traité élémentaire des maladies de la peau.** 1 vol. in-8 de 304 pages. 1874. . . . . 6 fr.

GALICIER. **Théorie de l'unité vitale.** Première partie : **Physiologie unitaire.** In-8 de 204 pages. 1869. . . . . 3 fr. 50

Deuxième partie : **Pathologie unitaire.** In-8 de 420 pages. 1869. Prix. . . . . 6 fr.

GARROD. **La goutte,** sa nature, son traitement, et **le rhumatisme goutteux,** ouvrage traduit par A. OLLIVIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et annoté par J.-M. CHARCOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, etc. 1867. 1 vol. in-8 de 710 pages, avec 26 figures intercalées dans le texte, et 8 planches coloriées. . . . . 12 fr.

Avec un joli cartonnage en toile. . . . . 15 fr.

GAUTIER (JULES). **De la fécondation artificielle dans le règne animal,** et de son emploi contre la stérilité. 1 vol. in-12 de 46 pages. . 1 fr.

GEORGESCO. **Du scorbut.** Épidémie observée pendant le siége de Paris. In-8 de 76 pages. . . . . 2 fr.

GIGARD. **Deux points de l'histoire du favus.** In-8 de 51 pages et 2 planches. . . . . 2 fr.

GIMBERT. **L'eucalyptus globulus,** son importance en agriculture, en hygiène et en médecine. Grand in-8 de 102 pages et 3 planches. 3 fr. 50

GIRALDÈS, chirurgien de l'hôpital des enfants, etc. **Leçons cliniques sur les maladies chirurgicales des enfants,** recueillies et publiées par MM. BOURNEVILLE et BOURGEOIS, revues par le professeur. 1 fort vol. in-8 accompagné de figures dans le texte. Cartonné en toile. 1869. 14 fr.

GIRARD. **Les matières glucogènes et les sucres au point de vue chimique et physiologique.** In-8 de 80 pages. . . . . 2 fr. 50

GIRAUD. **Du délire dans le rhumatisme articulaire aigu.** In-8 de 110 pages. 1872. . . . . 2 fr.

GIRAULT. **Étude sur la génération artificielle dans l'espèce humaine.** In-8 de 16 pages. 1869. . . . . 1 fr.

GLATZ. **Résumé clinique sur le diagnostic et le traitement des différentes espèces de néphrites et de la dégénérescence amyloïde des reins.** In-8 de 62 pages et 2 planches. 1872. . . . . 2 fr.

GOSSELIN, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, etc. **Leçons sur les hernies,** professées à la Faculté de médecine de Paris, recueillies et publiées par le docteur Léon Labbé, professeur agrégé, chirurgien du Bureau central. 1 vol. in-8 de 500 pages, avec figures dans le texte. 1864. . . . . 7 fr.

GOSSELIN. **Leçons sur les hémorrhoïdes.** 1 vol. in-8. 1866. . 5 fr.

GOURVAT. **Physiologie expérimentale sur la digitale et la digitaline.** In-8. 1871. . . . . 2 fr.

GRAEFE (De). **Des paralysies du muscle moteur de l'œil,** traduit de l'allemand par A. Sichel, revu par le professeur. 1 vol. in-8 de 220 pages. 1871. . . . . 3 fr. 50

GRANCHER. **De l'unité de la phthisie.** In-8. 1873. . . . . 1 fr. 50

GRAVES. **Leçons de clinique médicale,** ouvrage traduit et annoté par le docteur Jaccoud, précédé d'une introduction par le professeur Trousseau. 3e édition. 2 vol. in-8. 1871. . . . . 20 fr.

GREMION-MENUAU. **Étude sur la réduction de luxations anciennes d'origine traumatique par les machines.** In-8 de 62 pages avec 2 planches dans le texte. . . . . 2 fr.

GRIESINGER, professeur de clinique médicale et de médecine mentale à l'Université de Berlin. **Des maladies mentales et de leur traitement.** Ouvrage traduit de l'allemand sous les yeux de l'auteur par le docteur Doumic, accompagné de notes par M. le docteur Baillarger, médecin de la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine. 1 vol. in-8. Paris, 1868. . . . . 9 fr.

UÉNEAU DE MUSSY. **Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.** 2 vol. in-8. 1874-1875. . . . . 24 fr.

UÉNIOT. **De l'opération césarienne à Paris,** et des modifications qu'elle comporte dans son exécution. In-8. . . . . 75 c.

UÉNIOT. **De la guérison par résorption des tumeurs dites fibreuses de l'utérus.** In-8. . . . . 50 cent.

UICHARD (Ambroise). **Recherches sur les injections utérines en dehors de l'état puerpéral.** Grand in-8 de 184 pages. . . 3 fr. 50

ALLOPEAU. **Des accidents convulsifs dans les maladies de la moelle épinière.** In-8. 1871. . . . . 2 fr.

HAMEL. **Du rash variolique** (*Variolus rash* des Anglais). In-8 de 100 pages. 1870. . . . . 2 fr.

HAYEM. **Études sur le mécanisme de la suppuration.** In-8 de 32 pages. 1871.. . . . . 1 fr.

HAYEM. **Des hémorrhagies intra-rachidiennes.** In-8 de 232 pag. 4 fr.

HŒPFFNER. **De l'urine dans quelques maladies fébriles.** In-8 de 94 pages et 8 tableaux. 1872 . . . . 2 fr. 50

HERVIEUX, médecin de la Maternité de Paris. **Traité clinique et pratique des maladies puerpérales**, suites de couches. 1 vol. in-8 de 1165 pages, avec figures dans le texte. 1872. Le volume cartonné. . 16 fr.

HESTRÉS. **Étude sur le coup de chaleur**, maladie des pays chauds. In-8 de 135 pages. 1872. . . . . 2 fr. 50

HUCHARD. **Étude sur les causes de la mort dans la variole.** In-8 de 70 pages. 1872. . . . . 2 fr.

HUTIN et BOTTENTUIT. **Guide des baigneurs aux eaux minérales de Plombières.** 1 vol. de 224 pag. avec fig. dans le texte. Cart. 2 fr. 50

HYBORD. **Du zona ophthalmique et des lésions oculaires qui s'y rattachent.** In-8 de 160 pages et 4 planches. . . . . 3 fr. 50

INZANI. **Recherches sur la terminaison des nerfs dans les muqueuses des nerfs, dans les muqueuses des sinus frontaux et maxillaire.** In-8. . . . . 75 cent.

JACCOUD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hospice Saint-Antoine, etc. **Etude de pathogénie et de sémiotique, les paraplégies et l'ataxie du mouvement**, etc. 1 fort vol. in-8. Paris, 1864. . . . . 9 fr.

JACCOUD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. **Traité de pathologie interne.** 2 vol. in-8 avec 33 planches en chromolithographie. 4e édition. 1875. . . . . 25 fr.

JACCOUD. **Leçons de clinique médicale** faites à l'hôpital Lariboisière. 2e édition. 1 vol. in-8 accompagné de 10 planches en chromolithographie. 1874. Cartonné. . . . . 16 fr.

JACCOUD. **Leçons de clinique médicale**, faites à l'hôpital de la Charité. 1 fort vol. in-8 de 878 pages, avec 29 figures et 11 planches en chromolithographie. 3e édit., avec un joli cartonnage en toile. 1874. 16 fr.

JOB. **Malades et blessés** : ambulance de l'hôpital Rothschild pendant le siége de Paris. In-8. . . . . 1 fr. 50

LABORDE. **Le ramollissement et la congestion du cerveau principalement considérés chez le vieillard.** Étude clinique et pathogénique. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec planche coloriée contenant 6 figures. Paris, 1866 . . . . 6 fr.

LACASSAGNE. **De la putridité morbide et de la septicemie.** Histoire des théories anciennes et modernes. In-8 de 158 pages. . . 3 fr. 50

LAFFITTE (L.). **Essai sur les aphonies nerveuses et réflexes.** In-8 de 70 pages. 1872. . . . . 2 fr.

LAFITTE. **Des kystes des parties molles de la jambe.** In-8 de 80 pages. 1872. . . . . 2 fr.

LAMBERT (Dr). **De l'emploi des affusions froides dans le traitement de la fièvre typhoïde et des fièvres éruptives.** In-8 de 75 pag. 2 fr.

LAMBLIN. **Étude sur la lèpre tuberculeuse, ou éléphantiasis des Grecs.** 1 vol. in-8, ouvrage orné de gravures dans le texte. 3 fr. 50

LANCEREAUX. **De la maladie expérimentale comparée à la maladie spontanée.** In-8 de 132 pages. 1872. . . . . 2 fr. 50

LANDRIEUX, **Des pneumopathies syphilitiques,** In-8 de 80 pag. 2 fr.

LANGLEBERT **La syphilis dans ses rapports avec le mariage.** 1 vol. in-12. 1873. 3 fr. 50

LARGUIER DES BANCELS. **Étude sur le diagnostic et le traitement chirurgical des étranglements internes.** In-8 de 144 pages. . 3 fr.

LARRIEU. **Des hémorrhagies rétiniennes.** In-8 de 118 pages. 2 fr. 50

LARROQUE. **Traitement complémentaire et prophylactique du lymphatisme et de la scrofule confirmée.** 64 observations à l'appui. 1 vol. in-8 1871 . . . . 3 fr. 50

LASSERRE. **Étude sur l'isolement considéré comme moyen de traitement dans la folie.** In-8 de 88 pages. . . . . 2 fr.

LAURENT (Ch.). **De l'hyoscyamine et de la daturine,** étude physiologique, application thérapeutique. Grand in-8 de 123 pag. avec fig. 3 fr.

LAVAL. **Essai critique sur le delirium tremens.** In-8 de 85 pag. 2 fr.

LEBER et ROTTENSTEIN. **Recherches sur la carie dentaire.** 1 vol. in-8 de 150 pages et 2 planches lithographiées. Paris, 1868. . . . 3 fr.

LE BŒUF. **Étude critique sur l'expectation dans la pneumonie.** Grand in-8 de 98 pages. 1870. . . . . 2 fr.

LE BRET, président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, etc. **Manuel médical des eaux minérales.** 1 vol. in-12 de 555 pages. 1874. Prix. . . . . 5 fr. 50

LEGRAND DU SAULLE. **Traité de médecine légale et de jurisprudence médicale.** 1 fort vol. in-8 de 1268 pages. 1874. . . . . 18 fr.

LERICHE. **Du spina bifida crânien.** In-8, avec figures. . . . . 2 fr.

LETEINTURIER. **Du danger des opérations pratiqués sur le col de l'utérus.** In-8 de 39 pages. 1872. . . . . 1 fr. 50

LETEURTRE. **Documents pour servir à l'histoire du seigle ergoté.** In-8 de 107 pages. 1871. . . . . 2 fr. 50

LETONA. **Étude comparative des fièvres palustres.** In-8 de 137 pages. 1872. . . . . 2 fr. 50

LEVI. **Diagnostic des maladies de l'oreille.** In-8 avec 5 planches en chromolithographie. 1872. . . . . 3 fr. 50

LOOMANS. **De la liberté humaine** considérée dans la vie intellectuelle et dans ses rapports avec le matérialisme. In-8 de 52 pages. 50 cent.

LOUSTAU. **Voies urinaires.** Étude sur la divulsion des rétrécissements du canal de l'urèthre (procédés de MM. Holt et Voillemier). In-8 de 91 pages et 2 planches. 1872. . . . . 2 fr. 50

MAGNAN. **Étude expérimentale et clinique sur l'alcoolisme** (alcool et absinthe, épilepsie absinthique). In-8 de 46 pages. . . . . . 2 fr.

MAGNAN. **De l'alcoolisme, des diverses formes du délire alcoolique** et de leur traitement. In-8 de 289 pages avec figures dans le texte. 1874. Prix. . . . . 5 fr.
Cartonné. . . . . 6 fr.

MALASSEZ. **Étude sur le molluscum.** In-8 avec 3 planches. . . 2 fr.

MALHERBE. **De la fièvre dans les maladies des voies urinaires.** Recherches sur ses rapports avec les affections du rein. 1 vol. in-8 accompagné de nombreuses courbes thermiques. 1872. . . . 3 fr. 50

MALLEZ et DELPECH. **Thérapeutique des maladies de l'appareil urinaire.** 1 vol. in-8. 1872. . . . . 7 fr. 50

MALLEZ et A. TRIPIER. **De la guérison durable des rétrécissements de l'urèthre par la galvanocaustique chimique.** Mémoire couronné par l'Académie de médecine. In-8 de 55 pages, avec figures dans le texte. *Deuxième édition*. 1870. . . . . 2 fr.

MARTIN (Gustave). **Études sur les plaies artérielles de la main et de la partie antérieure de l'avant-bras.** In-8 de 88 pages. . 2 fr.

MARTIN. **De la circoncision,** avec un nouvel appareil inventé par l'auteur pour faire la circoncision. Nouveau procédé pour le débridement du phimosis congénital. Grand in-8 de 88 pages. . . . . 2 fr.

MASSEY (Lucien). **Mémoires sur le traitement médical et la guérison des affections cancéreuses,** suivi d'une Note sur le traitement de la syphilis, In-8 de 50 pages. . . . . 1 fr.

MATTEI, **Clinique obstétricale,** ou Recueil d'observations et statistiques. Paris, 1862 et 1871. 6 vol. in-8. . . . . 24 fr.

MAURIAC, médecin de l'hôpital du Midi. **Mémoire sur les affections syphilitiques précoces du système osseux.** In-8 de 100 pages. 2 fr.

MAURIAC. **Mémoire sur le paraphimosis.** In-8 de 48 pages. 1 fr. 50

MERCIER. **Traitement préservatif et curatif des sédiments de la gravelle, de la pierre urinaires, et de diverses maladies dépendant de la diathèse urique.** 1 vol. in-12 avec fig. intercalées dans le texte. 1872. 7 fr. Cart. . . . . 8 fr.

MICHAUD. **Sur la méningite et la myélite dans le mal vertébral.** Recherches d'anatomie et de physiologie pathologiques. 1 vol. in-8 de 88 pages et 3 planches. . . . . 2 fr. 50

MICHALSKI. **Étude sur la première dentition.** In-8 de 67 pages. 2 fr.

MISSET. **Étude sur la pathologie des glandes sébacées.** In-8 de 120 pages avec 4 planches. 1872. . . . . 3 fr. 50

MOILIN. **Leçons de médecine physiologique.** 1 vol. in-8 de 296 pages. Paris, 1866.. . . . . 3 fr. 50

MOILIN. **Médecine physiologique**; maladies des voies respiratoires, maladies des fosses nasales, de la gorge, du larynx et de la poitrine. 1 vol. in-8 de 307 pages. 1867. . . . . 4 fr.

MONCOQ. **Transfusion instantanée du sang.** Solution théorique et pratique de la transfusion médiate et de la transfusion immédiate chez les animaux et chez l'homme. 1 vol. in-8 de 378 pages avec 7 figures intercalées dans le texte et 1 planche. 1874. . . . . 6 fr.

MONTEILS. **Histoire de la vaccination**; recherches historiques et critiques sur les divers moyens de prophylaxie thérapeutique employés contre la variole depuis l'origine de celle-ci jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8 de 422 pages. 1874. 7 fr.

MORDRET. **Traité pratique des affections nerveuses et chloro-anémiques** considérées dans les rapports qu'elles ont entre elles. Paris, 1861. 1 vol. in-8 de 496 pages. . . . . 6 fr.

MOREAU-WOLF. **Des rétrécissements de l'urèthre et de leur guérison radicale et instantanée par un procédé nouveau,** la *divulsion rétrograde*. Grand in-8 de 100 pages, avec figures dans le texte. 3 fr.

MOURA. **Angines aiguës ou graves**; origine, nature, traitement. In-8 de 68 pages. 1870. . . . . 2 fr.

MOUTARD-MARTIN, médecin de l'hôpital Beaujon. **La pleurésie purulente et son traitement.** 1 vol. in-8. 1872.. . . . . 4 fr.

MURON. **Pathogénie de l'infiltration de l'urine.** In-8 de 72 pages. 2 fr.

NADAUD. **Paralysies obstétricales des nouveau-nés.** In-8 de 60 pages. . . . . 1 fr. 50

NAUDIER. **De l'obstruction des voies lacrymales.** In-8 de 91 p 2 fr.

NIEPCE. **Quelques considérations sur le crétinisme.** In-8. 1 fr. 75

NIEDERKORN. **Contributions à l'étude de quelques-uns des phénomènes de la rigidité cadavérique chez l'homme.** 91 pages et 33 tableaux. 1872.. . . . . 2 fr. 50

ENVOI FRANCO PAR LA POSTE, CONTRE UN MANDAT.

NONAT, ancien médecin de la Charité, agrégé libre de la Faculté de Paris. **Traité pratique des maladies de l'utérus, de ses annexes et des organes génitaux externes**, 2e édition revue et augmentée avec la collaboration du docteur LINAS. 1 fort vol. in-8, avec figures dans le texte. 1874. Prix . . . . 17 fr.

NYSTROM. **Du pied et de la forme hygiénique des chaussures**, avec une préface du professeur SANTESSON, traduction de la 2e édition suédoise. In-8 de 46 pages, avec figures dans le texte . . . . 1 fr. 50

OFF. **Des altérations de l'œil dans l'albuminurie et le diabète**. In-8 de 180 pages, avec 2 planches en chromolithographie . . . . . 4 fr. 50

OLLIER DE MARICHARD et PRUNER-BEY. **Les Carthaginois en France, la colonie libo-phénicienne du Liby**. Gr. in-8 de 50 pages, avec 2 tableaux et 6 planches . . . . 5 fr.

OLLIER DE MARICHARD. **Recherches sur l'ancienneté de l'homme dans les grottes et monuments mégalithiques du Vivarais**. 1 vol. in-8 avec 15 planches en partie coloriées . . . . 7 fr.

PANAS et LOREY. **Leçons sur le strabisme, les paralysies oculaires, le nystagmus, etc.** 1 vol. in-8, avec figures. 1873 . . . . 5 fr.

PÉAN et MALASSEZ. **Étude clinique sur les ulcérations anales**. 1 vol. in-8 avec figures et 4 pl. coloriées. 1872 . . . . 6 fr.

PÉAN et URDY. **Hystérotomie**. De l'ablation de l'utérus par la gastrotomie. 1 vol. in-8, avec figures et planches. 1873 . . . . 6 fr. »

PELTIER. **L'ambulance n° 5**. In-8 de 109 pages . . . . . . 1 fr. 50

PELTIER. **Pathologie de la rate**. In-8 de 110 pages . . . . 2 fr. 50

PELTIER. **Étude sur les épanchements traumatiques primitifs de sérosité**. In-8. 1871 . . . . 1 fr. 50

PELVET. **Des anévrysmes du cœur**. In-8 de 172 pages, avec 2 planches. 1867 . . . . 3 fr. 50

PÉNIÈRES. **Des résections du genou**. In-8 de 120 pages . . . 3 fr. »

PERIER. **Le château de Bourbon-l'Archambault**. Notice historique. In-8 avec 9 planches . . . . 1 fr. 25

PÉRONNE (CHARLES). **De l'alcoolisme dans ses rapports avec le traumatisme**. In-8 de 155 pages. 1870 . . . . 3 fr. 50

PÉTRASU. **De la tuberculose péritonéale étudiée principalement chez l'adulte** (anatomie pathologique et forme clinique). In-8 de 72 pages. 1872. Prix . . . . 2 fr.

PÉTRINI. **Des injections hypodermiques de chlorhydrate de narcéine**. In-8, avec tracés sphygmographiques. 1872 . . . . 2 fr.

PHÉLIPPEAUX. **Étude pratique sur les frictions et le massage**, ou Guide du médecin masseur. In-8 de 187 pages. 1870 . . . . . . 3 fr.

ENVOI FRANCO PAR LA POSTE, CONTRE UN MANDAT.

PICOT. **Du rhumatisme aigu et de ses diverses manifestations chez les enfants.** 1 vol. in-8. 1873. . . . . 3 fr. 50

PIORRY, professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris, membre de l'Académie, etc. **La médecine du bon sens.** De l'emploi des petits moyens en médecine et en thérapeutique. 2e édition. 1 vol. in-12. Paris 1867.. . . . . 5 fr.

PIORRY. **Clinique médico-chirurgicale de la ville**, résumé et exposition de la doctrine et de la nomenclature organo-pathologique ; observations et réflexions cliniques. 1 vol. in-8. . 1869. . . . . 6 fr.

PIORRY. **Traité de plessimétrisme et d'organographisme**, anatomie des organes sains et malades, établie pendant la vie au moyen de la percussion médiate et du dessin à l'effet d'éclairer le diagnostic. 1866. 1 fort vol. in-8 avec 91 figures intercalées dans le texte.. . . . 15 fr. »

PITON. **Étude sur le rhumatisme.** In-8 de 220 pages. 1868. 3 fr. 50

PLANCHE. **Apprécier l'influence des travaux modernes sur la connaissance de la fièvre, exposer les applications thérapeutiques résultant de cette étude.** In-8 de 68 pages. . . . . 2 fr.

PLANCHON. **Faits cliniques de laryngotomie.** In-8 de 116 pages avec 2 planches. 1869. . . . . 3 fr.

POINSOT. **De la conservation dans le traitement des fractures compliquées.** 1 vol. in-8 de 434 pages, 1873. . . . . 6 fr.

POLACZEC. **De l'opportunité des grandes opérations.** In-8 de 67 pages. 1871.. . . . . 2 fr.

POULIOT. **De la cystite du col**, de ses divers modes de traitement, et en particulier des instillations au nitrate d'argent. In-8 de 128 pages. 1872. Prix.. 2 fr. 50

POUZOL. **Essai sur l'ictère.** In-8 de 107 pages. 1872.. . . 2 fr. 50

PRAT. **Du panaris.** In-8 de 104 pages. 1870. . . . . 2 fr. »

PUTÉGNAT. **Quelques faits d'obstétricie.** 1 vol. in-8. . . . 7 fr. »

QUINQUAUD. **Essai sur le puerpérisme infectieux chez la femme et chez le nouveau-né.** 1 vol. in-8 de 276 pages et 17 figures intercalées dans le texte. . 1872. . . . . 3 fr. 50

RATHERY. **Essai sur le diagnostic des tumeurs intra-abdominales chez les enfants.** In-8 de 136 pages. . . . . 2 fr. 50

RAYMOND (Th.). **Opérations préliminaires à l'extirpation des tumeurs** (écrasement linéaire, — galvanocaustie). De leur combinaison. In-8 de 160 pages. . . . . 2 fr.

REBATEL. **Recherches sur la circulation dans les artères coronaires.** In-8 de 32 pages avec 8 tracés sphygmographiques dans le texte. 1 fr. 50

REGNAULT (PAUL). **De l'hygroma du genou.** Traitement par la ponction suivie d'injection iodée. In-8 de 58 pages. . . . . 1 fr. 50

RELIQUET. **Traité des opérations des voies urinaires.** 1 vol. in-8 de 820 pages, avec figures dans le texte. 1870. Le vol. cart. en toile. 11 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie de médecine.

REVILLIOD. **Étude sur la variole.** In-8 de 38 pages et 1 tableau. 1 fr. 50

RIANT (A.), professeur d'hygiène, médecin à l'École normale du département de la Seine, etc. **Leçons d'hygiène,** contenant les matières du programme officiel adopté par le ministre de l'instruction publique pour les lycées et les écoles normales. 1 beau vol. in-12. 1873. . . . 6 fr.

RIGAUD (ÉMILE). **Examen clinique de 396 cas de rétrécissement du bassin observés à la Maternité de Paris de 1860 à 1870.** In-8 de 145 pages. . . . . 5 fr.

RICORD, chirurgien de l'hôpital du Midi, membre de l'Académie de médecine, etc. **Leçons sur le chancre,** professées à l'hôpital du Midi, recueillies et publiées par le docteur A. FOURNIER, suivies de notes et pièces justificatives et d'un formulaire spécial. 2e édition, revue et augmentée Paris, 1860. 1 vol. in-8 de 549 pages. . . . . 7 fr.

RIZZOLI. **Clinique chirurgicale.** Mémoire de chirurgie et d'obstétrique. Ouvrage traduit par le docteur ANDREINI. 1 vol. in-8 avec 103 figures intercalées dans le texte. 1872. . . . . 12 fr.

ROBIN. **Travaux de réforme dans les sciences naturelles et médicales, etc.** 1 vol. 1869-74. . . . . 7 fr. 50

ROGER et DAMASCHINO. **Recherches anatomo-pathologiques sur la paralysie spinale de l'enfance** (paralysie infantile). In-8 de 51 pages et 4 planches . . . . 3 fr. 50

ROMMELAERE. **De la pathogénie des symptômes urémiques.** Étude de physiologie pathologique. In-8 de 80 pages avec 2 planches. 2 fr. 50

ROALDÈS (DE). **Des fractures compliquées de la cuisse par armes à feu** In-8. 1871. . . . . 2 fr.

ROSENSTEIN, professeur de clinique médicale à Grœningue. **Traité pratique des maladies des reins.** Ouvrage traduit par les docteurs BOTTENTUIT et LABADIE-LAGRAVE. 1 vol. in-8 de 650 pages. 1874. . . 10 fr.
Cartonné. . . . . 11 fr.

ROUBAUD (FÉLIX). **Les eaux minérales dans le traitement des affections utérines.** In-12 de 190 pages. 1870. . . . . 2 fr. 50

ROUDANOWSKY. **Études photographiques sur le système nerveux de l'homme et de quelques animaux supérieurs, d'après les coupes de tissu nerveux congelés.** In-8 de 64 pages, avec atlas in-folio de XVI planches contenant 165 photographies. *Deuxième édition*, revue et corrigée.. 1870. . . . . 170 fr.

Le texte se vend séparément. . . . . 5 fr.

Demi-reliure maroquin de l'atlas in-folio, monté sur onglets. 10 fr.

ROUGE, chirurgien de l'hôpital cantonal de Lausanne. **L'uranoplastie et les divisions congénitales du palais.** In-8, avec figures intercalées dans le texte. 1870.. . . . . 3 fr.

ROUVILLE (PAUL DE). **Session de la Société géologique de France à Montpellier** (octobre 1868). Compte rendu. In-8 de 154 pages, avec 21 planches. . . . . 7 fr.

ROUYER. **Études médicales sur l'ancienne Rome.** Les bains publics de Rome, les magiciennes, les philtres, etc,; l'avortement, les eunuques, l'infibulation, la cosmétique, les parfums, etc. Paris, 1859. 1 volume in-8.. . . . . 3 fr. 50

SAINT-VEL, ancien médecin civil à la Martinique. **Traité des maladies intertropicales.** 1 vol. in-8 de 524 pages. Paris, 1868. . . . 7 fr.

SAINT-VEL. **Hygiène des Européens dans les climats tropicaux, des créoles et des races colorées dans les pays tempérés.** 1 vol. in-12. 1872. Prix. . . . . 3 fr.

SAISON. **Diagnostic des manifestations secondaires de la syphilis sur la langue.** In-8.. . . . . 1 fr. 50

SAPPEY, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, etc. **Traité d'anatomie descriptive,** avec figures intercalées dans le texte. *Deuxième édition*, entièrement refondue. Tome Ier : OSTÉOLOGIE et ARTHROLOGIE. 1 vol. in-8 avec 226 figures. — Tome II : MYOLOGIE et ANGIOLOGIE. 1 vol. avec 204 figures noires et coloriées. — Tome III : NÉVROLOGIE et ORGANES DES SENS. 1 vol. in-8, avec 304 figures.

Prix des tomes I, II et III. . . . . 36 fr.

Tome IV. **Splanchnologie**, avec 176 figures. . . . . 12 fr.

SCAGLIA. **Des différentes formes de l'ovarite aiguë.** In-8 de 116 pages. 1870. Prix. . . . . 2 fr.

SENTEX. **Étude statistique et clinique sur les positions occipito-postérieures.** In-8 de 150 pages. 1872. . . . . 3 fr. »

SERRE. **Classification clinique des tumeurs.** In-8 de 130 pages. 3 fr. »

SERVAJAN. **De l'aquapuncture.** In-8 de 56 pages. . . . . 1 fr. 50

SILHOL. **Pièces et documents sur la dernière peste languedocienne de 1721-22, suite de celle de Marseille.** In-8. . . . . 2 fr. 50

SOLARI. **Traité pratique des maladies vénériennes.** 2ᵉ édition. 1 vol. in-12 avec planches coloriées. 1868. . . . . 6 fr.

SOYRE (De), chef de clinique, à l'hôpital de la Clinique d'accouchements. **Etude historique et critique sur le mécanisme de l'accouchement spontané.** In-8 de 210 pages. 1869. . . . . 3 fr.

STANESCO. **Recherches cliniques sur les rétrécissements du bassin** basées sur 414 cas observés à la clinique d'accouchements de Paris pendant seize ans. In-8 de 120 pages et 16 tableaux. 1869. . . . 4 fr.

STAUB. **Traitement de la syphilis par les injections hypodermique de sublimé à l'état de solution chloro-albumineuse.** In-8 de 100 pages. 1872. Prix. . . . . 2 fr.

SUCHARD. **De l'expression utérine appliquée au fœtus.** In-8 de 83 pages. 1872. . . . . 2 fr.

SUCQUET. **De l'embaumement chez les anciens et chez les modernes. et des conservations pour l'étude de l'anatomie.** 1 vol. in-8. 5 fr,

TACHARD. **De l'électricité appliquée à l'art des accouchements.** In-8. . . . . 1 fr. 50

TAMIN-DESPALLES. **Alimentation du cerveau et des nerfs.** 1 vol. in-8 avec 3 planches. 1872. . . . . 7 fr.
Cartonné. . . . . 8 fr.

TARDIEU. **Huitième ambulance de campagne de la Société de secours aux blessés (campagnes de Sedan et Paris. 1870-71).** Rapport historique médical et administratif. In-8 de 107 pages. . . . . . 2 fr.

TARNOWSKY. **Aphasie syphilitique.** In-8 de 131 pages. . . . 3 fr.

TASSET. **Nouvelles considérations pratiques sur le typhus, la fièvre jaune, les fièvres intermittentes pernicieuses paludéennes et la verrue péruvienne.** In-8 de 64 pages. . . . . 2 fr.

THOMPSON. **Traité des maladies chroniques,** traduit de l'anglais. In-12 de 72 pages. . . . . 1 fr.

TOUTAIN. **Nouvelle méthode d'application de l'électricité pour la guérison des maladies.** 1 vol. in-12 de 352 pages. 1870. . . . 5 fr.

TOYNBÉE (J.). **Maladies de l'oreille,** nature, diagnostic et traitement, avec un supplément par James Hinton, traduit et annoté par le docteur G. Darin. 1 vol. in-8 de 470 pages et 99 figures intercalées dans le texte. 1874. 8 fr. 50
Cartonné. . . . . 9 fr. 50

TROELTSCH (De). **Traité pratique des maladies de l'oreille,** traduit de l'allemand sur la 4ᵉ édition (1868), par les docteurs A. Kuhn et D. M. Levi. 1 vol. in-8 de 560 pages, avec figures dans le texte. 1870. Le volume cartonné en toile. . . . . 8 fr. 50

TROUSSEAU, professeur de la Faculté de médecine de Paris, etc. **Conférences sur l'empirisme.** Paris, 1862. In-8 de 58 pages. 1 fr. 50

VALCOURT (De). **Les institutions médicales aux États-Unis de l'Amérique du Nord.** Rapport présenté à Son Exc. le ministre de l'instruction publique le 2 novembre 1868. 1 vol. in-8. Paris, 1869. . . . 5 fr.

VELPEAU, clinique chirurgicale de la Charité. **Leçons sur le diagnostic et le traitement des maladies chirurgicales,** recueillies et rédigées par A. Regnard, interne des hôpitaux, revues par le professeur. In-8 de 60 pages. Paris, 1866. . . . . 1 fr. 50

VERDUN. **Essai sur la diurèse et les diurétiques.** In-8 de 67 pages et 1 planche. 1871. 1 fr. 75

VERWAEST. **Étude générale et comparative des pharmacopées d'Europe et d'Amérique.** In-8 de 90 pages et 1 tableau. . . . 2 fr. 50

VÉTAULT. **Considérations étiologiques sur l'hydrocèle des adultes.** In-8 de 62 pages. 1872. . . . . 1 fr. 50

VILLARD. **Du hachisch.** Étude clinique, physiologique et thérapeutique. 1872. . . . . 2 fr.

VISCA. **Du vaginisme.** In-8 de 148 pages. . . . . 2 fr. 50

VOYET. **De quelques observations de thoracentèse chez les enfants.** In-8 de 100 pages 1870. . . . . 2 fr.

WATELET. **De la ponction de la vessie à l'aide du trocart capillaire et de l'aspiration pneumatique.** In-8 de 46 pages et 2 planches. 1 fr. 50

WEBER. **Des conditions de l'élévation de la température dans la fièvre.** In-8 de 80 pages. 1872. . . . . 2 fr.

WECKER et JÆGER. **Traité des maladies du fond de l'œil.** 1 vol. in-8, accompagné d'un atlas de 29 planches en chromolith. 1870. . 35 fr.

WECKER, professeur de clinique ophthalmologique, etc. **Traité théorique et pratique des maladies des yeux.** 2e édition revue et augmentée, accompagnée d'un grand nombre de figures dans le texte et planches lithographiées. 2 forts volumes in-8 avec un joli cartonnage en toile. 1868-69. Prix. . . . . 26 fr.

WELLS (S.). **Des vues longues, courtes et faibles,** et de leur traitement par l'emploi scientifique des lunettes. Ouvrage traduit de l'anglais par le docteur G. Darin. 1 vol. in-8 de 224 pages et 29 figures. 1874. 4 fr.

WILLIÈME. **Des dyspepsies dites essentielles.** Leur nature et leurs transformations, théorie et pratique. 1 v. in-8 de 620 pag. 1868. 8 fr.

WOILLEZ. **Traité clinique des maladies aiguës des organes respiratoires.** 1 vol. in-8 de 700 pages, avec 95 figures intercalées dane le texte et 8 planches en chromolithographie. 1871. Broché. . . . . 15 fr.
Cartonné. . . . . 14 fr.

ENVOI FRANCO PAR LA POSTE, CONTRE UN MANDAT.

Archives de tocologie, maladies des femmes et des enfants nouveau-nés. Recueil mensuel publié sous la direction du docteur J.-A.-H. Depaul, professeur de clinique d'accouchements à la Faculté de médecine de Paris, et avec la collaboration de MM Stoltz, Bouchacourt, Bailly, Bernutz, Blot, Chantreuil, Charpentier, Guéniot, Hervieux, Parrot et De Soyre.

Prix de l'abonnement pour Paris. . . . . . 18 fr.
— pour les départements. 20 fr.
— pour l'étranger. . . . le port en sus.

Bulletins de la Société anatomique de Paris. Anatomie normale, anatomie pathologique, clinique. Les Bulletins sont publiés par cahiers bimensuels, et forment chaque année 1 volume in-8 d'environ 600 pages. Abonnement à l'année courante. . . . . 9 fr.
Collection complète, 1826 à 1873, 48 vol. et tables. . . . 300 fr.

Comptes rendus des séances et Mémoires de la Société de biologie. Abonnement à l'année courante. 1 vol. in-8 avec figures coloriées. 7 fr.

Journal d'oculistique et de chirurgie, recueil mensuel, publié sous la direction du docteur Fano, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Prix de l'abonnement pour Paris et les départements, 5 fr.; pour l'étranger, le port en sus.

La France médicale, paraissant le mercredi et le samedi. Rédacteur en chef : le docteur E. Bottentuit.

Abonnements pour la France : Un an. . . . . 12 fr.
— pour l'étranger. . . . . 20 fr.

Revue médico-photographique des hôpitaux de Paris, fondée et publiée sous le patronage de l'administration de l'Assistance publique, par le docteur de Montméja. Revue mensuelle. Abonnement à l'année courante, avec 36 photographies. Par an. . . . . 20 fr.

— Année 1869. Grand in-8 de 192 pages avec 36 photographies et figures dans le texte. Relié en 1 vol. demi-chagrin non rogné et doré en tête. . . . . 25 fr.

— Année 1870. Grand in-8 de 256 pages avec 32 photographies et figures intercalées dans le texte. Relié. . . . . 25 fr.

— Année 1871. Grand in-8 de 320 pages et 36 photographies. Relié Prix. . . . . 25 fr.

— Année 1872. Grand in-8 de 420 pages et 36 photographies. Relié. Prix. . . . . 25 fr.

— Année 1873. Grand in-8 de 400 pages et 36 photographies. Relié. Prix. . . . . 25 fr.

— Année 1874. Grand in-8. . . . . 25 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.